

- Chenilles et papillons
- 400 ans d'histoire du Collège de Sézanne
- Bannay, Baye et Talus-Saint-Prix des origines au XIII^e siècle
- Le sentier de Mondement
- Les monastères du Sézannais
- Joseph Daru, pionnier de la distillerie de la betterave
- Questions à Jean Campistron
- Fonds anciens de la bibliothèque de Sézanne
- "Champagne pouilleuse", "Champagne sèche", "Champagne crayeuse..."
- Petit lexique de patois biardois
- Lafarge Refractories
- Champignons



Réservoirs

Du Pays Sézannais

dominus breceñ omnibus ad quos littere iste puenerunt:
notum sit omnibz tam futuris quam p̄sentibz quod conten
ueretbatur inter monachos palācenses. zcar in f̄sancti
n sup decimis carruearz mearz in territorio b̄r in h̄c locoz
ata est. Canonici n̄ abis qui p̄ud in decima ill
reclamauerant: m̄ s in pace p̄ p̄p̄tates h̄
hs abbe n̄at̄m̄ gardus p̄r

Coupe-ra



Laveur de betteraves

STARN'S IMMOBILIER

Maurice GODOT

ACHAT
LOCATION
VENTE

12, place du Général-de-Gaulle - 51310 Esternay

Tél. 03 26 81 51 31 - Fax 03 26 81 97 62

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES - ESTIMATIONS



Laurent FRÉROT

métallerie . menuiserie aluminium . PVC

grilles - balcons -
toutes fermetures :
clôtures aluminium -
portes et fenêtres de rénovation (alu, PVC)
vérandas
devantures de magasins

Route de Troyes Boite postale n°43
51120 Sézanne Tél. : 03.26.80.59.93.

LES PIT'S' CHOUNS



Vêtements et chaussures pour
enfants jusqu'à 12 ans

11, rue Léon Jolly
51120 SEZANNE

☎ 03 26 81 21 47
Fax 03 26 42 90 31

RCS 424 085 397 00018 EPERNAY



SARL UNIPERSONNELLE PNEUS SÉZANNAIS

Société à responsabilité limitée au capital de 8000 Euros

Siège social : Route de Fère - 51120 SÉZANNE

Tél : 03 26 80 76 45 Fax : 03 26 80 30 45

RCS EPERNAY B 423 334 261

Tous les pneumatiques :

- * Auto - Moto - 4x4 - Poids Lourd et agraires
- * Lubrifiants Shell
- * Agent Yamaha, Kawasaki, Suzuki
- * Entretien de tous vos véhicules



AP
INFORMATIC

Une société d'informatique à votre écoute

Vente/Dépannage/Formation
Création de sites Internet

38, place de la République
51120 Sézanne

Tél: 03 26 81 81 15
Fax: 03 26 81 81 16

SEZANN' EVAS ON

Votre espace voyages



2, place de la République - 51120 SEZANNE
Tél: 03 26 42 75 36 - Fax: 03 26 80 72 35

LICENCE 051980001

Du
Pays
Sézannais



CEPS

Éditorial

La revue "Du Pays Sézannais" entame sa deuxième année d'existence.

Le présent numéro, en vente dans toutes les librairies du Sud-Ouest-marnais, à l'Office de Tourisme et auprès des Syndicats d'Initiatives bénéficie d'un élargissement des thèmes abordés.

En effet, grâce à la collaboration des associations locales, nous découvrons des moyens de détente, de loisir et de promenade, ainsi que des aspects de la faune et de la flore locales, qui peuvent se conjuguer en objets de passion.

Par la même occasion, nous prenons la mesure de la grande richesse en associations et en possibilités d'activités conviviales, de rencontres pour tous, dans notre Pays Sézannais.

C'est dans cet esprit d'ouverture, toujours intensifié, que nous œuvrerons encore en vue des numéros suivants, pour le plaisir de nos lecteurs.

Nous n'abandonnerons pas pour autant notre souci originel qui était de donner à nos articles un caractère qualitatif, de sorte que, vecteurs de connaissance, ils restent la référence en leurs domaines pour les décennies à venir.

René Guyot

Du Pays Sézannais

Publication du C.E.P.S.
(Centre d'Études du Pays Sézannais)



Histoire religieuse : Les monastères du Pays Sézannais (première partie)

Par René Guyot page 6



Randonnée : Le "sentier de Mondement", circuit pédestre des "Randonneurs du Sézannais"

Par Gilbert Hugot et Michel Lintz page 22



Faune locale : Chenilles et papillons : une faune classique mais splendide !

Par Emeric Delong page 26



Portrait : Joseph Daru, un pionnier de la distillerie de la betterave

Par René Bourgoïn page 30



Livres : Fonds ancien de la bibliothèque de Sézanne

Par Agnès Guesnon page 32



Arts plastiques : D'un peintre à un autre, questions à Jean Campistron

Par Anaël Topenot page 36

**Histoire : 400 ans d'histoire du Collège
de Sézanne.**

Jean-Claude Manciaux page 40



**Histoire : Histoire de Bannay, Baye et
Talus-Saint-Prix des origines au XIII^e siècle.**

Par Vincent Desbrosse page 46



**Géographie : Champagne pouilleuse...
Champagne sèche... Champagne crayeuse...**

Par Jean Maclin page 50



**Entreprise : Lafarge Refractories.
Une implantation locale, une ambition mondiale.**

Par Christian Marin page 52



**Patois : Petit lexique des mots de patois
en Biardois.**

Par Ginette Lebleu page 58



**Mycologie : Champignons,
de la recherche à la consommation .**

Par Hugues Louvet page 62



Du Pays Sézannais - N° 2 juin 2000

Publication du Centre d'Études du Pays Sézannais

Directeur de la publication, rédacteur en chef : René Guyot

Secrétaire de rédaction : Viviane Arnoux

Ont collaboré à ce numéro : René Bourgoïn, Alain Carut, Emeric Delong, Lionel Denhez, Vincent Desbrosse, François Gaspar, Agnès Guesnon, René Guyot, Gilbert Hugot, Gérald Leblanc, Ginette Lebleu, Michel Lintz, Hugues Louvet, Jean Maclin, Jean-Claude Manciaux, Christian Marin, Monique Marquet, Annette Prévost, Jean-Pierre Radzieta, Anaël Topenot, Jean-Marie Vivenot.

Direction artistique : Jean-Claude Arnoux

Maquette et mise en pages : Viviane Arnoux

Contacts (courrier des lecteurs, publicité, rédaction) : CENTRE D'ÉTUDES DU PAYS SÉZANNAIS,
11, Place de la Mairie, 51120 Péas. Tél. : 03 26 81 41 58

N° ISSN : 1298-0706

Imprimé par : Imprimerie Lemaire, Sézanne

Les monastères du Pays Sézannais *(Première partie)*

Nesle, Reclus, Saint Gond, Le Bricot,... sont des noms qui sont associés pour un bon nombre d'entre nous aux périodes les plus reculées de notre histoire locale. Des pans de murs ruinés, vestiges matériels ; des souvenirs oraux altérés par la traversée des âges, sont les seuls liens qui nous y rattachent. Mais ce qui domine, au-delà du regard du simple curieux, au-delà du message sculpté dans la pierre, c'est bien une impression de mystère. Car en vérité nous sommes là en présence, à travers l'immensité de l'œuvre, d'une entreprise qui, avant de s'effondrer, a mobilisé des énergies matérielles et humaines dont l'ampleur reste difficilement imaginable.

Par René Guyot

Certes il y a eu bien avant, des réalisations non moins fabuleuses. Songeons que lorsque nos prédécesseurs sur notre sol de "Sézannie" dressaient les dolmens de Corfélix ou de Nuisy, les pyramides égyptiennes étaient déjà debout.

L'évènement majeur, en ce début d'époque féodale réside sans doute dans ce formidable élan religieux se concrétisant par l'édification de monastères, de maillage très dense.

Ce mouvement s'explique cependant aisément car il trouve bien sûr racine dans un faisceau de conditions sociales, mentales et économiques prévalant alors.

Ces conditions d'émergence du monachisme (clergé régulier) s'expliquent à partir du fonctionnement du clergé séculier.

Le monachisme ne se serait pas développé tout d'abord, sans que le catholicisme ne devienne

religion officielle. Sous la poussée de l'évangélisation citadine, le frileux empereur romain Constantin au VI^e siècle, renie les croyances de ses ancêtres et opère sa conversion. Clovis plus tard, pour des raisons tactiques également adoptera le système de croyances dominant en ce pays conquis.

Le clergé est structuré dès le départ à l'image de l'organisation romaine. Ce qu'atteste d'ailleurs le découpage de la Gaule en circonscriptions administratives et ecclésiastiques se superposant. Il s'agit du clergé séculier.

Le **clergé séculier** comprend l'ensemble des religieux qui vivent au contact des laïcs, dans le monde, dans le siècle. Il est fortement hiérarchisé. À la base de la structure se trouve le **curé** (du latin cura : la cure) qui guide l'action de ses **paroissiens** et veille sur leurs âmes. Le regroupement de plusieurs paroisses compose

le **doyenné** dont s'occupe l'**archiprêtre**. Dans un même **diocèse**, l'organisation géographique religieuse reprenant grossièrement les frontières romaines du territoire en cités, les doyennés (et paroisses) sont dirigés par un **évêque**. À l'échelon supérieur, correspondant aux anciennes provinces romaines, les diocèses sont soumis à l'autorité de l'archevêque métropolitain et forment l'**archevêché**.

En peu de siècles, l'Église accumule une immense fortune foncière, ce qui lui procure d'importantes prérogatives dont le pouvoir laïc ne peut pas faire abstraction.

Les seigneurs, afin de s'assurer spirituellement le salut de leur âme et de s'assurer politiquement le soutien des gens d'Église utilisent la pratique de la donation. Afin de préserver la consistance des héritages seigneuriaux les enfants généralement non aînés sont incités parfois très jeunes (oblats) à prendre la robe : ils seront nombreux à diriger, voire à fonder des établissements religieux (la seule famille de Broyes a fourni pendant plusieurs générations les évêques d'Orléans). Ceci vaut également pour les filles de seigneurs devenues abbesses (la création ex-nihilo de l'abbatiate de Paule de Guédon au Bricot, répond



Situation de quelques-uns des anciens monastères du Pays sézannais, d'après "Gallia Christiana", ouvrage colossal, du XVII^e siècle. L'espace s'étend du Paraclet à Oyes, de Belleau à l'abbaye de Plancy.

encore à cette pratique en 1618). En conséquence, évêques et abbés habituellement issus de la noblesse temporelle sont aussi des seigneurs possédant des domaines. Ils sont donc aussi bien vassaux des grands seigneurs ou du roi, que suzerains. À ce titre de nombreux fiefs de l'Église sont considérés comme étant à la disposition du suzerain laïc, lequel peut en nommer les titulaires. Parmi les droits régaliens ⁽¹⁾ dont jouit l'évêque, citons les droits de lever des hommes d'armes, de faire la guerre, de juger, de battre monnaie, etc...

Un usage courant également est l'achat de bénéfices ⁽²⁾.

Encore quoique proscrit à partir du IV^e siècle, certains prêtres ont recours au mariage et cherchent à ce que leurs fonctions deviennent héréditaires. Outre les recettes procurées par sa richesse terrienne, l'Église perçoit un impôt sur toute les terres des paroisses et fiefs, qui s'appelle la dîme et qui représente le dixième des récoltes.

Enfin comment expliquer encore, autrement que par la religiosité de l'époque, par la peur de l'au-delà et des châtiments éternels,

par le mélange de terreur ⁽³⁾ et de respect de la part d'une population fragile, insécurisée et misérable, la force de l'Église et son influence.

Cette influence puise encore sa source dans le fait que les rois et les princes doivent chercher leurs secrétaires, chanceliers et diplomates au sein de l'Église elle-même, qui elle seule détient le monopole de l'instruction. Toute la haute administration, du IX^e au XII^e siècle, est entre les mains de l'Église.

(1) Droits d'un roi dans son royaume. Par extension, droit d'une autre personne disposant de prérogatives similaires.

(2) Charges ecclésiastiques.

(3) Umberto Eco. "Au nom de la Rose". Roman (porté à l'écran par Jean-Jacques Annaux en 1986). Grasset 1985.

L'Église séculière développe, malgré elle, des tendances perverses, inhérentes au système féodal dans lequel elle baigne.



✠ Sancte Pater Benedicte O.P.N.

Représentation au XIX^{ème} siècle, de Saint Benoît, d'après le *Breviarium monasticum* de Montserrat.

Nous savons le profond relâchement politique qui sévit jusqu'en 987, année qui marque la déposition du dernier roi carolingien et l'avènement de Hugues I Capet. Car de nombreux siècles plus tôt déjà, avec les flux déstabilisants des invasions barbares à partir de 406, en même temps que disparaissait la puissance romaine en Gaule, les structures administratives, sociales et religieuses sont entrées en décomposition. Les dysfonctionnements qui minent la société féodale ne manquent pas d'imprégner la vie religieuse. La caractéristique fondamentale de la féodalité est l'effacement progressif du pouvoir central et son éclatement en de multiples centres, hiérarchisés certes, mais concurrents tout de même et dépourvus d'organes de contrôle efficaces. Ce qui comporte quelques conséquences.

- À défaut d'autorité incontestée, on dénonce la dégradation des mœurs : la plupart des religieux vivent comme des laïcs ; c'est à dire qu'ils portent les armes, ne respectent ni le célibat, ni la chasteté... c'est le **nicolaïsme**.
- On dénonce aussi la vente des choses sacrées

telle que le trafic des sacrements ou telle que la mise aux enchères de fonctions religieuses... C'est la **simonie**.

- On dénonce encore la nomination des desservants des paroisses par les seigneurs locaux et la nomination des évêques par le roi ou les comtes.
- On dénonce l'attitude des évêques consistant à investir et à utiliser toutes les prérogatives des seigneurs laïcs ; en bref à jouir des droits régaliens.
- Ajoutons à ces exemples, l'opposition à l'idolâtrie des "images". À cet égard nous aurons l'occasion d'observer que le monachisme, en particulier de filiation cistercienne préconisera le dépouillement architectural. En effet les chapiteaux perdront leurs représentations humaines et animales qui seront remplacées par une flore de plus en plus épurée.

La quête de sainteté originelle suppose la résistance aux aspirations d'un système vicié. Les premières tentatives de renoncement au monde et à l'univers séculier donnent naissance à la définition de certains préceptes moraux ressurgissant sur les compartiments de la vie communautaire.

Au nombre des religieux célèbres ayant fait abstraction du siècle nous ne retiendrons qu'Augustin et Benoît (ce dernier ayant eu un impact considérable dans le pays Sézannais). Ces deux personnages sont à l'origine des plus importantes règles monastiques et conséquemment des ordres religieux les ayant adoptées. En 387 Augustin décide d'échapper à la vie publique, laquelle le rattrape cependant en 396 par sa nomination à Hippone en tant qu'évêque. Ce qui ne l'empêche pas pour autant de s'entourer de prêtres auxquels il inculque les principes de la retraite en groupe, associée à la chasteté, à la pauvreté et à la charité. Le corps et l'esprit ne sont toutefois pas soumis à des sévérités particulières : le repas est frugal mais suffisant, l'habillement s'apparente à celui ordinairement porté par les gens modestes. Quelques temps auparavant, un certain Martin entre en religion à Poitiers en 356. Après une brève période d'émigration, il s'y réinstalle en menant une vie de véritable anachorète (4). À son exemple se forme

une communauté érémitique (5) et malgré sa nomination en 371 à l'évêché de Tours, c'est lui qui organise le groupe de Marmoutier. L'ascèse (6) est assez rude, avec des alternances quotidiennes de prières, de jeûnes et de travail. Benoît naît en 480. Après une période de cénobitisme (7) le plus pur, il opte pour une discipline moins rigoureuse et convie ses adeptes à se retirer au nouveau monastère du mont Cassin. On applique là un cénobitisme issu des expériences propres de Saint Benoît d'Aniane, ainsi que celles de Cassien de Saint Victor de Marseille, de Saint Pacôme, des moines d'Égypte, de Saint Basile et de Saint Césaire. La synthèse offre un ensemble de prescriptions touchant les aspects domestiques, les structures monastiques et la spiritualité communautaire. La règle de Saint Benoît aboutit à définir le monachisme comme une communauté d'individus qui recherchent ensemble leur salut, unis les uns aux autres par l'amour de Dieu et la charité réciproque. Le chef du groupe, l'abbé, reçoit les vœux des postulants, le vœu de

"conversion des mœurs" (retrait du monde, chasteté, pauvreté), le vœu d'"obéissance" à la règle et au supérieur qu'il incarne. C'est la règle bénédictine qui s'impose au fil du temps comme la principale charte du monachisme. Mais il faut attendre presque deux siècles avant que ce système religieux soit largement adopté, au détriment des autres règles.

L'ordre cistercien s'épanouit d'abord en Champagne et en Bourgogne septentrionale, aire laissée en friche par son "rival" clunisien.

Le plus important monastère du moyen âge en France occidentale est incontestablement celui de Cluny en Maconnais. En réaction à la médiocrité du clergé, une entreprise de régénération prend forme vers 910 à l'initiative d'un très grand seigneur, Guillaume, duc d'Aquitaine (8). La charte dont il est le signataire énumère les conditions faites à sa donation du domaine de Cluny. On y lit entre autre : "nous avons voulu insérer dans cet acte une clause en vertu de laquelle les moines

ici réunis ne seront soumis au joug d'aucune puissance terrestre, pas même à la nôtre, ni à celle de nos parents, ni à celle de la majesté royale". En cela Guillaume ne veut voir s'exercer sur le monastère aucune domination laïque, afin que la règle bénédictine puisse pleinement s'exprimer. Et elle s'exprimera d'autant mieux que les moines de Cluny à un moment de leur histoire, fait extrêmement rarissime, seront même soustraits à toute juridiction ecclésiastique, selon le principe de l'"exemption".

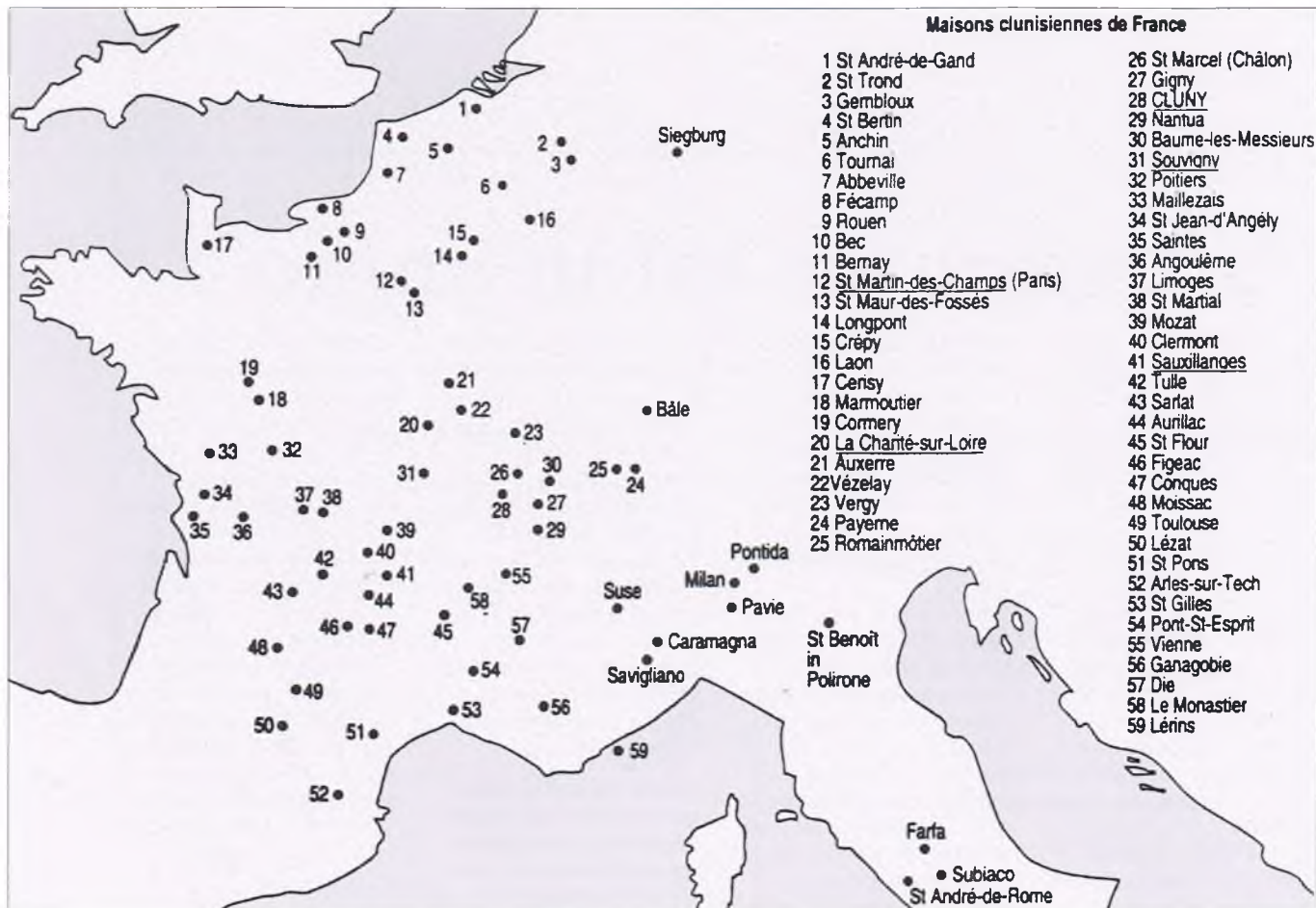
(4) Isolement le plus complet

(5) Retraite à l'abri du monde

(6) Pratiquer l'ascèse revient à s'infliger des privations.

(7) Vie commune en monastère.

(8) On le nomme Duc d'Aquitaine, mais il possède le Marquisat de Gothie (partie orientale du Languedoc) l'Auvergne, le Limousin, le Berry, le Lyonnais et le Maconnais.



Les maisons clunisiennes connaissent un essor formidable.
Elles s'installent presque partout en France... sauf en Bourgogne et en Champagne.⁽⁹⁾

(9) Marcel Pacaud. *Les ordres monastiques et religieux au moyen-âge*. Nathan 1993 Page 88.

(10) La forêt de Collan se trouve en Champagne méridionale, dans une des régions de France non touchées par les grandes maisons clunisiennes.

(11) Abbaye de l'ordre de Saint Benoît fondée en 650 à proximité de Troyes.

Au XIII^e siècle, l'ordre de Cluny réunit 2000 monastères dirigés par un abbé soumis à la seule autorité du pape, établissements dispersés dans tous les pays d'Europe.

Nous remarquons cependant à la vue de la carte que l'implantation des principales maisons clunisiennes a laissé vacant un immense territoire situé dans le quart nord-est de la France. C'est de cet espace, dominé par les comtes de Champagne très indépendants à l'égard de l'autorité royale et parfois suspects de sympathie avec l'Empire,

qu'un peu plus tardivement, vont se diffuser les établissements molesmiens. Au surplus, dès la fin du XII^e siècle, Cluny commence à perdre tout esprit missionnaire et délaisse peu à peu ses vertus originelles. Conformément aux désirs de redécouverte des vertus christiques on assiste à un regain d'érémisme. C'est dans ce cadre que sept ermites, vers 1070 s'installent dans la forêt de Collan⁽¹⁰⁾. En quête d'un guide, ils font appel au nouvel abbé de Saint Michel de Tonnerre. Robert accepte. Celui-ci est né en 1029 et a fait le

noviciat à Montier-La-Celle⁽¹¹⁾. Il est élu prieur avant son entrée à l'abbaye de Tonnerre. Juste avant de recevoir l'assentiment du pape pour sa nouvelle mission, il devient prieur de Saint Ayoul de Provins. En 1075, la maison de Maligny (de laquelle dépend la forêt de Collan) confie aux ermites un endroit isolé en forêt de Molesme pour la fondation d'un monastère. Dès 1079, fortes d'une enviable réputation, des colonies sortent de Molesme et instituent la vie cénobitique en divers lieux. Au total jusqu'en 1158, soixante-

deux prieurés dépendent de l'abbaye-mère de Molesme. Un soixante-troisième est fondé beaucoup plus tard, en 1413. L'essor des grandes donations territoriales prend véritablement naissance vers 1085, ce dont bénéficie l'abbaye de Molesme, mais qui occasionne de sérieux problèmes d'organisation. C'est également vers cette époque que se relâche la discipline. Cette situation ne plaît guère à Robert, non plus qu'à certains de ses compagnons qui quittent l'abbaye pour une contrée voisine. Leur éphémère exil prend fin en 1094. Mais les difficultés demeurent pourtant et quatre ans plus tard 21 religieux dont Robert sortent une nouvelle fois de Molesme. Ils fondent le 21 mars, avec l'autorisation du légat apostolique

et du Duc de Bourgogne, l'abbaye Notre Dame de **Cîteaux** à une vingtaine de kilomètres au sud de Dijon. Une demande adressée au pape en 1099 par les moines de Molesme oblige Robert à réintégrer son abbaye d'origine. Ce qui est fait en 1100. Robert meurt onze années après. Au lendemain de la mort de Robert, en 1112, entre à Cîteaux une trentaine de religieux dont un certain Bernard de Fontaine. Attirés par la discipline cistercienne les moines affluent, si bien que la fondation de quatre abbayes-filles s'opère entre 1113 et 1115. Celle de **Clairveaux** est confiée à Bernard. Chacune des quatre filles essaime dorénavant pour son propre compte. Ainsi Clairveaux sous la direction de Bernard s'attache

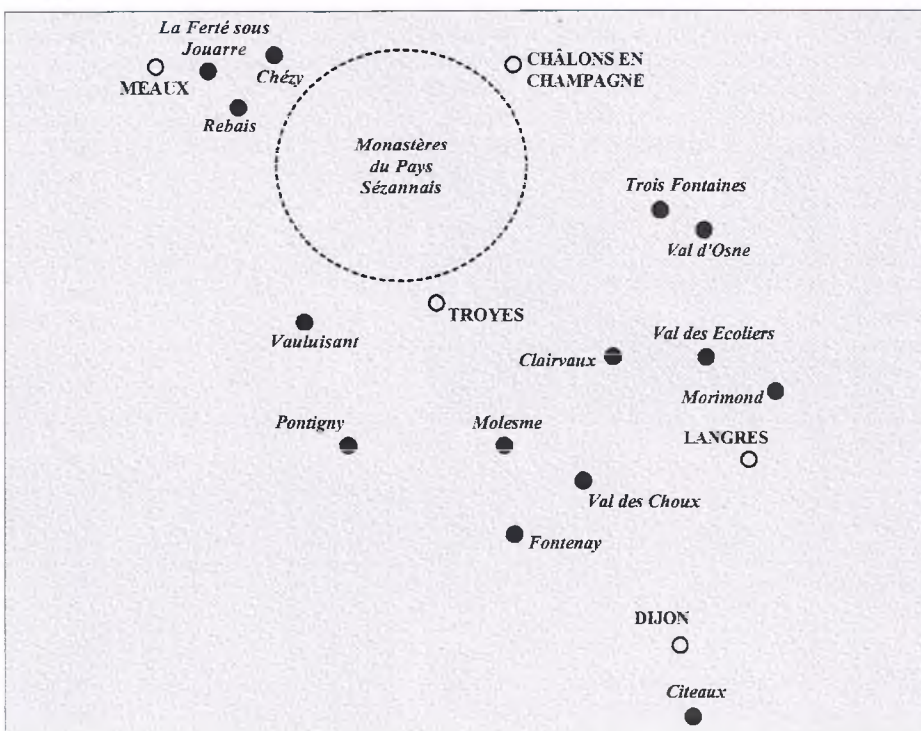
à elle seule 68 fondations ⁽¹²⁾. Les moines retrouvent l'équilibre initialement préconisé par Saint Benoît en alliant l'étude, la prière, le travail manuel et la pénitence grâce à la restauration du cénobitisme. À la fin du XIII^e siècle, pas moins de six cent monastères se réclament de l'ordre de Cîteaux.

En 1128 le concile de Troyes, auquel participe Etienne Harding abbé de Cîteaux et ancien moine de Molesme fixe la règle du Temple. Cette règle est largement inspirée en première rédaction par Bernard de Clairveaux. Celui-ci en 1136 glorifie la mission des templiers dans un texte intitulé "éloge de la nouvelle milice". Nous pouvons ajouter enfin qu'avant de prêcher à Vézelay le 31 mars 1146 la

seconde croisade, Bernard accompagne le cardinal-légat Albéric en Langue-doc en prélude à la répression à l'encontre des hérétiques méridionaux. 210 cathares sont brûlés après la chute de Monsé-gur en 1244. Nos cathares champenois (183) périssent de la même manière au Mont-Aimé le 13 mai 1239 ⁽¹³⁾.

(12) Jean Chélini *Les nouveaux ordres religieux*. *Historia Spécial* Numéro 19. Septembre-octobre 1992. Page 27.

(13) d'Arbois de Jubainville. *Histoire des Ducs et des comtes de Champagne*. Tome IV. Page 624.



Infographie J. M. Vivierot

Quelques principaux établissements de la Bourgogne et de la Champagne méridionale, dans l'espace laissé vacant par Cluny.

Avènements et destins des monastères en pays Sézannais

Les histoire individuelles des monastères du pays sézannais que nous allons brosser trop brièvement obéissent toutes à un cycle de même facture. On peut en repérer quatre phases, en gardant en permanence à l'esprit que, primordialement, les facteurs d'émergence appartiennent au mode de production spécifiquement féodal et à l'environnement sociétal concret que nous venons d'analyser.

Premièrement : ils naissent à cause de la profonde dispersion de l'autorité centrale et par des potentats locaux avides de repentir face à un au-delà probablement expiatoire. Les dotations des fondateurs sont d'autant plus naturellement généreuses que de nombreux membres des familles seigneuriales, comtales et royales y trouvent asile.

Deuxièmement : un coup d'arrêt à double détente imputable d'abord à la guerre de Cent Ans pour quelques-uns de nos monastères (pas tous), puis et surtout aux dissensions féroces et extrêmement meurtrières de 1567 très funestement ressenties dans notre région.

Troisièmement : à la suite des fantastiques progrès de la science et de l'humanisme, jusqu'au siècle des Lumières, une inexorable désaffection religieuse se traduit par le déclin du mouvement régulier.

Enfin la Révolution transforme les monastères en biens nationaux et les vend, sachant que beaucoup ne sont déjà plus en fonction depuis des décennies soit pour cause de ruine (Chantemerle, le Bechet, Angluzelles, Choiseille...)

soit pour cause de changement de destination (Belleau, le Bricot... étaient des fermes).

Des traits communs que nous avons trouvés en permanence à l'étude de nos monastères, concernent le lieu d'établissement. En règle très largement générale, les moines s'installent en des endroits fertiles, giboyeux et poissonneux si possible. Ils choisissent en de denses forêts propices aux travaux agricoles, (le territoire de Brie plutôt que la Champagne crayeuse) des espaces humides (Saint Gond, Belleau, la Grâce, Choiseille, Charleville, le Val Dieu...), agrémentés de rivières (le Reclus, Andecy, Choiseille, Le Jardin, Macheret, le Thoult...) ou d'extraction d'eau aisée (Péas, la Celle, Gaye, Saint Julien...).

Telles sont certaines constantes que nous avons pu observer dans l'implantation et la vie de nos monastères.

Les recherches n'ont pas été initialement des plus simples. Le monastère de Charleville à cet égard est exemplaire. Les textes dont nous disposions faisaient référence à un couvent. Mais les informations écrites trop récentes, les

affirmations orales, ne constituaient pas des preuves suffisantes. Aucune mention par ailleurs d'un quelconque monastère à Charleville, ni aux Archives de la Marne, ni à la bibliothèque municipale Carnégie, ni à la bibliothèque universitaire. Si nous n'en avons touché le grès de ses murs ⁽¹⁴⁾ nous aurions pu croire facilement à une existence de pure virtualité. Et puis le hasard d'une conversation éclaire tout d'un seul coup, d'une seule phrase, d'un seul mot. Le couvent n'est qu'une dépendance ! La maison mère est néanmoins toute proche, mais pas dans notre département, à Chézy-sur-Marne. Les actes se trouvent donc aux Archives de Laon ! Même chose pour le Val Dieu qui dépend du Val des Choux en Côte d'Or. Même chose pour Péas qui dépend de Molesme en Bourgogne. Même chose pour Gaye, Saint Sauveur de Vertus, Chantemerle, Macheret, Le Thoult, etc...

Parfois, rarement cependant, la cure se confond avec un prieuré, celui-ci ayant élection dans l'église paroissiale (Allemant, Choiseille ...). Dans ces cas, le prieuré reste de trop peu

d'importance par rapport à ceux dont nous dresserons la brève notice plus loin. Et puis il y a des monastères introuvables malgré la persistance de vestiges matériels. Telle localité que nous n'avons pas citée, prétendait détenir un prieuré au seul argument que les chartes les plus dignes de foi mentionnaient les activités d'un prieur. Avouons humblement que nous avons été convertis quelques temps. Jusqu'au jour où nous avons compris que les curés avaient titre de prieurs dans les paroisses, dès lors qu'ils étaient nommés par des abbés. Le supérieur de Nesle ne pouvait nommer qu'un prieur, puisqu'il était abbé, fut-ce à la cure du village voisin. C'est l'évêque qui nomme le curé. L'état de prieur en d'autres termes, ne signifie pas que le personnage officie toujours dans un prieuré.

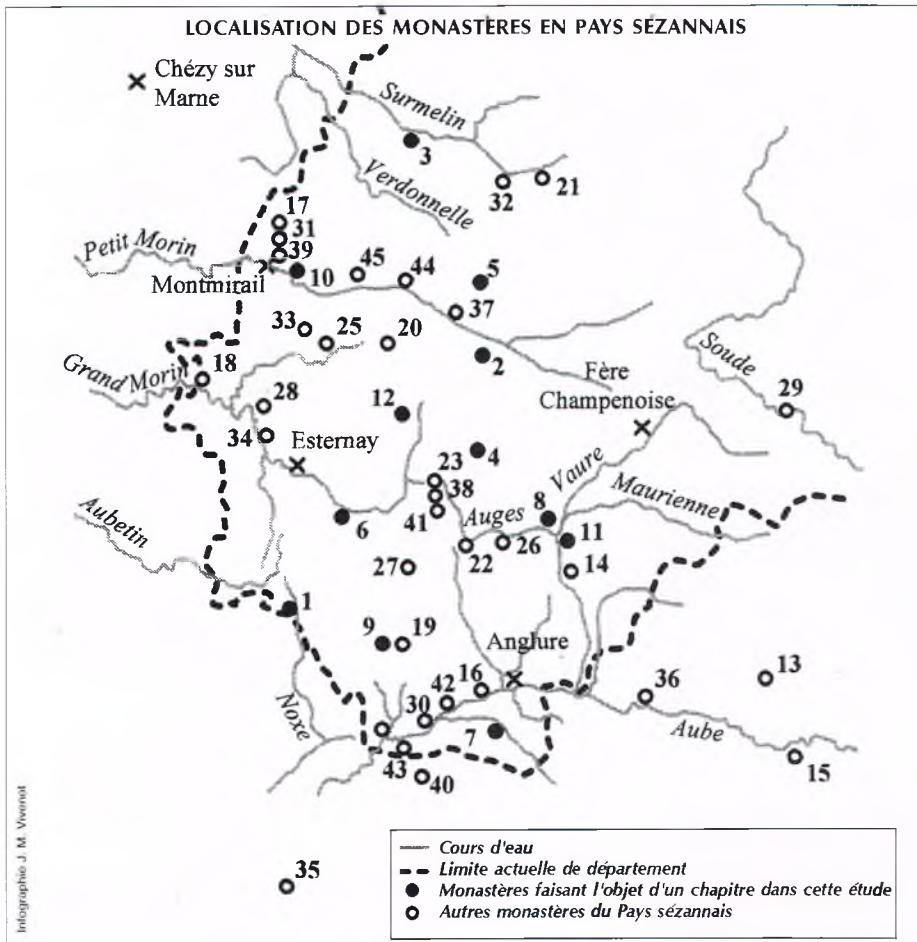
(14) Pour G. Lesage, *Géographie historique et statistique du département de la Marne* (Flamant Vouziers 1839), Page 289 : "une ferme du village passe pour avoir été un couvent considérable ; les murs en sont d'une épaisseur extraordinaire".

Nous allons présenter dans les pages qui suivent, l'histoire de quelques-uns de nos plus célèbres monastères. À dessein, nous limitons cette présentation à deux pages d'écriture.

L'histoire du Bricot, par Adouard André comporte 362 pages. Celle de Nesle (qui n'en finit pas de s'écrire), par Gilbert Cherest en comporte également

quelques centaines. Toutes en mériteraient autant.

Les notes dont il est question résultent d'une compilation de textes de vingt à trente pages consacrés à l'implantation des monastères en pays sézannais et réalisés dans le cadre d'un cycle de conférences de l'UTL dont les premières ont été prononcées le 15-03-96 et le 10-01-1997 à Sézanne.



Nous remarquons que rares sont les villages qui ne disposent pas d'un monastère dans la première partie du moyen-âge.

● Monastères faisant l'objet d'un chapitre dans cette étude :	○ Les autres monastères du Pays sézannais dans l'ordre alphabétique :
1. Nesle la Reposte vers 511	13. Allibaudières
2. Saint Gond d'Oves vers 650	14. Angluzelles
3. Orbais vers 680	15. Arcis sur Aube
4. Péas 1104	16. Baudement
5. Andecy 1131	17. Beaumont
6. Le Bricot vers 1150	18. Belleau
7. Macheret vers 1162	19. Celle sous Chantemerle
8. Le Bechet vers 1170	20. Charleville
9. Chantemerle 1180	21. La Charmoie
10. Notre Dame de la Grâce vers 1223	22. Choisel
11. Notre Dame du Jardin vers 1229	23. Cordeliers
12. Le Val Dieu 1267	24. Escavolles
	25. Le Gault
	26. Gave
	27. Hautpas
	28. Joiselle
	29. L'Oiselet
	30. Marcilly
	31. Montléant
	32. Montmort
	33. Montvinot
	34. Neuvv
	35. Le Paraclet
	36. Plancy l'Abbave
	37. Le Reclus
	38. Les Récollets
	39. Saint Etienne
	40. Saint Hilaire
	41. Saint Julien
	42. Saron
	43. Scellières
	44. Le Thoult
	45. Vaucelle

Nesle la Reposte

Le plus ancien de nos monastères. C'est Clovis lui-même, roi des Francs, qui en serait à l'origine. Guère de temps avant la nouvelle année 511, les grands du royaume séjournent à quelques distances au sud de la source de la Noxe. Visité par un ange durant son sommeil, Clovis aurait fondé en ce lieu un couvent en l'honneur de Notre Dame et des apôtres Pierre, Paul et André ⁽¹⁵⁾. Ce monastère aurait fait de l'enseignement une forte spécialisa-



Les vestiges de l'abbaye de Nesle la Reposte, de nos jours.

tion car c'est à travers quelques références en ce domaine que l'histoire nous le restitue. D'après Dom Martin Rethelois, ⁽¹⁶⁾ sous Dagobert I, vers 650, des écoles "*es bonnes lettres et vertus*" fleurissaient dans notre monastère. Courtaillon abonde en ce sens ⁽¹⁷⁾, signalant que "*Boson comte et gouverneur d'une partie de la Francie et Saint Serein y étudièrent avec succès au VII^e siècle*".

S'agissant de ces dates très reculées, les historiens avec prudence parlent au conditionnel, en particulier pour décrire la fondation ⁽¹⁸⁾. En effet, les plus anciens documents attestent qu'en l'année 650 n'existent au diocèse de Troyes que quatre monastères, dont celui de Saint Pierre de Nesle ⁽¹⁹⁾. Sans autre précision. Par contre Lothaire confirme par un acte de 841 certaines lettres d'immunité octroyées par son père Louis le Débonnaire ⁽²⁰⁾. Cet acte daté provient d'un cartulaire (recueil de chartes) copié entre 1406 et 1418 d'après une charte de 1113. Il s'agit là des premiers documents certains. Mabillon ⁽²¹⁾ à propos de cette charte de Lothaire effectue les commentaires suivants :

1. Louis le Débonnaire avait pris le monastère, ses religieux et ses biens sous sa protection spéciale.

2. On y observait déjà la Règle de Saint Benoît.

3. Les religieux selon cette même Règle avaient le droit de choisir leur abbé. La vérité historique prend ensuite le pas sur la légende.

Les moines accueillent les religieux de Saint-Bavon de Gand, établissement incendié par les danois en 851. Ils arrivent à Nesle entre 882 et 890 et en repartent en 939.

Entre temps le 29 août 887 ils assistent dans l'abbatiale au sacrement d'Hérifrède futur évêque d'Auxerre par Hualtere, archevêque de Sens.

On parle encore de Nesle en 1135, lorsque Hatton, évêque de Troyes (1122) décide que Montieramey, Molesme, Saint-Rémi de Reims, Saint-Pierre-aux-Monts et Nesle, entrent dans une sorte de groupement spirituel, obligeant les abbés à se rencontrer périodiquement. Ces réunions (chapitres) avaient entre autre pour mission de désigner des visiteurs chargés d'apprécier la qualité de la vie monastique dans les prieurés.

Parmi les bienfaiteurs nommons :

- Mahaut, comtesse de Rethel, veuve du comte Manassès VI, mort vers 1200 ;
- Les familles de Broyes avec Félicité, Hugues et Simon ;

- Thomas de Coucy qui avait épousé Mathilde de Broyes ;
- Guy de Dampierre, connétable de Champagne (mort en 1216) ;
- Thibaud V le chansonnier.

Un peu avant 1400, les possessions de Nesle sont réparties sur plusieurs villages : Montgenost, Fontaine-sous-Montaiguillon, Bouchy-Saint-Genest, les Essarts-le-Vicomte, Barbonne, Villevotte, etc... On

compte à la même époque douze moulins, des maisons à Villenauxe, quatre fermes, des bois..., toutes propriétés de rapport auxquelles il convient d'ajouter les revenus provenant des pressoirs, d'une tuilerie, des fours à pains. En 1564 le nombre des moines n'est plus que de six et pour que ce chiffre soit suffisamment éloquent il est utile de le rapprocher de l'effectif des années 1150-1200 qui s'élevait à 150 ! Une centaine d'an-

nées plus tard on décide de réformer le monastère... les religieux à qui on a confié cette charge doivent se rendre chez le curé du village pour y chercher la clé du monastère... les deux derniers moines n'y résidant plus. Les nouveaux religieux quittent également les lieux pour Villenauxe en 1673. Ce départ marque la fin prématurée de notre plus ancien monastère.

(15) D'Arbois de Jubainville. *Voyage paléographique dans l'Aube*. Page 4 et suivantes.

(16) Dom Martin Rethelois. *Chroniques générales de l'O.S.B. Tome I*. Page 209. In Gilbert Cherest. *Une abbaye de la Brie champenoise. Quelques notes pour servir à l'histoire de Notre-Dame de Nesle. Mémoires de la S.A.C.S.A.M. Tome LXXVII*. 1962. Page 33.

(17) Courtalon. *Topographie historique du diocèse de Troyes. Tome III*. Page 341. Idem in Edouard André. *Histoire de l'abbaye du Bricot*. 1895. Paris. Ed. Alphonse Picard et fils. Page 42.

(18) Jackie Lusse. *Les fondations monastiques en Champagne des origines au XIII^e siècle. Essai de cartographie expliquée. Mémoire de maîtrise*. Reims. 1971. Page 27.

(19) Camuzat. *Promptuarium*. In Gilbert Cherest. *Ci-dessus*. Page 33.

(20) AAUB. 8 H 1. Folio 20 verso et 21 recto. In Gilbert Cherest. *Voir plus haut*. Page 33.

(21) Idem ci-dessus.



Sceau d'un abbé de Nesle

Saint-Gond-d'Oyes

À la cour de Dagobert I un certain Vandrille est revêtu de charges importantes pour le fonctionnement du royaume. Mais en 629, il décide de se retirer de la vie publique et civile. Il fonde le monastère de Fontenelle en pays de Caux en 648. C'est là que Gond, son neveu, prend la robe après l'avoir rejoint ⁽²²⁾.

À cause d'une croissance trop rapide de l'effectif des moines, saint Van-

drille ordonne à certaines colonies de ses religieux de quitter Fontenelle. À la tête de l'une d'elles, Gond chemine au hasard jusqu'à "Augiam" (Oyes). Trouvant le lieu à sa convenance, la troupe y fait élever une chapelle dédiée à saint Pierre. La construction du monastère suit ⁽²³⁾.

De ce monastère il ne reste rien puisque sa destruction par une bande normande a lieu au IX^e siècle. Vers le milieu du X^e siècle, Odalric, un seigneur de

Lorraine est appelé au siège de Reims; le siège s'opère précisément en 962.

Pendant ce temps, sa mère, Eve entreprend la visite de la région et passant par Oyes décide la réédification du monastère qui s'appellera dorénavant Saint-Gond.

Il dure peu de temps car, dans des circonstances que nous ignorons, il est partiellement détruit, ce que prouve en 1082 une demande faite par



35. L'Invasion des Barbares en 1914
L'Ancienne Abbaye de SAINT-GOND fondée au VIII^e siècle
et qui a donné son nom aux célèbres marais
Il ne subsistait plus que quelques constructions, que les Allemands
ont brûlés le 8 Septembre à leur passage

Après onze siècles de résistance au temps, les restes de l'édifice de Saint Gond succombent sous l'ardeur de la fureur humaine.

VETERA DIŒCESIS TRECENSIS MONASTERIA.

Infula oppidum est duabus ab urbe Tricassina leucis ad Ozam fluviolum. Ibi sedente Cameliano Aventinus abbas monachorum gregem pascebat. Huic successit Fidolus Arvernus inter Manubrias a Theodorico rege abstractus a patria, qui in Trecensem pagum advenit, Aventini disciplinæ sese mancipavit, præpositi officium sibi impositum gessit & suffectus est S. Aventino, qui in proximum Insulæ locum secessit ubi ad mortem usque solus perseveravit. Fidolus vero migravit in cœlum xvii cal. Junii. Ejus reliquæ in monasterio Cellensi asservantur. Nunc est prioratus Molisimo subjectus.

Mentuniacum monasterium fuit ad Sequanam duabus leucis infra Trecas. Erectum fuit anno circiter 530 in honorem sanctorum Gervasii & Protasii à B. Romano qui primus illius abbas existit, postea Remensis episcopus factus post S. Remigium, non sedit ultra biennium. Romano S. Leo successit circiter annum 533, qui obitum suum prædicit a sanctis Hilario, Martino & Aniano. Leoni Baudomundus suffectus est. Excisum est monasterium ab annis fere 600, quod nunc S. Leo ab incolis loci prisco nomine relicto appellatur.

Sanctus Godo comitis Virdunensis & sororis

D S. Wandregisili filius, ejusdemque discipulus & in condenda Fontanella adjutor, Roman ab eo missus reliquias detulit quas S. Audoënus in variis Fontanellæ basilicis reposuit, expleto tyrocinio Oyam in confinio campaniæ & Briegensis pagi ad Sezannam oppidum petiit, ubi primam fundavit in honorem S. Petri abbatiam anno 676 ex chronico Alberici, melius circa 661 primusque præfuit abbas. Eversum a Normannis Haltingo duce monasterium instaurasse dicitur Eva comitissa ob receptam S. Godonis meritis sanitatem. Lapsa temporis non modo ædificiis sed & religione fere destitutum Hugo Trecensis episcopus Hugoni Cluniacensi abbati restituendum in pristinum statum ordinandumque commisit monasterium anno 1082 literis quas edidit Mabillonius Annal. tom. V, p. 188. Bona illius confirmavit & ampliavit Hato episcopus anno 1128. Bullas concessere Honorius II, Alexander III pontificatus 16, Innocentius III anno 1200 & Honorius III anno 1224. Diplomata etiam indulfit Henricus Campaniæ comes annis 1155, 1156, 1171 & 1173.

Parmi les premiers monastères du diocèse de Troyes, figure Oyes.

Son histoire est rapidement brossée à partir de quelques dates (note 23) par des religieuses du XVII^e

Hugues évêque de Troyes à l'abbé de Cluny visant à la restauration du monastère et à l'envoi de religieux. Dès lors, l'évêché de Troyes prend Oyes sous sa protection. Il est imité par Henri I comte de Champagne qui prend par exemple la défense du monastère attaqué par les seigneurs de Pleurs ; nous sommes en 1155.

Après son rattachement à l'abbaye bénédictine de Montier-la-Celle, confirmé en septembre 1342 par le pape Clément VI, l'abbaye est réduite en simple prieuré. Il ne reste d'ailleurs, et c'en est peut-être l'explication, que huit religieux. Signalons qu'au XVI^e siècle l'un des prieurs se nomme Claude Toignel d'Epense qui publie un poème latin sur la vie de saint Gond, ainsi

que la description du monastère. Le reste des bâtiments, c'est à dire ce qui n'a pas été saccagé par les protestants est transformé en ferme. L'église est démolie en 1808. Au coeur des manoeuvres de la première guerre mondiale, les ultimes vestiges sont ruinés par les allemands le 08 septembre 1914.

(22) Edmond de Barthelemy. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre-d'Oyes*. 1882. Page 2.

(23) *Gallia Christiana*. Tome XII. Colones 531 et 532.

Orbais

Réole, ou Rieule, archevêque de Reims est à l'origine en 680 du monastère d'Orbais. Cependant il n'en détient pas les rênes au commencement; ceux-ci sont confiés en effet à Leudemar, premier abbé et premier occupant d'Orbais avec cinq de ses confrères, venus tous de l'abbaye de Rebas. On y respecte les statuts du moine irlandais Colomban et on y pratique la Règle de saint Benoît.

À la suite de Rigobert, Bavon prend la crose de 844 à 853. Son abbatiat est surtout marqué par une vive polémique sur l'interprétation théologique des Écritures des pères de l'Église. Ancien moine de Fulda envoyé à Orbais après une tentative de désengagement des ordres, Gotescalc y étudie les textes de saint Augustin. Les propositions auxquelles il aboutit sont

largement diffusées puisqu'il correspond entre autres avec Loup de Ferrières, Jonas d'Orléans, Marquard de Prum et confronte ses idées avec celles d'éminents ecclésiastiques sur le chemin qui le mène à Rome en 845. C'est justement de sa rencontre avec l'évêque Noting que se déclenchent ses ennuis. Ce dernier encourage l'ancien abbé de Fulda, Raban-Maur,



L'église d'Orbais.

devenu archevêque de Mayence, à réfuter Gotescalc. Si fait, mais sur quelles bases? Du point de vue de ses détracteurs, Gotescalc affirme une prédestination d'inspiration manichéenne selon laquelle les élus sont conviés au repos éternel et les damnés à la mort éternelle, ce qui conduit à penser que Dieu ne veut pas le salut de tous les hommes. L'affaire est d'importance et en 848 Raban-Maur ne fait rien moins que de convoquer un concile à Mayence pour condamner le moine désormais hérétique. Hincmar, l'évêque de Reims appelle lui aussi l'année suivante un concile à Quierzy-sur-Oise à la suite duquel Gotescalc est enfermé dans la prison du monastère d'Hautvillers. Gotescalc clame sa bonne foi, le sérieux de son travail de lecture, l'étroitesse d'esprit de l'orthodoxie et puisque sa doctrine ne se trouve pas fondamentalement en contradiction avec celle de saint Augustin, des prélats vont oser prendre sa défense, tels Loup de Ferrières, Ratramme de Corbie, Amoln archevêque de Lyon et Rémi son successeur, Prudence évêque de Troyes, etc...

Intransigeant dans son opposition à Gotescalc, Hincmar fait tenir un deuxième concile à Quierzy en 853 ⁽²⁴⁾, auquel concile répond le très critique synode de Valence en janvier 855.

Le moine qualifié d'hérétique meurt en 868 ou 869, "irréductible dans son obstination" ⁽²⁵⁾.

L'abbatiate de Bavon ne se réduit pas au précédent conflit. Il s'impose comme le zénith de l'influence d'Orbais, sans doute due à l'école monastique qui s'y est développée. Mais encore signalons le rôle de l'emplacement même, nécessaire point de passage entre par exemple Reims et Chartres. À cet égard, Richer, moine, entreprend ce voyage, dans les années 995-998 et en indique toutes les difficultés, ainsi que les motifs de satisfaction "j'arrivai à Orbais, monastère réputé pour sa grande hospitalité. J'y trouvai un réconfort dans l'accueil du seigneur abbé D., en même temps qu'une aide dans sa générosité..." ⁽²⁶⁾.

La prospérité ne dure pas puisque les normands ravagent les lieux au début du Xe siècle. Ce n'est que courant XIIe siècle que l'abbaye est reconstruite de manière durable (le chœur en est terminé en 1180). Les travaux s'étirent tout au long de dizaines d'années; son aménagement définitif sur plusieurs siècles (les

célèbres stalles sculptées datent de 1520). L'édification tardive n'est cependant pas un gage de solidité puisqu'une grande partie de la nef s'effondre en 1651. À propos des aspects de la construction, de la restauration et de l'architecture nous consulterons avec profit : Alain Villes, l'ancienne abbatale Saint-Pierre d'Orbais, Société Française d'Archéologie, Congrès archéologique de France, 185^e session, 1977, Champagne-Paris, 1980. Orbais n'échappe pas aux désastres de la guerre interreligieuse du XVI^e siècle, au cours de laquelle son pillage occasionne la disparition de ses documents écrits. L'abbaye est aspirée par la réforme de Saint-Maur en 1667. Après des années d'efforts, la nouvelle bibliothèque contient près de 4000 livres qui permettent à Dom du Bout, prieur en 1699, de composer l'incontournable et quasiment complète histoire de l'abbaye ⁽²⁷⁾. Un peu plus de 90 ans s'écoulaient encore avant que, le 03 avril 1791 les biens de cet ensemble ne tombent dans le domaine public. Depuis il est protégé (monument historique) et est soumis à d'incessantes vagues de restauration.

⁽²⁴⁾ Le second concile de Quierzy permet à Hincmar d'exposer ses fameux "capitula", quatre articles de doctrine, contresignés par le roi Charles le Chauve. Proche de nous, on y voit "la malice de Hincmar et le venin qui y étoit caché dans ces quatre propositions". Dom du Bout. Histoire de l'abbaye d'Orbais. In Revue de Champagne et de Brie. Extraits. 1883-1887. AMAR Ch 38. Page 223. Inversement Gotescalc reste ce moine qui "troubla la paix de l'Église dans le IX^e siècle par ses erreurs sur la grâce et la prédestination". M.T Guyot. Dictionnaire universel des hérésies, des erreurs et des schismes. 1847. Plancy. Société de Saint-Victor pour la propagation des bons livres. Pages 165-166.

⁽²⁵⁾ A. d'Alès. Dictionnaire apologétique de la foi catholique, contenant les preuves de la Vérité de la Religion et les réponses aux objections tirées des sciences humaines. Gabriel Beauchesne éditeur Paris. 1922. Tome IV. Colonne 223.

⁽²⁶⁾ Robert Latouche. Textes d'histoire médiévale Ve-XI^e siècles. P.U.F. 1951. Pages 181-182.

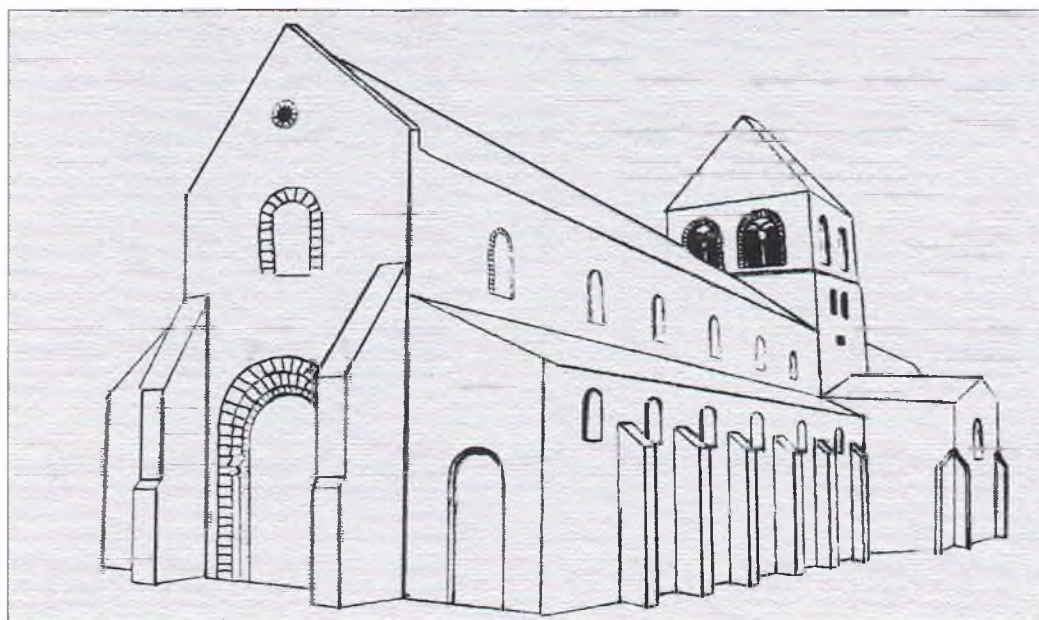
⁽²⁷⁾ Dom du Bout. Histoire de l'abbaye d'Orbais. Paris, Alphonse Picard. Reims, F Michaux. 1890.

Péas

De leur propre initiative, mais sous l'autorité pour l'un de l'évêque de Langres et pour l'autre du comte de Blois-Champagne, l'abbé Robert de Molesme et Hugues Bardoul II se rencontrent à Chateavillain entre 1089 et 1104, peut-être en 1097⁽²⁸⁾. La discussion porte sur l'implantation d'un monastère en la seigneurie de Broyes et Chateavillain. Cependant la seigneurie possède déjà un prieuré dans le château de Beaufort, inauguré en 1058 par Hugues Bardoul I. Par contre à quelques dizaines de kilomètres au nord, la partie septentrionale en est

dépourvue. L'obstination et l'empressement à la construction d'un monastère résulte sans doute du départ imminent du seigneur pour la croisade. Et à l'époque, le moyen de se faire exempter de ses fautes, d'acheter des prières pour son âme après le décès, de s'ouvrir le chemin du salut en somme, consiste ordinairement en l'aliénation de propriétés au profit d'institutions ecclésiastiques. La date du départ pour la croisade, 1099, rend crédible l'hypothèse de l'abbé Millard à propos de la date exacte de rencontre que nous évoquions plus haut, entre Robert et le seigneur de Broyes.

Hugues Bardoul II aumône donc aux moines de Molesme une certaine superficie de terre devant le château de Broyes pour y construire une église. En 1104 le prieuré est achevé au lieu-dit "Peiaco" sur les terres du sire. En accord avec sa femme, le seigneur consolide la vie du prieuré et son avenir en offrant aux moines l'église Notre-Dame et Saint-Nicolas, les dîmes de Péas, le village et tous ses habitants, une partie des dîmes de La Villeneuve-les-Charleville et de Broyes, le village de Courjonnet, etc... Les moines obéissent à la Règle de saint Benoît ; le prieur dépend de l'abbé de Molesme. Péas est le quarantième prieuré de l'abbaye de Molesme. Il deviendra rapidement un centre religieux important, protégé par les plus puissantes autorités séculières. À titre d'exemple, en 1119, Adèle comtesse de Blois donne à ces religieux le droit de foire qu'elle possède à Sézanne le jour de la fête de la Saint Nicolas. En 1164, le prieuré de Péas est confirmé dans son droit de présentation à la cure de Baye⁽²⁹⁾ et de Villeneuve-les-Charleville, etc...



L'église du prieuré vers 1300, à son apogée architecturale.

7 H 1520
 Hugo dominus breceñ omnibus ad quos littere iste puenierint:
 salt. Notum sit omnibus tam futuris quam p̄sentibus quod conten-
 tio que uerebatur inter monachos paiaçenses. 7 canonicos sancti
 Blitani sup decimis carrucarum mearum in territorio breceñi hoc modo
 terminata est. Canonici multis audientibus quicquid in decima illa
 sepius reclamauerant: monachis p̄dictis in pace p̄petuo possidendū
 dimiserunt. Hujus rei testes sunt. Stephs abbs motmēi. Gerardus p̄or
 paiaçē. Theobaldus cellerari⁹ eiusdem dom⁹. 7 ceteri monachi ibi ma-
 nentes. thomas cleyic⁹. hugo uillie⁹. 7 Rainald⁹ filius ei⁹. et Radulfus.
 donn⁹ thomas breceñ capellan⁹. Iohs thesaurari⁹. Magist⁹ Guericus.
 hugo p̄posit⁹. Boisardus gener ei⁹. hameric⁹ de castro. Burdin⁹ de curno.
 Albic⁹. Gyard⁹. clarebald⁹. forestari⁹. Actum fuit hoc anno uerbi in car-
 nati. m. c. lxx. vii

Cette charte, conservée aux Archives de Dijon, fait intervenir les moines de Péas et Hugues, seigneur de Broyes.(30)

Après la fin de l'édifica-
 tion du cloître vers 1150,
 des modifications architec-
 turales touchent l'abside
 qui, de romane, devient
 chœur gothique vers 1220,
 et ajoutent ensuite une
 chapelle entre le chœur et
 le bras sud, ainsi qu'une
 nef latérale sud.

Le bâtiment n'est pas épar-

gné par les évènements de
 1567 qui anéantissent le
 cloître, le dortoir, l'infirme-
 rie, l'hôtellerie, des
 granges, le pressoir, le bras
 nord. Ils sonnent le déclin
 de la fonction religieuse
 régulière du prieuré. Entre
 1600 et 1740 après la scis-
 sion du domaine, la partie
 du levant est aménagée

progressivement en ferme.
 Le cahier des plaintes et
 doléances confirme
 qu'avant la Révolution, la
 communauté des moines
 n'est plus que fictive.
 Les prieurs résident à
 Molesme, puis à Paris...
 ils perçoivent néanmoins
 les revenus des biens don-
 nés à bail.

(28) Abbé Millard. Histoire de
 Sézanne. 1897. C.E.C. Tome I
 Page 57

(29) ACOO. 7 H 1519.

(30) ACOO. 7 H 1520.

Le "sentier de Mondement", circuit pédestre des "Randonneurs du Sézannais"

*Par Gilbert Hugot
et Michel Lintz*

Les "Randonneurs du Sézannais" se regroupent au sein d'une association qui a vu le jour en septembre 1990. Constituée de 75 membres actuellement, l'effectif ne cesse de progresser : il a presque doublé (licenciés) depuis quatre ans. Les adhérents sont soumis au respect de la charte du Randon-

neur, moyennant quoi de nombreuses sorties leur sont proposées dans le mois. Certaines sont locales et bénéficient des circuits environnants (ceux que nous évoquerons ci-après, mais aussi la Traconne, le Val des Marais, le Gault, Montmort, Vertus,...). D'autres se situent très au-delà de notre région et ont parfois un caractère permanent ; citons par exemple la randonnée de nuit à Paris ou le week-end raquettes dans les Vosges en

janvier, la randonnée à Charleville-Mézières en février, le voyage en Belgique en avril, la randonnée d'une semaine dans les Alpes en juillet-août, le marché de Noël de nuit à Metz, etc ...

Plusieurs de ces manifestations sont organisées en collaboration avec d'autres associations locales ou nationales et nécessitent des déplacements en cars. Au total pour l'année 1999, un bilan de plus de 50 activités et destinations.



Photographie : Randonneurs du Sézannais.

Les Randonneurs du Sézannais sur les chemins des vignobles locaux.

La création d'un sentier de randonnée pédestre



Balisage d'un circuit par l'équipe des Randonneurs du Sézannais.

La création d'un sentier de randonnée pédestre obéit à certaines règles décrites dans la charte officielle du balisage éditée par la FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre). Cette charte est reconnue des ministères de l'Agriculture, de l'Aménagement du territoire et de l'environnement.

La création, le balisage, l'entretien des sentiers ont pour triple but de participer à la sauvegarde des chemins (donc participer à la sauvegarde du patrimoine rural) de faire connaître des itinéraires présentant des intérêts touristiques et de répondre aux besoins de loisirs des usagers.

L'ÉLABORATION DU PROJET

Elle comprend cinq étapes :

1. Le choix du type d'itinéraire pédestre à réaliser (car il en existe plusieurs):

- Les itinéraires de promenade et de randonnée, généralement en boucle, d'une durée de quelques heures à une journée au maximum balisés en jaune.

- Les itinéraires parcourus sur plusieurs jours. Parmi ceux-ci, le GR de Pays, conçu généralement en boucle, permet en plusieurs jours de faire le tour d'un pays. Il est balisé en rouge et jaune. Le GR (ou itinéraire) de Grande Randonnée qui permet de traverser en plusieurs jours une région. Il est balisé en blanc et rouge et porte un numéro. Ces marques sont propriété de la FFRP.

2. La recherche sur plan et carte.

3. La reconnaissance sur le terrain :

c'est à dire l'étude des difficultés, des panoramas et sites traversés, des curiosités naturelles, des monuments, des hébergements,...

4. La présentation du projet auprès de toutes les personnes ou organismes concernés :

propriétaires, particuliers, maires des communes intéressées, Associations Foncières, Comité Départemental du Tourisme, Office National des Forêts...

5. Les démarches administratives.

Car pour l'aménagement, le balisage et l'entretien, diverses autorisations sont nécessaires auprès des com-

munes, des propriétaires le cas échéant, de l'Office National des Forêts...

Le projet établi en accord avec le Comité Départemental sera homologué par la FFRP et figurera éventuellement sur le PDIPR "Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée".

L'AMÉNAGEMENT DU SENTIER

Une fois le projet réalisé, l'aménagement du sentier comprend le balisage, l'entretien, la signalisation, les travaux éventuels... Le balisage est effectué bénévolement par des baliseurs officiels de la FFRP, aidés éventuellement par les communes pour l'entretien des sentiers. Actuellement dans le Sud-Ouest Marnais, plusieurs créations de sentiers sont en projet. Toute association qui réalise un balisage prend l'engagement de l'entretenir en bon état en vue de le pérenniser.

L'association "Les Randonneurs du Sézannais" a participé récemment à la création du sentier de Mondement, inauguré lors de la fête de la randonnée du 20 juin 1999 et de deux circuits urbains : les ruelles et les moulins de Sézanne.

La FFRP prépare actuellement un topo guide des plus belles randonnées de la Marne où figureront le sentier de Mondement et le circuit des ruelles de Sézanne.

Michel Lintz, initiateur de ces circuits, est le baliseur de la FFRP et de cette association. Il est responsable également du balisage du GR de Pays de Thibault de Champagne, de Chaptou à Nesles la Reposte. Plusieurs randonneurs de cette association viennent d'effectuer un stage sous la houlette de Bernard Desmoulins responsable technique des sentiers afin de l'aider dans cette tâche.

Gilbert Hugot, président des "Randonneurs du Sézannais", est joignable au 03-26-81-46-72.

Ajoutons que le Pays Sézannais est très riche en potentiel touristique pédestre, en circuits... et en associations de randonneurs.

Le "sentier de Mondement"

Cette randonnée prend le départ à Mondement (*point A*), au pied du mémorial qui rappelle les durs combats de 1914.

Avant de s'élancer sur les sentiers, prenons le temps d'en faire le tour et de prendre connaissance de ce qui est relaté sur la plaque commémorative.

Puis dirigeons-nous sur Sézanne en traversant les bois et la plaine de Brie. Dès que nous atteignons la RD 951, que nous longeons sur 100 m environ, nous apercevons à nos pieds Sézanne et nous sommes à l'endroit précis où vers 1050, était installée cette cité (*point B*).

Une descente rapide entre les vignes nous conduit vers la plaine

champenoise. Contournons Sézanne par l'est, et bien vite à la sortie du bois sur la RD 339, nous découvrons à l'horizon sur les hauteurs qui coiffent le vignoble, le village de Broyes.

Ce vignoble nous le traversons à mi-pente et nous nous dirigeons droit vers le château des pucelles (*point C*) qui trône sur son piton rocheux. *"Il est appelé ainsi car autrefois, lors des invasions, toute la gent féminine s'y enfermait pour éviter les sévices barbares."*

Contournons ce château vers le nord et sur notre droite apparaissent encore les vestiges de fortifications. Nous redescendons dans la plaine pour remonter vers le village d'Allemant dominé par son église

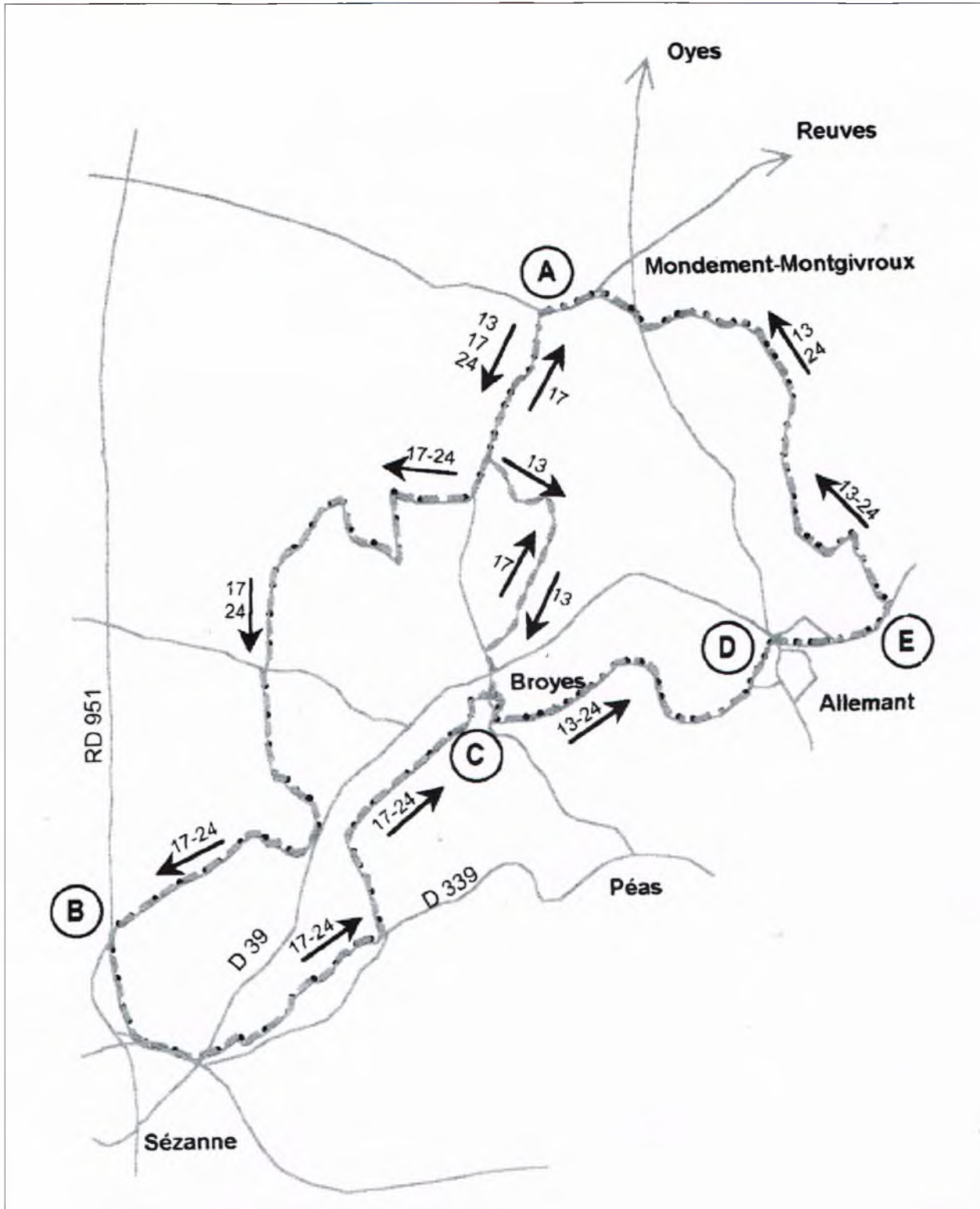
Saint Rémy (*point D*) dont le clocher servit d'observatoire à Napoléon lors de la bataille de Fère Champenoise en 1814. Une petite descente dans le village pour remonter brutalement vers un joli point de vue d'où l'on peut embrasser l'ensemble du village tout en jetant un regard lointain vers la plaine champenoise.

En suivant la crête bordée de vignes, brutalement nous obliquons vers le nord pour rejoindre la RD 39. Une centaine de mètres plus loin, un autre point de vue (*point E*) cette fois sur les marais de Saint Gond qui s'étendent presque à nos pieds avec les petits villages de Reuves et de Broussy le Petit.



Photographie : Paul Marquet

Mondement, au pied du mémorial qui commémore les durs combats de 1914.



infographie : J. M. Vivant

Nous longeons le bois dit "du Haut Grès" pour nous retrouver à son extrémité face à cet imposant mémorial que nous avons quitté quelques heures plus tôt.

Trois circuits sont proposés aux

promeneurs selon leurs disponibilités ou leurs possibilités (*voir plan*). Le plus court comprend 13 km et joint les villages suivants : Mondement, Broyes, Allemant, Mondement. Le plus long, dit circuit

"Mondement, Sézanne, Broyes, Allemant, Mondement", mesure environ 24 km. Si on retranche le passage par Allemant, on obtient un circuit intermédiaire de 17 km.

Chenilles et papillons : une faune classique mais splendide !

Par Emeric Delong

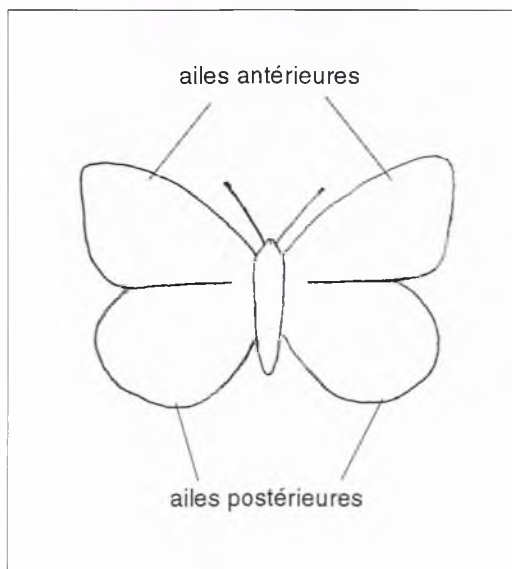


schéma du papillon

Les modes changent constamment, c'est là leur principale caractéristique. Elles changent toutefois plus ou moins vite selon les domaines. L'une des récentes modes, qui est cependant déjà sur son déclin, est l'engouement pour les insectes. Dans le monde des êtres à 6 pattes, qui font partie de l'embranchement des arthropodes au même titre que les araignées, les mille-pattes ou les crabes, on distingue encore différents ordres. Je m'intéresserai plus particulièrement à celui des Lépidoptères, c'est-à-dire les "ailes écaillées" ou papillons. Nous n'avons pas, à ma connaissance, d'espèce ni même de variété propre à la région de Sézanne, mais on peut tout de même observer un certain nombre d'espèces assez remarquables. Il peut s'agir de véritables "joyaux", d'autres diront qu'il s'agit de monstres, chacun son opinion, mais je peux toutefois ajouter que certains de ces "monstres" sont, en quelque sorte, en voie de "réapparition".

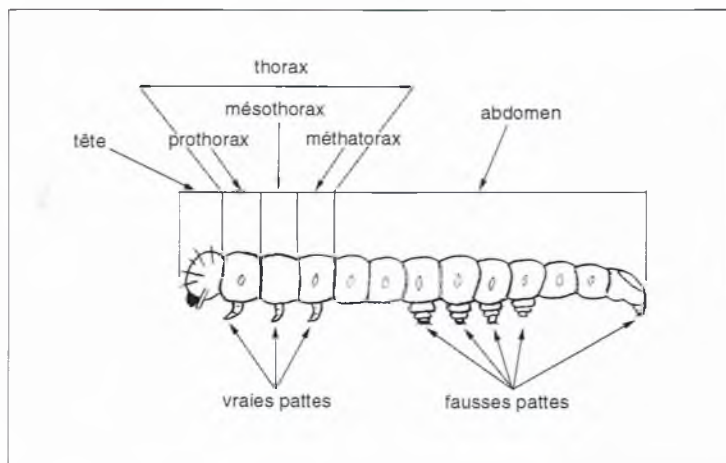


Schéma simplifié d'une chenille type

Avant de voir la description de quelques-uns de ces joyaux et d'apprendre à les élever, je dois, même si cela peut être rebutant au premier abord, voir succinctement la biologie des Lépidoptères.

Biologie succincte des Lépidoptères

Ces animaux sont des invertébrés : ils n'ont pas de colonne vertébrale ni de squelette interne. Ils appartiennent à l'embranchement des arthropodes, c'est à dire qu'ils possèdent des pattes articulées et un squelette externe divisé en segments articulés.

On les range dans la classe des insectes : ils possèdent 3 paires de pattes.

Je m'arrêterai là pour les noms de sous-classes et de divisions, etc. Les adultes (ou imago) ont des ailes, leur développement passe par différents stades larvaires (chenilles) ainsi qu'un stade nymphal (chrysalide ou pupa) au cours duquel a lieu la métamorphose.

Le corps est divisé par les biologistes en trois parties, que ce soit chez l'adulte ou la larve : la tête, le thorax et l'abdomen (voir schéma).

Une dernière remarque avant de passer à la description, les larves semblent posséder plus de trois paires de pattes, en fait on distingue les trois paires de vraies pattes, celles portées par le thorax, et les fausses pattes portées par l'abdomen.

Avec ces quelques notions et les deux schémas ci-contre, nous sommes prêts pour les descriptions de quelques espèces présentes sur la région sézannaise.

*Colias crocea**Iphiclides podalirius*

Papillons diurnes

Qui n'a jamais aperçu, parmi les espèces qui voltigent en plein jour, un papillon blanc avec 2 taches noires sur les ailes et un liseré noir sur l'avant des ailes antérieures ? Il s'agit bien sûr de la Piéride du chou, *Pieris brassicae*, bien connue des jardiniers pour les dégâts qu'elle peut causer. Dans la famille des Piérides, le Citron, *Gonepteryx rhamni*, est une belle espèce jaune présentant la même tache noire au centre de l'aile antérieure. Pour terminer avec les Pieridae, mentionnons l'existence du Souci, *Colias crocea*, une autre espèce jaune légèrement orangé, présentant la tache noire et le liseré qui borde les ailes antérieures et postérieures, ces dernières étant d'ailleurs plus sombres.

Un autre papillon très connu, appartenant lui à la famille des Nymphalidae est le Paon de jour, *Inachis io*, ce papillon noir au repos qui montre quatre gros yeux sur fond rougeâtre lorsque qu'il déploie ses ailes. Il peut être observé auprès d'arbres fruitiers, se délectant du jus sucré provenant des fruits trop mûrs tombés à terre. On peut d'ailleurs à cette occasion remarquer des vanesses, comme le Vulcain, *Vanessa atalanta*, ou la Petite Tortue, *Aglais urticae*. Le premier est globalement noir mais présente des taches blanches aux 2/3 des ailes antérieures et des taches rouges disposées en cercle avec les bandes rouges qui bordent les ailes postérieures. La seconde présente deux lignes blanches sur fond bleu-noir au bord des ailes; le reste des ailes est orange avec des taches jaunes et noires.

Mais il se trouve, à mes yeux, que la famille qui recèle les plus belles espèces est sans conteste les Papilionidae. C'est en effet dans cette famille que se trouve le Machaon, *Papilio machaon* : il s'agit d'un porte-queue assez grand (envergure de 8 à 10 cm) qui présente des ocelles rouges bordés de noir et de bleu clair au bout d'une série de marques bleu-violacé. Sa chenille est d'abord noire avec des taches blanches, la faisant ressembler à s'y méprendre à une fiente d'oiseau; elle devient par la suite verdâtre rayée noire avec quelque taches rouge-orangé. Cette chenille possède d'autre part une arme étrange : l'osmétérium, sorte de corne gonflable qui est en fait une glande sécrétant une substance nauséabonde destinée à repousser les prédateurs.

Le Flambé, *Iphiclides podalirius*, est de dimensions semblables au Machaon et est lui aussi un porte-queue dont l'appendice caudal est légèrement plus grand que chez le *Papilio machaon*, une alternance de bandes noires et blanches le font ressembler à un zèbre. Citons enfin les Lycaenidae, dont les principaux représentants sont de petits papillons bleus: les Argus et autres Azurés; on remarquera au passage un comportement quelque peu étrange chez la chenille de l'Azuré d'Arion (Azuré du serpolet), *Maculinea arion*. En effet les larves sécrètent un miellat qui attire certaines fourmis qui les élèvent dans la fourmière à partir du deuxième stade larvaire.



Larves de *Papilio machaon* élevées ici sur des carottes.



Chrysalide de *Papilio Machaon* peu avant la sortie du papillon (émergence). Les différentes couleurs qui apparaissent à travers la chrysalide sont le signe de cette émergence.

*Papilio machaon*

*Gastropacha quercifolia**Eulplagia quadripunctaria**Catocala nupta**Noctua pronuba*

Papillons nocturnes

Représentant près de 90% des Lépidoptères vivants, les Hétérocères (tels qu'on les appelle) furent aussi les premiers à apparaître sur Terre voici 140 millions d'années. Au sein de ce groupe sont généralement connus les bombyx, les phalènes et les sphynx; j'ajouterai à ce trio un quatrième nom : les géomètres. Je ne connais pas l'origine du nom donné aux imagos pour les deux premiers, mise à part l'anecdote sur les phalènes qui ont donné leur nom à des orchidées tropicales : les Phalaenopsis. Les deux derniers tirent leur nom de l'attitude de leurs chenilles :

- les chenilles des sphynx se tiennent au repos, la tête rentrée dans le prothorax, l'ensemble du thorax légèrement relevé, leur donnant ainsi l'allure des sphynx égyptiens
- les chenilles des géomètres sont appelées arpeuteuses en raison de leur allure lors de leurs déplacements. En effet, elles ne possèdent que deux paires de fausses pattes qu'elles doivent ramener juste derrière leurs vraies pattes pour avancer, ce qui donne l'impression qu'elles mesurent le support sur lequel elles se déplacent.

S'ils sont majestueux sous les tropiques (record d'envergure pour **Attacus atlas**: jusqu'à 30 cm), certaines espèces présentes dans la région de Sézanne sont tout aussi belles sans pour autant atteindre de telles dimensions.

La famille de l'Atlas, les Saturnidae, possède deux représentants qui sont la Hachette, **Aglia tau**, et le Petit Paon de Nuit, **Pavonia pavonia**. La première est une espèce dont l'imago est orangé avec quatre taches noires aux reflets violacés marqués d'un signe ressemblant à la lettre grecque "Tau" : **τ**.

Le second présente des ailes postérieures orangées (chez le mâle), bordées de deux lignes, la ligne intérieure étant brune, la plus extérieure rosée. Les ailes antérieures sont à dominante marron-grisâtre avec

une bordure blanche sur le côté uniquement ainsi qu'un triangle blanc dirigé de la base de l'aile jusqu'à l'ocelle. On retrouve, en effet, un ocelle parfaitement formé au centre de chacune des ailes, la femelle présentant des ailes postérieures ressemblant à s'y méprendre aux ailes antérieures.

N'ayant pas à envier les ocelles aux Saturnidae, les Sphingidae possèdent leurs propres caractéristiques. Les papillons de cette famille possèdent un corps trapu mais fusiforme, des ailes longues et effilées actionnées par des muscles alaires très puissants ce qui fait de ces papillons des voiliers extrêmement puissants, leur vitesse pouvant atteindre, pour certains, 50km/h. Enfin, les imagos possèdent une spiritorompe très développée.

Le Sphinx du troène, **Sphinx ligustri**, semble assez courant; l'imago a un corps noir avec des rayures transversales roses au niveau de l'abdomen, on peut observer une bande dorsomédiane marron clair au centre de laquelle se trouve une ligne noire. Les ailes antérieures sont gris-brun avec des lignes noires parallèles, bordées d'une zone marginale claire; les ailes postérieures suivent l'ornementation abdominale faite d'une alternance de rayures roses et noires. Les chenilles de cette espèce, que l'on trouve parfois sur du lilas (**Syringa vulgaris**), sont vertes avec des bandes rouges et blanches de chaque côté des segments abdominaux. Enfin, ce qui inspire très souvent une peur sans fondement, le dernier segment abdominal porte un scoli noir brillant légèrement incurvé vers le bas, cet appendice présent chez toutes les espèces n'a pas une vocation agressive mais seulement défensive.

On rapporte que des chrysalides ou des chenilles de Sphinx à tête de mort, **Acherontia atropos**, ont été observées dans la région. Il est assez rare de pouvoir observer cette espèce au stade imago car il s'agit d'un papillon migrateur qui nous arrive vers la fin du printemps d'Afrique

du Nord pour se reproduire, la génération suivante cherchant généralement à poursuivre la migration vers le nord.

A côté de toutes ces espèces, les trois suivantes ne sont pas particulièrement impressionnantes mais elles représentent des élevages réalisés ou en cours, d'espèces nocturnes.

La première est le Cul-brun, **Euproctis chrisorrhoea**, qui appartient à la famille des Lymantriidae. Le papillon est uniformément blanc excepté pour l'extrémité postérieure de l'abdomen qui est, comme son nom l'indique, brun. Les chenilles de cette espèce ont la particularité de vivre en nids larvaires, ce jusqu'au moment de la nymphose pour laquelle elles se dispersent. La seconde appartient à la famille des Lasiocampidae, il s'agit de la Feuille morte du chêne, **Gastropacha quercifolia**. Le papillon est lui aussi uniformément brun avec toutefois une légère nuance violacée. La chenille est noire, velue, avec deux taches bleues sur le thorax et quelques petites taches rouges sur les cotés de chaque segment. Enfin, appartenant aux Arctiidae, l'Ecaille chinée, **Eulplagia quadripunctaria**, est un Hétérocère dit diurne car l'imago vole l'après-midi en été. Le corps est divisé comme les ailes pour la coloration, à savoir que la partie avant du corps est blanche avec des rayures noires et la partie arrière est rouge avec des points noirs.

Enfin il faut noter l'existence de chenilles souvent ternes qui vivent dans le sol ou les plantes basses et que l'on regroupe sous le nom de noctuelles et qui peuvent être assez belles, telle la noctuelle psi par exemple.

L'élevage : une distraction passionnante et un jeu pour les plus jeunes !

Il n'y a pas un modèle type qui conviendrait à toutes les espèces, mais on peut toutefois extraire quelques règles simples à appliquer pour mener à bien bon nombre d'élevages de Lépidoptères.

La première est d'éviter un surpeuplement des cages qui déclenche parfois un instinct cannibale. Toutefois cette règle est difficile à respecter pour des espèces comme le Cul-brun chez qui il est nécessaire de maintenir un peuplement suffisant pour la confection du nid larvaire.

La seconde est de maintenir une hygiène irréprochable dans les cages. Enfin la troisième est de ne fournir aux chenilles que de la nourriture fraîche et issue d'une plante consommée par l'espèce.

Il faut cependant apporter quelques nuances à ces règles. On peut, dans le cas où la plante qui sert de nourriture aux chenilles en temps normal est manquante ou totalement défoliée, essayer de substituer une autre plante de la même famille. En dernier recours, on peut se rabattre sur la ronce ou le troène, qui sont des plantes passe-partout et fort bien acceptées chez les espèces polyphages.

D'autre part, plutôt que de réaliser l'élevage dans des récipients en plastique ou en verre souvent mal adaptés, on peut le faire sur des plantes en pots ou directement sur les branches des arbres sous un manchon de gaze ou de tissu très souple pour les espèces arboricoles et sous cloche (construite dans les mêmes matériaux) pour les espèces se nourrissant de plantes basses.

En guise de conclusion, je dirai simplement que nous avons une faune très riche mais fragile, on ne peut donc que se réjouir de voir revenir certaines espèces qui semblaient disparues dans notre région.

*Dessins et photographies :
Emeric Delong.*

BIBLIOGRAPHIE

Pour les curieux :

- Les papillons de D. Carter, coll. L'œil Nature chez Bordes.
- Guide des Chenilles d'Europe de D. Carter & B. Hargreaves, coll. Les Guides du Naturaliste chez Delachaux & Niestlé.

Pour les passionnés :

- L'élevage des Papillons de E. Friedrich aux éditions Sciences Nat.
- Élevage des papillons, de leurs œufs, chenilles et chrysalides (indigènes et exotiques) de R. Guilbot aux éditions Boubée.

Pour les plus jeunes :

- Élever des petites bêtes de L. Rogez, coll. Carnets-Nature aux éditions Milan.
- Papillons et chenilles de L. Rogez, coll. Carnets-Nature aux éditions Milan.

Joseph Daru, un pionnier de la distillerie de la betterave

Par René Bourgoïn

Joseph Eugène Daru naît le 17 janvier 1813 à Melun. Son père Pierre Antoine Noël Daru est intendant général de la maison de Napoléon 1^{er}, secrétaire d'Etat, membre de l'Académie Française, Grand Aigle de la Légion d'Honneur et nommé comte de l'Empire en 1809.

Joseph Eugène, baron, puis vicomte à la mort de son père, épouse le 30 juillet 1844 Louise Geneviève Clémence Camus du Martroy, fille de Emmanuel Jean François Camus du Martroy,

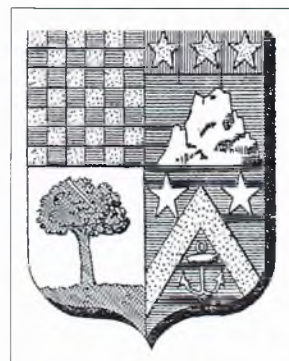
(baron de l'Empire puis vicomte en 1821), et de Louise Alix Nompère de Champagny (fille du duc de Cadore).

Sous le second Empire, il est caissier général de la caisse des dépôts et consignations et officier de la Légion d'Honneur. Suivant contrat passé par devant Maîtres Casimir Noël et Dulong, notaires à Paris le 21 juin 1837, il achète pour la somme de cent mille francs le domaine agricole du Clos le Roi, dépendant de la commune de Charleville, canton de Montmirail. Cette pro-

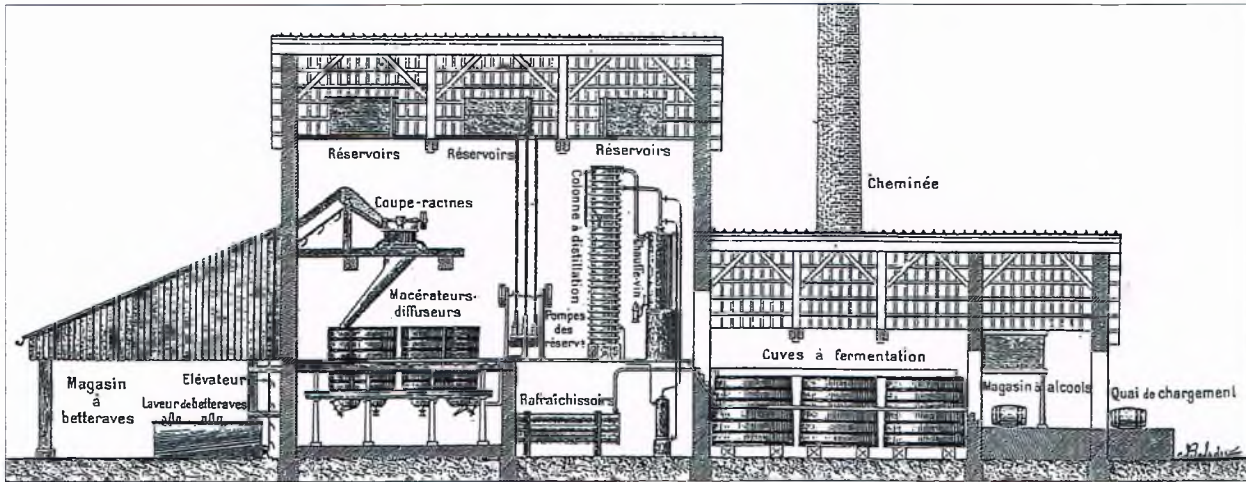
priété appartenait d'une part à Arsène Nicolas Goubault et Marie Anne Caroline Picard son épouse, d'autre part à Alphonse Joseph Lemaire et Zoé Picard son épouse demeurant tous à Villeneuve-l'Archevêque (dans le département de l'Yonne). Il gère son exploitation avec compétence et par des achats de terrains il agrandit sa propriété. Etant estimé des habitants du village, il entre au conseil municipal puis il est maire et ensuite élu conseiller général du canton de Montmirail.



Ferme du Clos le Roi au début du siècle, ancienne propriété de Joseph Daru.



Blason de la famille Daru Ecartelé; au I échiqueté d'or et d'azur; au II d'azur au rocher d'argent mouvant de la pointe et un chef de guerre chargé de 3 étoiles d'or; au III d'argent au chêne de sin., terrassé du mesme; au IV d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles, et en pointe d'une ancre bouclée, de tout d'argent.



Distillerie de betteraves. Les procédés de distillation des jus sucrés fournissaient les alcools et les eaux de vie à usages industriels : éclairage, chauffage, force motrice, fabrication des vernis, des vinaigres, de l'éther, des explosifs.

À cette époque, l'agriculture prend de l'essor et se modernise par l'application de nouvelles méthodes culturales diffusées par les comices agricoles avec le soutien de Napoléon III. Ainsi, Joseph Eugène Daru projette de créer une distillerie de betteraves dans sa ferme.

La société Académique de la Marne publie dans ses mémoires de l'année 1855 une étude intéressante sur ce sujet, car jusqu'alors en France, on ne tirait l'alcool que des vins, des marcs de raisins, des fruits, des pommes de terre, des grains et des mélasses. Le 9 février 1864, Daru adresse une lettre au marquis de Pleurre, président du comice agricole de Sézanne pour l'informer de son intention de construire une distillerie agricole au Clos le Roi. Il veut en faire profiter les cultivateurs de la région en achetant leurs betteraves aux conditions suivantes : 20 francs les mille kilogrammes rendus à l'usine, la pulpe restant à l'usine, ou 14 francs, la pulpe étant rendue aux planteurs.

Les betteraves seront lavées avant d'être apportées à l'usine. Les livraisons ne seront pas inférieures à 1000 kilogrammes et s'étaleront du 15 octobre au 15 novembre. La pulpe étant rendue avec un déchet de 30% du poids des betteraves. Un hectare de terre peut produire 30 à 35 mille kilogrammes de betteraves, à 20 francs on peut en retirer 600 francs et à 14 francs la somme de 420 francs. La pulpe donne le moyen de nourrir et d'engraisser les bestiaux, et autre avantage, la betterave laisse une terre propre qui favorise les semis de blé.

Le comice agricole de Sézanne invite les agriculteurs à cultiver la betterave à sucre pour profiter de ces opportunités tant au point de vue agricole que financier.

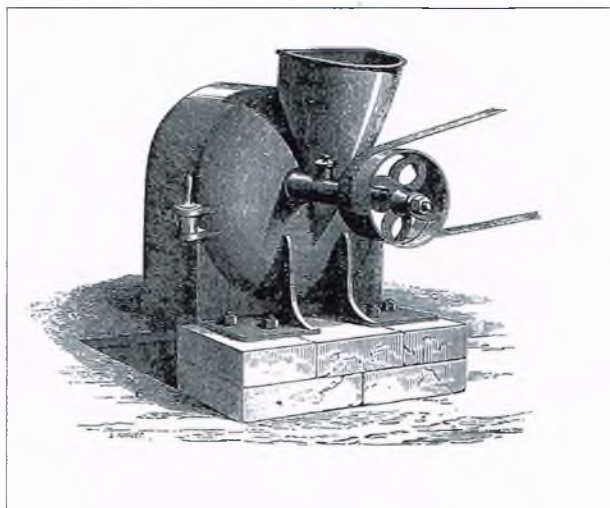
Vers 1882, Joseph Daru arrête la fabrication d'alcool et l'usine est désaffectée.

Le 28 octobre 1883, son épouse Louise Geneviève Clémence Camus du Martroy décède à Paris. Le 28 octobre 1888, le vicomte Joseph Eugène

Daru s'éteint à l'âge de 75 ans au château de Trois-Moulins près de Melun en Seine et Marne. Son corps est transporté à Paris et inhumé dans les caveaux de l'église saint François Xavier. Il laisse deux fils : Martin Bruno Daru, né le 8 février 1848, chef d'escadron au 34^e régiment d'artillerie, marié le 31 janvier 1881 à Félicité Mathilde Lucie Magne, fille de Pierre Magne, ministre du second Empire.

Son second fils, Marie Alexandre François Daru

né le 25 juillet 1852, lieutenant-colonel au 8^e régiment d'artillerie, marié le 20 juin 1890 avec Claire Aimée Marguerite Napoléonie Davout d'Auersstaedt, née à Lyon le 14 décembre 1869, fille de Léopold Claude Etienne Charles Davout duc d'Auersstaedt, général de division.



Coupe-racines. Les betteraves bien lavées sont coupées en lames minces en forme de tuiles, appelées cossettes, au moyen d'un coupe-racines.

Le fonds ancien de la Bibliothèque Municipale de Sézanne

par Agnès Guesnon

La Bibliothèque Municipale de Sézanne possède un fonds ancien varié et relativement important, issu pour une grande part des bibliothèques ecclésiastiques de la ville ou des abbayes environnantes, dont les biens furent saisis pendant la Révolution.

Ce fonds ancien, qui selon la définition regroupe et désigne les livres imprimés depuis le milieu du XV^e siècle jusqu'en 1800, est entreposé actuellement au deuxième étage des bâtiments de la Bibliothèque Municipale, située place du Champ Benoist, à l'Ancien Collège.

Aujourd'hui 219 titres correspondant à 423 volumes ont été ré-

pertoriés, catalogués, classés puis rangés par format. Un catalogue relié, organisé par ordre alphabétique d'auteurs permet un repérage des ouvrages et une utilisation comparable à celle d'un fichier-auteur de la bibliothèque.

L'histoire de ce fonds reste obscure sur bien des points, car peu de traces demeurent. Ainsi, les registres élaborés lors du décret du 2 Novembre 1789, qui instaura la saisie des biens royaux et ecclésiastiques, à savoir mobiliers et livres, semblent avoir disparus. Il est certain que ces registres ont existé et ont été utilisés comme références puisque des lettres, actuellement archivées dans plusieurs dossiers aux Archives Départementales de Châlons en Champagne, en font mention.

Nous pouvons alors en déduire que les livres évoqués précédemment ont été recensés, inventoriés et entreposés à Sézanne même, au XVIII^e siècle.

Deux inventaires, datés du 9 mai 1791, permettent de connaître les différentes provenances, le nombre et le genre des ouvrages recensés. Il apparaît ainsi qu'à Sézanne intramuros, les chapitres de Saint Nicolas, les Cordeliers, les Récollets et l'Abbaye - Royale de Notre Dame, comptabilisaient 712 imprimés, alors que les abbayes environnantes, à savoir Le Reclus, Pleurs, Montmirail et Baye totalisaient 910 documents, livres imprimés et documents divers.



L'ancien collège, siège de la bibliothèque municipale.

Ils étaient tous entreposés dans la "Maison Commune de la Municipalité de Sézanne" et furent l'objet d'un inventaire par genre.

Il s'avère que 143 volumes traitaient d'histoire, 124 de thèmes religieux, qu'il y avait 40 dictionnaires, mais moins de 20 volumes de médecine, histoire naturelle, politique, morale, philosophie, littérature, etc... Environ 300 volumes correspondaient à "une masse de bouquins et de livres incomplets de différents auteurs" selon les commentaires du "citoyen" chargé d'élaborer cet inventaire !

Il ne reste donc actuellement que 423 volumes proposant un grand éventail de genres ; les livres religieux, en particulier les Bibles, composent la majorité de ce fonds ancien.

La perte de nombreux ouvrages est due au peu d'intérêt attribué à ce fonds qui fut laissé à l'abandon pendant plus d'un siècle. Suite à l'inventaire réalisé après la Révolution, ces ouvrages furent abandon-

nés dans un grenier, entassés les uns sur les autres à même le sol. Ils furent bien évidemment la proie des rongeurs, du soleil, de la chaleur, du froid et de la pluie. D'ailleurs les reliures et parfois les livres eux-mêmes attestent des détériorations "naturelles"... Ce n'est qu'au milieu du XX^e siècle qu'ils furent redécouverts et sauvés.

Outre la constitution du fonds, la provenance des collections est un indice intéressant. Grâce aux ex-libris (marque personnelle indiquant le propriétaire d'un ouvrage) et aux ex-dono, nous avons pu retrouver "l'histoire", l'état, la situation de certains ouvrages : 104 volumes portent la mention manuscrite "Les Récollets", 23 la mention "À l'Abbaye d'Andecy" et 5 la mention "Le Reclus". Des noms de particuliers, aujourd'hui inconnus des Sézannais, indiquent les derniers possesseurs de plusieurs documents.

Comment ces livres sont-ils arrivés dans notre fonds ancien ? Nul

ne le sait et nous n'avons que peu d'indications pour connaître l'histoire d'un livre et son cheminement de telle bibliothèque vers telle autre. Nous ne pouvons faire que des suppositions, mais les dons de particuliers aux bibliothèques ecclésiastiques semblent l'hypothèse la plus probable. Ainsi, nous trouvons 3 volumes dont les ex-libris imprimés font mention de "J. B. Geruzez, professeur Rheims" ou encore 2 volumes qui indiquent sur leur page de titre "Sre d'Ussy".

Les ex-dono, marques d'une donation sont moins nombreux mais tout aussi intéressants ; 18 volumes présentent la mention "Mre Jean François Croiset", ancien intendant des Isles de Lamerique en 1713, 12 volumes celle de "Joannis Alard", et 1 volume celle de "Poulet" pour ne citer qu'eux.

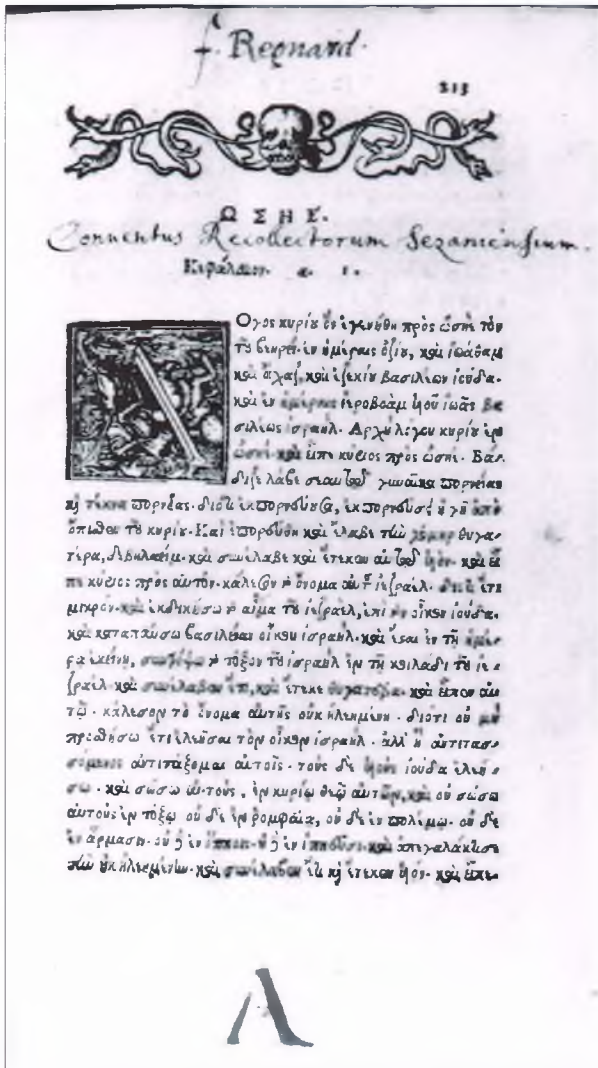
En fait, les ouvrages constituant le fonds ancien de la Bibliothèque Municipale de Sézanne relèvent de domaines très divers et s'étendent sur plusieurs siècles d'imprimerie.

<p>une mappe de Abouquins et de livres incomplets de différens auteurs, faisant environ 300 volumes</p>	<p>Observations</p>
<p>300</p>	<p>Les livres Couverts d'au Ta derniere Colonne et costre, ne pouvent être d'aucune utilité, font susceptibles d'être vendus. Le Conservateur n'ayant en son lieu aucun salain, le Citoyen sou. pres. est prié d'y pourvoir.</p>

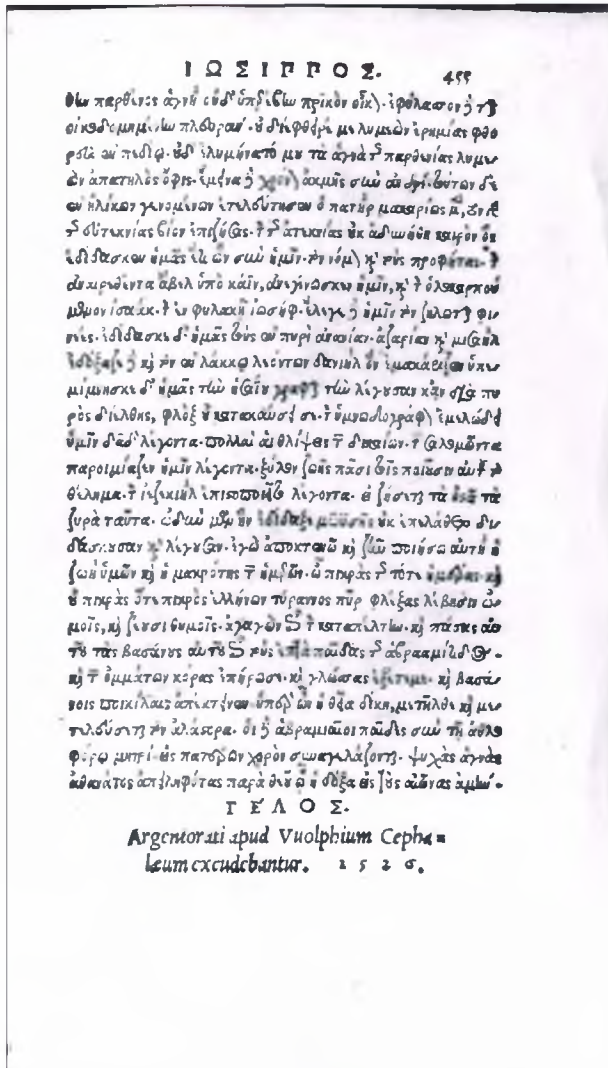
Extrait de l'inventaire des livres en quantité dressé le 24 prairial de l'an 9 de la République française.



Rayonnages du fonds ancien.



Première page de la Bible en grec. Un A à l'encre rouge indique le classement adopté par la bibliothèque du couvent des Récollets.



Au bas de la dernière page le colophon peut se traduire par : "Strasbourg chez Vuolphium Cephalaeum 1526"

Nous pouvons cependant nous arrêter quelques instants sur le «vétérane» de ce fonds ancien. Il s'agit d'une Bible, rédigée en grec, en très mauvais état, mais très surprenante comme en témoignent les caractères d'imprimerie utilisés.

La page de titre fut malheureusement perdue, seul le colophon permet de dater ce petit trésor provenant du couvent des Récollets. Le colophon est la note finale d'un livre où le copiste ou l'imprimeur donnait parfois des indications de lieu, de date sur la réalisation du manuscrit ou de l'imprimé.

Ainsi ce colophon fait apparaître cette indication précieuse : "Argen-

torati : apud Vuolphium Cephalaeum excudebantur, 1526". Autrement dit : Strasbourg, chez Vuolphium Cephalaeum, 1526.

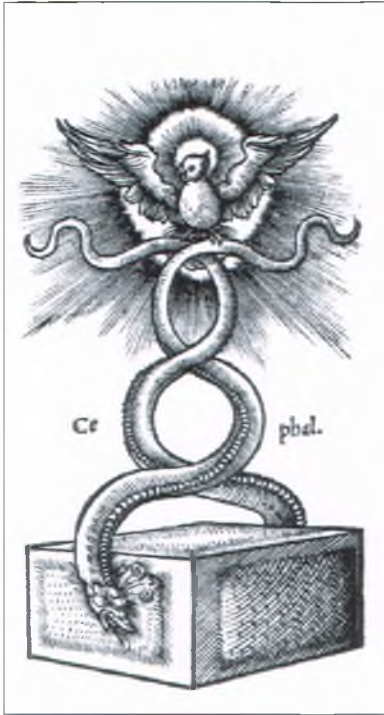
La marque de l'éditeur, située à la toute dernière page de l'ouvrage laisse apparaître le dessin d'un oiseau situé sur deux serpents entrelacés supportant un bloc. De part et d'autre des serpents le nom de l'imprimeur-éditeur est décomposé en Ce phal.

Cet ouvrage est le seul du fonds à provenir de cette imprimerie et les indices qui auraient permis de mieux le connaître sont bien minces.

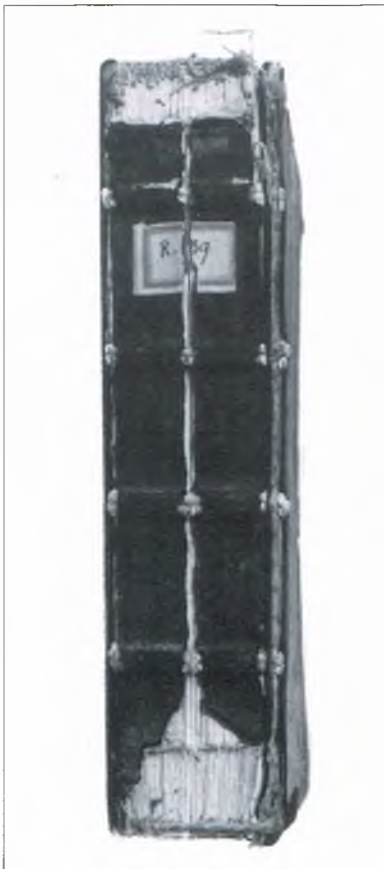
L'ex-libris manuscrit : "F. Regnard"... "Conventus Recollectorum

Sezaniensum" demeure la seule marque d'appartenance. Aucun commentaire manuscrit n'apparaît dans ce livre. Seul un «A» à l'encre rouge, situé au bas de la première page indique le classement adopté par la Bibliothèque du couvent des Récollets. Nous ne pouvons même pas dater cet indice, au premier abord.

Ce livre très particulier n'a pas livré tous ses secrets et mérite le plus grand intérêt de notre part car il représente assurément la plus "belle pièce" de notre fonds patrimonial Sézannais.



Marque de l'éditeur.



Dos de la reliure.

Pour conclure, la description systématique du fonds ancien de la Bibliothèque Municipale de Sézanne montre une grande diversité des ouvrages; le classement utilisé a donc préféré un ordre par format à un ordre alphabétique. La facilité est de mise dans ce type de bibliothèque: 70 folio, 51 in-quarto, 105 in-octavo et 197 in-12 remplissent les rayonnages ! (1)

Seulement 2 titres sont en double à savoir : Le Journal de voyage de Siam de F.T. Choisy et les Livres de Cicéron qui diffèrent par leur reliure et leur ex-libris, ainsi qu'une série de trois volumes intitulée Mémoires d'Etat par Nicolas Villeroy dont la seconde série est incomplète.

L'Homme de Cour de Baltasar Gracian propose une édition différente du même ouvrage : la quatrième édition de 1687 et la sixième édition de 1690. Il en est de même pour les Voyages de Cyrus de A.M.R. Ramsay.

Ainsi le fonds ancien ne propose que fort peu de doublons, ce qui est très intéressant pour le lecteur, l'étudiant ou le chercheur.

Face à cette masse d'ouvrages, il convient maintenant de s'attacher aux dates de publications pour clore cette description. Beaucoup de "livres jeunes" dans ce fonds ancien : 231 datant du XVIII^e siècle (de 1700 à 1793), 167 du XVII^e siècle (de 1604 à 1699) et 3 du XVI^e siècle: La Bible en grec de 1526, 1 ouvrage datant de 1576 et un autre de 1584.

Ce patrimoine local attire toute notre attention surtout qu'il est méconnu de bien des Sézannais... Mais pour en savoir plus, vous pouvez consulter à la Bibliothèque Municipale de Sézanne le catalogue, version papier, de ce fonds hétérogène faute de pouvoir consulter les ouvrages eux-mêmes ; sauvegarde du patrimoine et sécurité étant les deux maîtres mots de ce témoignage précieux de notre passé.

Photos de Jorge Galaz, responsable de la bibliothèque et chargé de l'animation culturelle de la ville de Sézanne.

(1) Pour les ouvrages du passé dont le format ne peut être déterminé avec certitude, les spécialistes de la librairie (bibliographes, bibliothécaires, marchands de livres anciens...) ont adopté un classement conventionnel fondé sur la hauteur seule des ouvrages.

Sont ainsi réputés :

- .in-plano ou grand in-folio les ouvrages mesurant plus de 50cm de haut.
- .in-folio ceux dont la hauteur est comprise entre 35,5 et 50cm.
- .in-quarto ceux dont la hauteur est comprise entre 25,5 et 35cm.
- .grand in-octavo ceux dont la hauteur est comprise entre 23 et 25cm.
- .in octavo ceux dont la hauteur est comprise entre 20 et 22,5cm.
- .in-12 ceux dont la hauteur est comprise entre 12 et 19,5cm.
- .nains ceux dont la hauteur est inférieure à 10cm.

D'un peintre à un autre

Questions à Jean Campistron

par Anaël Topenot

Né en Avril 1924 à Paris, Jean Campistron est un ancien élève de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Appliqués de Paris. Sa vocation de peintre, encouragée par Christian Caillard qu'il rencontre à sa sortie de l'école, va lui faire vivre pendant de longues années, une période de recherches, de réflexion et d'enrichissement. C'est à partir de 1970 qu'il se révèle aux amateurs et expose dans les grands salons parisiens où il obtient de nombreuses récompenses.

Sociétaire du salon d'Automne, des Artistes Français et de la Société Nationale des Beaux Arts, il expose également au salon Comparaisons, au Salon du Dessin et de la Peinture à l'eau, au salon de la Marine, dans les grandes villes de province, ainsi qu'en Allemagne, en Italie, aux États Unis et au Japon. Invité par les artistes de l'ex-URSS ses toiles sont présentées au Musée Pouchkine à Moscou et au Musée de l'Hermitage à Saint Petersburg. Depuis 1978, il organise chaque année à Bernau, en Allemagne, des expositions de prestige de peintres français.

Plusieurs établissements publics et privés, à Paris ou en région parisienne, exposent ses toiles : la galerie Gercif, le Théâtre des Champs Elysées, le Théâtre Marigny, le Palais de la Découverte, la Chapelle de la Sorbonne, l'Orangerie du Château de Versailles, l'Orangerie du Sénat, la galerie Minet, l'Aéroport d'Orly, l'École Polytechnique et l'École des Hautes Études Commerciales, le carroussel du Louvre du 4 au 13 juin 1999.

Reçu 1^{er} au concours d'entrée de l'École Normale Supérieure de l'ET (section Arts Appliqués), Jean Campistron a enseigné en qualité de professeur à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Appliqués et Métiers d'Art de Paris. Il a mis son expérience et ses compétences au service de nombreuses institutions : Président de la

Société des Artistes Français de 1994 à fin 1996, il en est aujourd'hui Président d'Honneur, Adjoint à la Présidence du salon Violet pour les relations extérieures, VicePrésident de l'Association des Écrivains et Artistes de Champagne, membre du Comité de l'Art vivant à Châlons en Champagne. Récompenses et distinctions honorent l'artiste et son œuvre. Parmi celles-ci des médailles d'or (Artistes Français, salon Violet, salon de Cormeilles en Paris, salon de Bois-Colombes, salon de Tours), des médailles d'argent (Ville de Paris et salon international de Juvisy), des médailles des villes de Mantes, Levallois Perret, Fontainebleau, Rueil-Malmaison, Agen, Bures sur Yvette, Yvetot, Pleneuf Val André, Mont-

bard, Sézanne, le prix Louis Gillot de la Société Nationale des Beaux Arts, le grand prix Renée Beja et le prix Jean Lefort de la Fondation Taylor, Bourses de voyages : Tunisie, Brésil, l'Île Maurice.

Jean Campistron a été l'invité d'honneur de nombreux salons, ses œuvres figurent dans de nombreuses collections privées en France et à l'Étranger, à l'Ambassade de l'Île Maurice à Paris, aux musées de Montfermeil, de Montbard, de Châlons en Champagne, de Bernau en Allemagne et dans la collection du Taiyo Bijutsu Kyokai au Japon. Enfin, Jean Campistron est Chevalier dans l'ordre national des Arts et Lettres.



Jean Campistron au travail dans son atelier.

Anaël Topenot. Depuis quand éprouves-tu le besoin, l'envie, de dessiner, de peindre ?

Jean Campistron. Tout petit j'ai eu le goût de l'observation, et une certaine habileté à "croquer" ce qui m'entourait.

Un jour, je devais avoir six ans, je me promenais Parc Montsouris, je me suis arrêté devant un peintre, fasciné par son habileté à mélanger et rendre les couleurs automnales. Je sus alors que je serais peintre.

Sur les conseils de mes parents et de mes professeurs j'ai suivi des cours de dessin à partir de treize ans. Mes parents souhaitaient que j'aie une certaine sécu-

rité, sachant que "faire l'artiste" ne nourrit pas toujours !

À seize ans, j'entre à l'École des Arts Appliqués, j'y fais mes études, prépare le professorat, puis y deviens professeur. Je n'en suis ressorti qu'à soixante ans !

Au départ, tu peignais "pour toi". C'était, comme pour la plupart des peintres, je suppose, un besoin "physique" ?

Bien sûr, je peignais parce que j'en éprouvais le besoin intérieurement. La garantie de mon salaire de professeur, m'a toujours permis de peindre comme je le voulais, sans compromission, parce que sans souci de l'avenir.

À quel moment as-tu souhaité montrer tes œuvres et exposer ?

J'ai travaillé seul longtemps, je ne voulais rien montrer. Un ami m'a forcé à faire voir mes peintures et j'ai exposé pour la première fois en 1970 à Epernay. Des amateurs m'ont encouragé et ont acheté quelques unes de mes œuvres assez rapidement.

J'ai donc, ensuite, participé à différentes expositions et aux grands salons parisiens. J'ai commencé à voyager et à exposer à l'étranger; cela s'est enchaîné. Puis en 1994 je suis devenu Président du Salon des Artistes Français.

Est-ce que ta participation à ces différentes expositions te conforte dans ta démarche ? As-tu besoin d'une certaine reconnaissance? Le regard des autres a-t-il modifié ta façon de travailler ?

Pour moi, maintenant, Peinture dit Échange. C'est un grand plaisir de pouvoir matérialiser par la technique, la nature, et de communiquer au public ce que l'on ressent. Le regard de certains confrères ou critiques peut faire réfléchir et peut-être inconsciemment, quelquefois, permettre de modifier des choses. L'avis de Monique, ma femme, est très important ; elle voit parfois des choses auxquelles je n'avais pas pensé. J'essaie



L'église de Vert la Gravelle

toujours de progresser, mais sans m'écarter de la voie que je me suis tracée, sans faire de concession et en restant sincère.

Tout de même, on subit forcément l'influence des gens que l'on fréquente, de ce qui nous entoure et de notre époque.

Exposer permet aussi de voir son œuvre sous un autre jour, dans un environnement autre que l'atelier. La confrontation me semble une nécessité.

Que penses-tu du fait que l'on ait décidé, dans certaines écoles d'art, de supprimer l'enseignement de la perspective ?

Il est indispensable d'apprendre la perspective, l'anatomie, et de travailler

d'après des antiques. L'enseignement de l'Art est négligé de nos jours. Apprendre à voir, à construire, est important. Il faut toujours "faire des gammes". Sans base, pas moyen d'avancer. Quelqu'un disait : "La liberté naît de la contrainte et de la rigueur". Les bases n'ont jamais empêché les artistes de s'exprimer. Les Grands Peintres ont appris ces bases. Je suis pour un enseignement traditionnel.

Es-tu quelquefois surpris par les réactions du public ? As-tu une anecdote à ce sujet ?

Bien sûr, le public n'est que peu initié, et juge plus sur le sujet que sur la qualité de l'œuvre. Une question qui m'amuse toujours est :

" Combien de temps mettez-vous pour faire une peinture ? " Comme si la qualité de l'œuvre était fonction du temps qu'on y passe !

Quel rôle a l'artiste dans notre société ? Crois-tu que nous ayons quelque chose à faire passer ?

L'artiste a un rôle essentiel, malheureusement, il est peu reconnu et pas toujours bien considéré.

Dans notre époque de collectivisme, il reste un individualiste. Il peut faire rêver, échapper au quotidien.

Il faudrait initier les enfants très tôt à l'école, c'est plus facile de développer l'enseignement de l'art chez les tout jeunes. Sans cela la médiocrité fleurit forcément.

Que penses-tu du fait d'être "interviewé" par un autre artiste ? Est-ce que cela te permet de t'exprimer plus facilement ?

La compréhension est importante. Je sais que tu traduiras mieux ma pensée, puisque nous avons la même sensibilité. Nous regardons dans la même direction, connaissons les mêmes choses, avons reçu le même enseignement, et de plus nous avons étudié l'Art à Montparnasse!

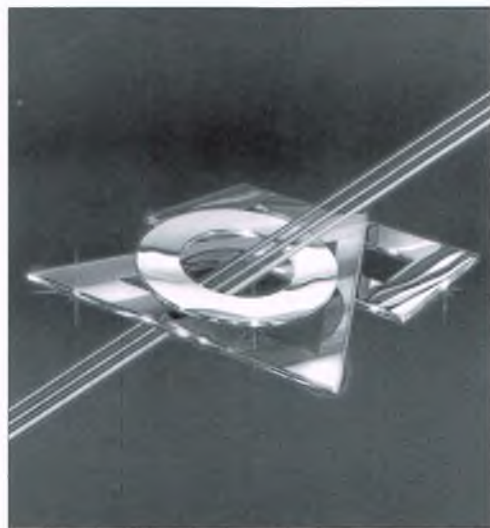
Je veux ajouter que je suis toujours heureux de revenir exposer ici, en Champagne ; le public est plus proche, plus chaleureux, plus présent, sans doute moins blasé que celui de Paris, qui est trop sollicité ; et Sézanne, tout spécialement, possède une Galerie d'Art exceptionnelle. ■



Claudine Boquet Coiffure

Féminin - Masculin

40, rue Paul Doumer - Sézanne



CENTRE INDUSTRIEL POLYVALENT

- Découpe au jet d'eau
- Découpe au laser
- Electro érosion

DEPUIS 1989, la société "Action Technologique Sézannaise" a pour vocation de vous aider à compter sur de vrais partenaires capables d'apporter des solutions techniques nécessitant l'utilisation de la découpe jet d'eau haute pression, la découpe laser (plane et de révolution), l'électro érosion.

Un matériel performant très moderne, un personnel qualifié, des locaux spacieux, nous permettent une rapidité d'intervention dans l'exécution de pièces très diverses avec des coûts et des délais réduits.

Notre dynamisme, l'intégration de A.T.S. dans un groupe industriel de sous-traitance, font que vous trouverez avec nous la solution à vos problèmes.

D'imposants donneurs d'ordres dans les secteurs aéronautiques spatiaux, de la recherche sur les composites, mais également dans la décoration, l'agencement, ont saisi l'opportunité d'utiliser de telles techniques.

Contactez nous, nous ferons le reste.



165, rue du Manège
51120 SEZANNE

Tel. : 03 26 80 73 72

Fax : 03 26 81 34 55

E-mail:

GroupAGS@aol.com



400 ans d'histoire du Collège de Sézanne

Jean-Claude Manciaux

À vieille ville, vieux collège. Sézanne porte dans ses armes la devise : "Urbs Antiqua Sezannorum", indiquant l'ancienneté de sa fondation. Toutefois, ce n'est qu'à partir du Xe siècle que Sézanne prit de l'importance, devenant un centre qui bientôt se distingue des petites localités voisines. Cette importance est due surtout à sa situation géographique abritée au nord et à l'ouest par les falaises de la Brie, faisant face au sud et à l'est aux vastes plaines de la Champagne.

Corollaires du développement économique et démographique, les écoles apparaissent dès le XI^e siècle, la plus ancienne dont nous ayons retrouvé trace date de 1081, et fut fondée par le Comte de Blois, Seigneur de Sézanne. Ce n'est qu'un siècle plus tard que fut fondée une nouvelle école dans la Collégiale de Saint Nicolas qui s'élevait non loin des remparts, au sud de la ville. Cette école recrutait ses élèves parmi les familles nobles ou aisées de la cité et leur enseignait essentiellement le



Les élèves en cour de récréation dans les années 1900



Une classe et leurs professeurs au premier et au dernier rang en 1897. Le principal M. Fargues est assis derrière la table

latin. Il semble que cette école, dont on ne fait plus mention au cours des XIV^e et XV^e siècle (période de la Guerre de Cent Ans), puisse être considérée comme le premier établissement scolaire important de la ville.

Au XVI^e siècle, les ruines innombrables accumulées par la Guerre de Cent Ans et les guerres civiles régionales ne sont plus qu'un souvenir... Sézanne retrouve la prospérité. La ville était alors le chef lieu d'un baillage de 160 paroisses. On comptait dans ses murs de nombreuses familles de hauts fonctionnaires et de riches bourgeois. La noblesse était également brillamment représentée et les besoins d'un établissement d'instruction d'un niveau élevé se fit sentir.

Les échevins résolurent alors de fonder un collège. Il devait être entretenu à frais communs avec la Ville, la Collégiale Saint Nicolas et l'Hôtel Dieu de Sézanne. Une demande fut adressée au Parlement de Paris et, le 22 mars 1565, les administrateurs

étaient autorisés à aménager un édifice "pour servir à toujours de Collège des écoles publiques auxquelles seront les pauvres de la dite ville également reçus et endoctrinés sans en prendre salaire dû pour cet effet."

On choisit "une maison, cour et jardin, située au Champ Benoist" (Camp Béni). On procède à quelques aménagements, les armoiries de France et de Champagne sont peintes au dessus de la porte d'entrée. Deux prêtres, un Principal et un régent, constituaient le personnel enseignant du nouvel établissement. Le premier principal fut Pierre Fleuryot. Il remplissait en outre les fonctions de recteur de la ville et acquit la réputation d'un maître éminent.

Son successeur fut Jean Valles. À peine finissait-il d'être aménagé qu'en décembre 1567, le collège fut soumis à une première épreuve. Pendant les guerres de religion, l'armée des Huguenots commandée par Condé s'empara de Sézanne et d'importants dégâts furent commis dans les bâtiments du Collège. Un demi-

siècle plus tard, le 20 mai 1632, la ville fut presque entièrement détruite par un incendie, mais le Collège figure parmi les rares bâtiments qui échappèrent à la catastrophe. En 1641, Jean Bachot alors principal du Collège, publie un long poème où il compare l'incendie de Sézanne à la destruction de Troie ...

Au XVII^e siècle, le Collège paraît en pleine prospérité, si l'on en croit un de ses brillants élèves Joseph Champy, avocat au Parlement de Paris. Le Principal Charles Oudart, passait pour un des premiers mathématiciens du siècle, il rédigea un Traité de la Quadrature du Cercle intitulé "Supplementum unde quadratura circuli, pars prior" imprimé à Paris en 1666, chez André Cramoisi. Vers 1690, un de ses successeurs, Robert Ricard, aimait au contraire les Lettres et le Théâtre. Durant cette époque, le Collège forma de brillants élèves tels : le médecin Jules Gallien, Pierre Duchêne, Premier médecin des enfants du Roi et son frère Henri avocat.



Albert Aveline, originaire d'Allemant, élève de l'établissement sézannais, obtient le Baccalauréat il y a tout juste 100 ans.

L'accord ne régnait pas toujours entre le Principal et la Municipalité, bien que celui-ci soit choisi et représenté par le Conseil de la Ville. Ainsi, en 1764, J. Maigrot fut destitué pour sa malveillance à l'égard de l'enseignement.

C'est en 1766, sous le principalat de Langlois, qu'eut lieu la première distribution de prix, le Conseil de la ville ayant voté une somme de 24 livres pour l'achat des volumes destinés à récompenser le travail et le mérite des élèves. En 1767 fut élaboré un règlement d'administration du Collège en 37 articles auquel le Principal dut se soumettre.

Sous la révolution, le Collège va vivre des moments agités. En 1787, il a pour Principal François Vitu, de Saint Rémy près de Sézanne, qui déploya un ardent zèle révolutionnaire. Après 1791, ses successeurs Maitre et Tassart n'exercèrent pas longtemps, emportés par leur élan politique.

En raison des troubles, le Collège fut momentanément fermé en août 1794. Cependant, en 1796, après qu'il eut été question d'y installer une manufacture de tissage de coton, l'établissement était rouvert. Après la confiscation des biens des communautés religieuses, le Collège devient propriété exclusivement municipale.

Sous le Consulat, la ville de Sézanne perdit son importance administrative. En 1800, elle ne fut plus qu'un modeste chef-lieu de canton ; la part des familles de fonctionnaires importants qui siégeaient à Sézanne avaient quitté la ville, ce qui porta un coup sensible au recrutement du Collège.

Cependant, les Sézannais tenaient à leur Collège. Ils ne pouvaient oublier les noms des hommes de valeur qui y avaient été formés au cours des deux siècles et demi de son existence :

- Champy, célèbre avocat au Parlement de Paris,
- Germain Allard, nommé évêque de Vence en 1679,
- Bruley de la Brunière qui devait par la suite être nommé évêque de Mende en 1822,
- Collet, avocat célèbre,
- Langlois de Sézanne, né vers 1757, peintre de nombreux généraux de la République et de l'Empire,
- les conventionnels, Carnot et Thuriot de la Rosière.

Si le Collège disparaissait, il ne resterait plus rien de l'ancienne splendeur de Sézanne. Aussi, le Conseil Municipal réuni le 7 vendémiaire de l'an XI reconnut-il qu'une école secondaire était non seulement utile, mais nécessaire.

En conséquence, les bâtiments du Collège furent mis gratuitement à la disposition du Principal qui conservait le bénéfice des rétributions collégiales. En 1804, le citoyen

C. Marcelliat prit la direction de l'école avec beaucoup de zèle. Il rétablit la distribution des prix... En 1806, François Simon reprit l'ancien titre de Principal et releva promptement l'établissement. L'effectif atteint 22 élèves en 1807.

Une nouvelle décadence mit le Collège en péril sous les successeurs de Simon à savoir : Dumesni et Poirrier, de 1820 à 1825. En 1826, avec Dominique Guillot, l'effectif des élèves diminua peu à peu pour se réduire à quelques externes. Le Conseil destitua le Principal pour le remplacer par J. B. Dauzolles en 1836. L'enseignement fut alors réorganisé de la façon suivante :

La direction est assurée par un principal et un régent ayant au moins l'un et l'autre le grade de bachelier. Le Principal recevait, outre le logement, un traitement annuel de 400 francs et percevait les rétributions mensuelles.

Une "École Primaire Supérieure pour les Garçons" qui existait depuis 1830 dans l'ancienne caserne adossée à l'église Saint Denis est transportée dans les bâtiments du Collège.

Le Collège change lui-même d'emplacement ; "Cet établissement, l'un des plus utiles, laissait malheureusement beaucoup à désirer sous plusieurs rapports, mais les sacrifices

que s'est imposés la ville en 1836 pour l'acquisition d'un vaste local situé entre cour et jardin, dans un quartier bien aéré, prouve l'importance que les autorités attachent à sa prospérité. Cette maison prend son entrée par une grille donnant sur la rue du Champ Benoist et presque en face de la place de ce nom".

En 1840 Dauzolles prit sa retraite et Brulant lui succéda. La vie scolaire fut troublée et perturbée d'une part par le changement de régime en 1848 et, d'autre part par l'épidémie de choléra qui sévit en 1849.

Le 15 juin 1852, Brulant donne sa démission de Principal. Le Recteur du Département de la Marne nomma pour le remplacer un répétiteur de mathématiques spéciales au Lycée de Reims, Frédéric Virally. En 1853, Le Collège est réorganisé : un traité est signé entre la ville et le Ministère de l'Instruction Publique, un conseil d'administration est créé. Quatre bourses étaient réservées pour de jeunes élèves appartenant à des familles peu aisées de la ville. Jusqu'en 1870 le Collège fut assez prospère et son effectif dépassa plusieurs fois cent élèves pour l'enseignement secondaire. Pendant la guerre Franco-Allemande, les cours ne subirent pas d'interruption, mais l'effectif tant en maîtres qu'en élèves diminua nettement. Pendant l'occu-

pation qui dura jusqu'en 1872, une partie des bâtiments fut cédée aux Allemands qui y installèrent des salles de classes à l'usage de leurs soldats.

En 1871, Monsieur Virally est remplacé par Monsieur Despré professeur au Collège de Vitry, et Monsieur Jubin lui succéda en 1875. Sous la direction de Despré et Jubin, la décadence de l'établissement est accentuée par la baisse du nombre d'élèves : 52 seulement à la rentrée d'octobre 1877.

Heureusement, en 1877, un jeune et actif principal, Monsieur Peschet amorce la résurrection du Collège.

En 1880 on pouvait compter 137 élèves dont 57 pensionnaires. Un nouvel aggrandissement des locaux s'imposait et, en 1884, on effectua d'importants aménagements. Un cabinet de physique et d'histoire naturelle étaient créés, les classes dotées d'un mobilier neuf... Jusqu'alors, quelques rares élèves n'avaient guère affronté d'autre examen que celui de Brevet de Capacité. Désormais, la préparation aux examens du Baccalauréat, de l'École Normale Primaire et de l'École d'Alfort, était rendu possible.

Malgré son dynamisme, certains cherchèrent à blâmer Monsieur Peschet. Aussi, en 1884, fut-il nommé à Nogent le Rotrou en permutant



Une salle d'études au début du siècle

avec avec Monsieur Debrée qui dirigea le Collège pendant onze ans, période durant laquelle le développement se poursuit. Ce n'est qu'en 1895, Monsieur Fargues étant Principal, que l'effectif des élèves subit une sensible diminution causée, semble-t-il, par la concurrence des établissements congréganistes. Il est à noter qu'en 1885 avait été fondée la "Fanfare du Collège". En 1899, sous l'impulsion de Monsieur Servais, le chiffre des externes et des internes s'accroît à nouveau. Et le 14 avril 1900 est fondée l'Amicale des Anciens Elèves du Collège. C'est lors de son assemblée générale, le 13 avril 1903, qu'est inaugurée la célèbre horloge offerte par son président M. Gaston Laplatte. Jusqu'en 1914, les principaux Belin, Leblanc, Latieulle et Fleury se succèdent. Le Collège fut agrandi et les locaux améliorés, un atelier de travaux manuels est installé sous le préau. En 1913, le Conseil d'Administration se préoccupe des moyens et des voies possibles pour augmenter le nombre des élèves. On propose un cours d'agriculture, étant donnée la situation de la ville au centre d'une importante région agricole. Le recrutement s'améliore et le 11 novembre 1913 on comptait 85 élèves dont 27 internes. De ce fait, le Collège jouissait d'une grande réputation dans la région. La plupart des notables des communes rurales des régions d'Esternay, Anglure, Montmirail, Montmort dans la Marne, de Méry et Romilly dans l'Aube, étaient d'anciens élèves du Collège de Sézanne. Un bon nombre de brillants élèves de l'Enseignement Supérieur, de Polytechnique, de Saint Cyr, de Navale, y avaient fait leurs études... 1914... C'est la guerre. Les bâtiments du Collège sont transformés en hôpital. La 5^e armée française y ins-

ASSOCIATION AMICALE
des
Anciens Elèves
du
COLLÈGE DE SÉZANNE
(Marne)

Fondée le 16 Avril 1900
Autorisée le 17 Mai 1900

ANNUAIRE 1900



SÉZANNE. — Imp. E. MICHAUX
—
MDCCCC

2000, l'année du centenaire de l'amicale
des Anciens élèves

talle provisoirement son quartier général. C'est dans une étude du Collège qu'eut lieu le 2 septembre une scène dramatique entre le Général Joffre et le Général Lanrezac qui fut remplacé par le Général Franchet d'Esperey.

Pendant quelques temps, les cours eurent lieu au Prétoire, mais les locaux furent rendus rapidement à leur véritable destination et l'établissement put fonctionner pendant la durée de la guerre avec un personnel non mobilisable.

Après la guerre M. Horlaville releva rapidement la grande maison. Il exerça sa fonction de 1917 à 1924 en maintenant au Collège l'enseignement secondaire intégral. Le Principal Renaux continua de 1924 à 1927 les travaux commencés par son prédécesseur : construction et réparation des bâtiments et des locaux.

En octobre 1927 on compte 55 élèves dont 11 pensionnaires. Une École Primaire Supérieure est annexée au

Collège, les jeunes filles sont admises dans le second cycle. en effet, au sortir du cours complémentaire, il n'existait à Sézanne aucun établissement d'instruction pour les jeunes filles.

À partir de 1929, un nouveau Principal, M. Creusot, assura pendant douze années une belle prospérité au Collège. L'aménagement de la bâtisse fut poursuivi et la façade refaite. L'effectif des élèves fut déficitaire la première année. M. Creusot voulut obtenir rapidement des élèves de qualité, celle-ci devant entraîner des succès qui seront les plus sûrs facteurs de recrutement. Dès 1929, l'effectif a augmenté : 97 élèves contre 53 en 1927 et 27 internes contre 5 en 1927. En 1931 : 115 élèves dont 41 pensionnaires. À cette date il est envisagé de compléter l'enseignement de l'École Primaire Supérieure par l'ensei-

gnement technique. On propose de créer une section d'apprentissage et le Collège s'équipe d'un moteur électrique et d'une forge. La Société des Amis du Collège et l'Association des Anciens Elèves participèrent à l'achat d'un cinéma, ce qui contribua au développement de l'enseignement.

M. le Professeur Perrot fondateur de l'Amicale des Anciens Elèves, reçoit la haute distinction de Commandeur de la Légion d'Honneur en 1935. Deux ans plus tard, dans l'ordre des distinctions, M. Roger Boyer, Chevalier de la Légion d'Honneur et M. Édouard Monseu, professeur honoraire de dessin, Officier du Mérite Social.

Une fois encore la guerre va porter un coup à l'expansion du Collège dont l'effectif en 1939 est de 160 élèves, dont 70 internes. Un fonctionnaire colonial, M. Pierre Paris, est alors nommé Principal. Il arrive de la Guyanne Française où il était

directeur de l'enseignement.

Il se heurte à de grosses difficultés pour la reprise des cours, de nombreux professeurs étant mobilisés ; puis ce sont les Allemands qui réquisitionnent une partie des locaux durant l'occupation.

À la Libération, au moment de la rentrée 1944, l'armée américaine occupe la totalité des locaux ; les conséquences en sont déplorables et entraînent non seulement la réduction du nombre des élèves, mais aussi la suppression de l'internat. Malgré les difficultés énormes, M. Paris arrive à maintenir la dignité de l'établissement.

Début janvier 1945, Monsieur Paris quitte le Collège pour prendre la direction du lycée d'Abidjan et le 16 janvier 1945, M. Eugène Saignes lui succède. À son arrivée, il y a 134 élèves dont 32 pensionnaires, et sur 134, 45 élèves sont répartis dans les classes primaires de M. et Mme Boyer. Grâce à l'énergie du nouveau Principal. Le collège reprend son essor. Par sa personnalité, par ses activités et son désir profond de s'intégrer avec son établissement dans la vie de la cité, M. Saignes redonne bien vite un brillant et une âme à ces vieux murs. Il essaie d'ouvrir à tout le monde le second degré, de façon à ce que de brillants sujets ne s'arrêtent pas au Certificat d'études. Bientôt le Collège remporte des Premiers Prix au Concours Général.

La première Saint-Charlemagne a lieu en janvier 1946 avec au programme "Herlusse" de Marcel Pagnol.

Des crédits sont débloqués en 1948 pour agrandir les bâtiments. À la place du petit jardin sur cours extérieure, on prolonge le réfectoire. La hausse des prix entraîne à plusieurs reprises une augmentation des tarifs de l'internat. Il est prévu un internat de filles en 1951. En 1952 on envisage un poste de surveillant général. L'établissement compte alors 177 élèves et l'effectif ne fera que s'ac-

croître d'années en années. En 1954, le second et le premier degré totalisent 203 élèves. En 1957, il faut former deux classes de 6^e et deux de 5^e. La construction d'un nouveau lycée s'avère alors indispensable.

En 1959 des pourparlers ont lieu sur le choix du site. Le terrain de la Fontaine du Vé ou le terrain des Nonottes ? De toutes façons, et quelque soit le site choisi, les nouveaux bâtiments ne pourront être construits avant 1962 et le Principal demande en attendant, une amélioration importante des locaux du Collège.

L'importance des crédits, le choix du site, une période électorale... C'est la polémique.

Finalement le terrain, "Prairie Sosthène Marinot" (ancien élève du Collège) et la propriété "Verdier" de la Fontaine du Vé sont achetés par la municipalité. Sur cette étendue d'environ 4 hectares s'élève le futur lycée dont M. Mélicourt est nommé architecte.

Il est décidé de l'implantation ultérieure d'un groupe technique, contigu au lycée. La réalisation doit être effective pour 1965. En ce qui concerne la mise en oeuvre, la municipalité fournit gratuitement le terrain et participe financièrement à la construction de l'externat, l'état prenant en charge la construction des autres bâtiments.

Le Collège continue pendant ce temps à se développer de façon constante et, à la rentrée scolaire du 15 septembre 1962 l'effectif est de 325 élèves dont 110 pensionnaires. C'est à cette date aussi, qu'après dix-sept années, M. Saignes quitte Sézanne pour prendre le poste de Proviseur du Lycée de Château-Thierry.

M. Armand Gely lui succède. Il existe alors trois classes pour chaque niveau de la 4^e à la 2^{de} et, par suite de l'augmentation de l'effectif en classes terminales, une section sciences expérimentales est sollicitée.

L'installation dans le nouveau lycée se fait en deux temps : l'internat à la rentrée scolaire 1965-66 et l'externat au début de janvier 1966. Le gymnase est terminé en 1967.

En 400 ans, contre vents et marées, grâce à la ténacité des édiles, des enseignants et des sézannais, le modeste Collège devenu "Cité Scolaire" a toujours été et restera le plus beau fleuron de notre ville.

Fondée le 14 avril 1900, l'Association des Anciens Élèves fête cette année son centenaire. Forte d'une centaine de membres, représentée au Conseil d'administration, elle participe en permanence à la vie du Collège et du Lycée. Son souhait le plus cher est d'accueillir dès maintenant les jeunes "Anciens" de la Fontaine du Vé pour reprendre le flambeau afin de donner une âme et de sauvegarder la mémoire du nouvel établissement, pour que perdurent l'amitié et le souvenir des belles années de jeunesse de ceux qui auront eu la chance de s'y instruire.

Association des Anciens Elèves :

Siège social : Lycée de la Fontaine du Vé

*Président : Jean-Claude Manciaux
3, rue d'Épernay 51120 Sézanne
Tel : 03 26 80 51 81.*

Sources et bibliographie :

- Melle Vanel, documentaliste :
 - Archives du collège et du Lycée de Sézanne
 - Documents appartenant à Madame R. Royer
- M. Jean-Claude Manciaux : *Président de l'Amicale des Anciens élèves :*
 - Notice historique et topographique sur la ville de Sézanne par P. F. Brouard 1837
 - Le Guide Sézannais, Annuaire 1894
 - Assemblée Générale des anciens élèves du 4 octobre 1930
 - Sézanne par André Lelevre Reims 1949
 - Les témoignages de "vieux Sézannais" et de "vieux" anciens élèves.

Histoire de Bannay, Baye et Talus-Saint-Prix des origines au XIII^e siècle

Par Vincent Desbrosse

Cet article tente de retracer brièvement l'histoire de l'occupation, des origines au XIII^e siècle, de trois villages de la rive droite du Petit-Morin : Bannay, Baye et Talus-Saint-Prix. Pour les périodes les plus anciennes, ce sont les sites archéologiques actuellement connus qui nous permettent de voir les implantations successives. Puis, à partir du IX^e siècle, les villages de la région apparaissent dans les textes. D'abord rares, les chartes et donc les mentions deviennent beaucoup plus nombreuses à partir du XIII^e siècle.

Les plus anciennes traces de présence humaine dans la région de Baye remontent au paléolithique moyen. Elles nous indiquent que la région des marais de Saint-Gond était fréquentée épisodiquement par des chasseurs nomades au cours du Moustérien, c'est à dire entre 90 000 et 40 000 avant notre ère. Ensuite c'est un site mésolithique de Champaubert qui permet de suivre le passage de chasseur-cueilleur à celui de sédentaire, il y a plus de 10 000 ans. Puis, à partir du Ve millénaire avant notre ère, on commence à trouver les traces des premiers agriculteurs. Les hommes du néolithique ont eux un mode de vie sédentaire. Ils pratiquent l'agriculture et l'élevage, fabriquent des céramiques et polissent certaines des pierres qu'ils ont préalablement taillées.

Mais ce mode de vie sédentaire n'a pas fait disparaître la chasse et la pêche. Le courant de néolithisation avait d'abord pénétré en Europe orientale puis avait remonté les vallées du Danube puis du Rhin. Dans la région des marais de Saint-Gond, les plus anciennes traces du néolithique ont été retrouvées à Vert-la-Gravelle. Les traces de ces premiers peuplements sont rares, elles deviennent par contre beaucoup plus nombreuses pour la fin du néolithique. C'est en effet à cette époque entre 2500 et 1800 avant notre ère que les populations de la région dénommée population Seine-Oise-Marne, creusèrent dans la craie de nombreuses sépultures collectives, les hypogées. Ce sont également à elles que l'on doit la construction de l'allée couverte du Reclus et l'érection du

menhir de Congy. La plupart des sépultures de la région furent découvertes à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle car cette région généra très tôt des archéologues locaux. Le premier d'entre eux fut le baron de Baye qui dès 1870 à l'âge de 17 ans parcourait la région à la recherche des pierres taillées. En 1871, à Villevenard, il découvrit son premier hypogée. Cette découverte fut suivie par bien d'autres dans la région puis dans l'Europe de l'Est, car l'ensemble de ses découvertes lui valurent une reconnaissance européenne. Il réunit ainsi une collection importante d'objets archéologiques dans son château de Baye avant de la céder à l'État

Carte des environs de Bannay, Baye et Talus-Saint-Prix sous l'ancien régime, par les Cassini, géographes du Roi.

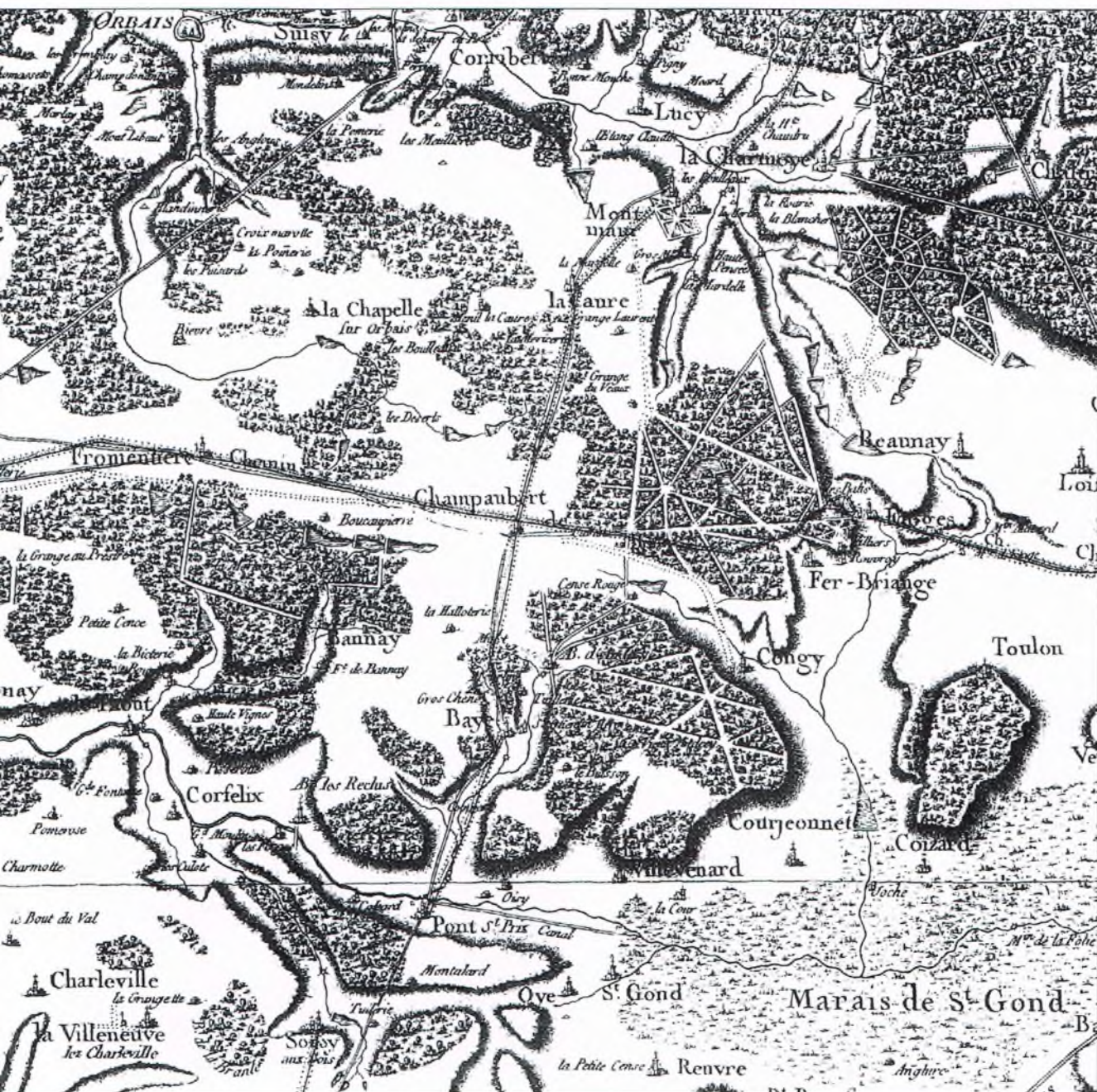


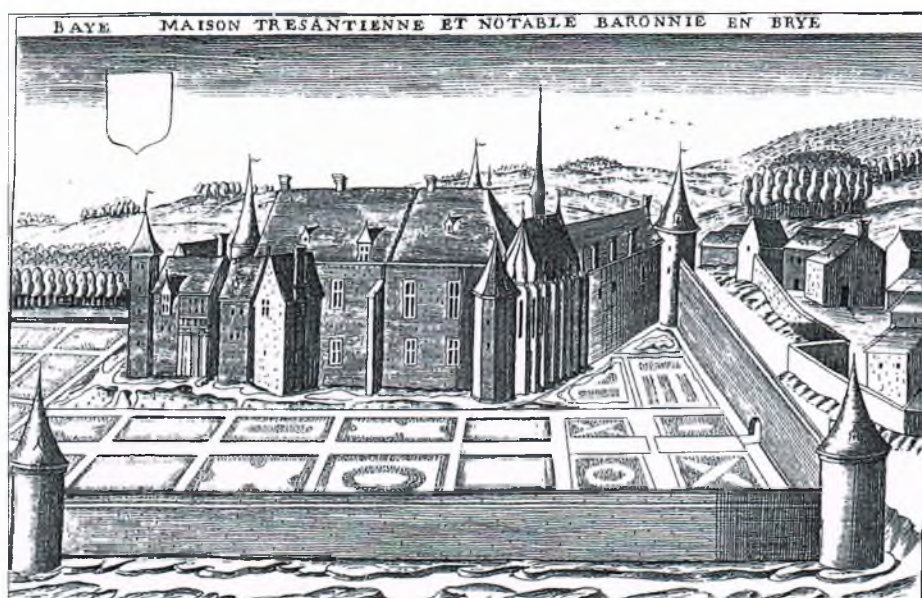
en 1909. Depuis ses collections sont conservées au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Aux travaux du baron de Baye, succédèrent ceux de Augustin Roland et Pierre Hu qui établirent leur musée à Villevénard. L'ensemble de leur collection

est maintenant exposé au musée Saint-Rémi de Reims. Elle comporte notamment de nombreux vestiges des Âges des métaux, de l'époque gallo-romaine et du haut moyen-âge, vestiges qui n'ont pour l'instant pas été répertoriés sur les communes de Bannay, Baye et

Talus-Saint-Prix. Néanmoins on peut avoir des renseignements sur le découpage politique de la région lors de la conquête de la Gaule par César. Il est en effet généralement admis que pour tracer les limites des cités gallo-romaines, les Romains n'ont fait que reprendre

celles des peuples telles qu'elles existaient au moment de la conquête. Or par la suite les diocèses prirent pour limites celles des cités gallo-romaines. En regardant les limites des diocèses d'Ancien Régime, nous pouvons donc avoir une idée du découpage politique de la





Baye. Maison trésantienne et notable baronnie en Brye, d'après Claude Chastillon

Gaule tel qu'il existait dans le milieu du premier siècle avant Jésus-Christ. Oyes, Talus-Saint-Prix, Bannay et Corfélix appartenait au doyenné de Sézanne et donc au diocèse de Troyes. Villevenard, Baye et Fromentières dépendaient eux du doyenné de Vertus et donc du diocèse de Châlons alors que Vauchamps et Janvilliers étaient eux rattachés au diocèse de Soissons. Même si ces limites de la fin de l'indépendance ont pu connaître des variations dans le détail, l'idée essentielle est que Bannay, Baye et Talus-Saint-Prix se trouvaient aux confins des territoires de ces différents peuples bien loin des chefs-lieux de cités. Cette position excentrée explique probablement le devenir des biens possédés dans cette région. En effet, en 850, Charles le Chauve, petit-fils de Charlemagne restitué à Loup, évêque de Châlons, la cella Baias et la villa Venardi. L'empereur rendait ainsi à

son légitime propriétaire, l'Église de Châlons, des biens dont elle avait été spoliée. Ce document est également intéressant pour nous puisque c'est la première fois que Baye et Villevenard sont mentionnés dans un texte. Un élément nous permet probablement de savoir pourquoi le propriétaire des terres de Baye et de Villevenard était l'Église de Châlons. En effet, la tradition fait naître à Baye vers 409 saint Alpin qui devint en 433 évêque de Châlons et mourut le 7 septembre 480 à Baye. Ainsi l'on peut penser que c'est saint Alpin qui aurait fait don de sa terre à l'Église de Châlons, don que, compte tenu de l'éloignement, l'Église aurait eu du mal à conserver. Ceci explique aussi peut-être pourquoi, en 860, dix ans après la restitution de Charles le Chauve, les reliques de saint Alpin sont transférées de Baye à l'église Saint-André de Châlons qui de

ce fait devient l'église Saint-Alpin. Les craintes de l'Église de Châlons étaient probablement justifiées car lorsque Baye réapparaît de nouveau dans les textes en 1104, Baye appartient cette fois-ci aux seigneurs de Broyes. Cette famille originaire de Pithiviers est mentionnée comme propriétaire de Broyes pour la première fois au XI^e siècle. Or au IX^e siècle, Broyes était possédé par l'abbaye Saint-Martin de Tours.

Comment ses terres possédées par des ecclésiastiques ont-elles pu passer aux mains de laïcs ? Dès l'époque mérovingienne, des diplômes d'immunité interdisaient aux agents royaux l'accès aux terres de certaines abbayes. Cependant les religieux ne pouvant pas exercer certaines fonctions notamment celles faisant couler le sang, des tâches devaient être déléguées à un laïc appelé avoué. Ce dernier était chargé de lever les impôts, de rendre la justice et de répondre à l'ost. Les Carolingiens confirmèrent ce droit et insistèrent sur la protection confiée aux immunistes. Mais lorsque le pouvoir royal s'affaiblissait et n'était donc plus en mesure de défendre les droits des abbayes, les avoués laïcs en profitaient pour détourner les terres et les fonctions. Au IX^e siècle, Charles le Chauve était encore assez puissant pour rendre à l'Église de Châlons les biens spoliés mais par la suite au X^e siècle, le pouvoir des Carolingiens s'affaiblit et ils ne furent plus en mesure de condamner les spoliateurs.



Baye

Baye et Villevenard étant éloignés de Châlons, la proie était tentante et ceci explique probablement pourquoi au XII^e siècle nous voyons réapparaître ces biens dans des mains laïques.

En 1104, à son retour de Terre Sainte, Hugues II Bardoul, seigneur de Broyes, fonde, à Péas un prieuré dépendant de l'abbaye de Molesme. Afin de permettre la survie de ce nouvel établissement, le seigneur de Broyes offre divers biens parmi lesquels la dîme et l'église de Baye, la chapelle de Luxineio, le village de Courjeonnet et d'autres terres sises à Villevenard. Cette charte mentionne déjà le pont de Saint-Prix et nous indique donc que cet endroit est probablement un lieu de passage ancestral du Petit-Morin. Cette politique de création d'établissements religieux est poursuivie par le fils d'Hugues II, Hugues III. Ce dernier fon-

de sur le terroir de Baye, l'abbaye d'Andecy et, en 1142, sur celui de Talus-Saint-Prix, l'abbaye du Reclus. Les chartes conservées dans les archives de ces abbayes nous indiquent qu'au cours des XII^e et XIII^e siècles, les seigneurs de Broyes principaux propriétaires fonciers de ces trois paroisses n'auront de cesse de faire de nouveaux dons à ces différents établissements. Et, en 1225, la terre de Bannay avec 500 arpents de Bois est vendue par Hugues IV de Broyes au comte de Champagne Thibaut IV. Au cours du XII^e siècle, la terre de Baye reste elle entre les mains des seigneurs de Broyes. En 1199, à la mort d'Hugues III de Broyes, les possessions de la famille sont partagées entre ses fils Simon II de Broyes et Simon de Châteauvillain. A l'aîné, Simon II de Broyes, issu d'un premier mariage revint la seigneurie de



Bannay

Photographie : Paul Marquet

Broyes. Son cadet, Simon de Châteauvillain devint seigneur de Châteauvillain et de Baye. Simon de Châteauvillain avait une parenté prestigieuse puisque sa mère n'était autre qu'Ysabeau de Dreux petite fille du roi de France Louis VI le Gros. Cela montre également l'importance de la famille de Broyes capable de s'unir aux plus grandes familles du royaume. La terre de Baye appartiendra aux seigneurs de Châteauvillain jusqu'en 1372, date à laquelle le dernier seigneur de Châteauvillain meurt sans enfants. Puis à la suite de différents mariages, Baye passa dans la famille de Béthune au début du XV^e siècle. Cette famille gardera Baye jusqu'au milieu du XVI^e siècle. Le château fut fortement remanié au cours des siècles et il est difficile d'en connaître son aspect au moyen-âge car la première représentation connue est un dessin de Claude de Chastillon gravé à la fin du XVI^e siècle ou au début du XVII^e siècle. Néanmoins une partie du

château nous a été transmise pratiquement intacte, il s'agit de sa chapelle. Elle fut édiflée entre 1205 et 1220 par Simon de Châteauvillain, seigneur de Baye. Mais la principale particularité est que cette chapelle a conservé son décor vitré d'origine pratiquement dans son intégralité. En effet seule la partie basse des vitraux a été détériorée. Les vitraux occupent les 5 baies ouest et nord. Mis à part quelques détails novateurs l'iconographie reste traditionnelle. Les verrières représentent la généalogie, l'enfance et la Passion du Christ. Quelques autres scènes traitent de la vie de saint Jean l'Évangéliste, de sainte Marie-Madeleine et de saint Lazare. Ces vitraux ont une parenté avec ceux sortis des ateliers du Laonnois et du Soissonnais et des liens stylistiques existent avec ceux d'Orbais.



Talus Saint Prix

Photographie : Paul Marquet

Champagne pouilleuse...

Champagne sèche...

Champagne crayeuse...



Par Jean Maclin

Autrefois notre province avait bien mauvaise réputation. Ce plateau dénudé et pauvre était appelé Champagne pouilleuse. De nombreux auteurs ne sont pas gênés pour la dénigrer.

A MA CHAMPAGNE



On a beau te railler, ô ma belle Champagne !
En disant que tu n'as qu'un aspect désolé,
Qu'au milieu de tes champs, toujours l'ennui vous gagne,
Et, comme en un désert, qu'on s'y trouve isolé.

On a beau me vanter ces pays de Cocagne,
Riches de mille biens dont on est accablé ;
Où l'homme ne rêvant que châteaux en Espagne,
Loin d'être plus heureux n'en est que plus troublé,

On ne fera jamais, ô province chérie !
Que je puisse, un instant, au sol de ma patrie,
Préférer les splendeurs d'un sol plus fortuné.

Donc je dirai toujours dans une foi profonde,
Pour mon cœur et mes yeux aucun pays du monde
N'a le charme puissant des lieux où je suis né.

Arsène THÉVENOT.

Hymne poétique à la Champagne natale.

"... Pouilleux ne signifiait pas seulement couvert de poux, rongé de vermine, il voulait dire aussi pauvre, misérable, nu, ce qu'est justement le plateau de la Champagne...
Sa dure carapace n'entretient que des herbes rabougries ; même généreusement engraisée de fumier, elle donne à regret une vie languissante aux semences qu'on lui confie ; et les résineux qu'on y plante montent sans ardeur d'un sol qui n'a pas assez de sucs pour composer des troncs vigoureux..."

O. Reclus 1880

"... Le désert de la Champagne pouilleuse, une triste mer de chaume étendue sur une immense mer de plâtre. Le pays est généralement plat, pâle, d'un prosaïsme désolant. Les bêtes sont chétives, les minéraux et les plantes peu variés. De maussades rivières traînent leurs eaux blanchâtres entre deux rangées de jeunes peupliers..."

Michelet 1833-1861

99 MOUTONS ET UN CHAMPENOIS FONT 100 BÊTES !...

Ce vieux dicton ne saurait vexer les vrais Champenois, c'est une consécration de leur caractère pacifique et bon, ennemi de l'injustice et de la violence, mais qui n'exclut ni le talent, ni l'entente de leurs intérêts, ni le maintien de leurs droits.

On raconte ainsi son origine : Un droit d'entrée sur les troupeaux de 100 moutons au moins avait été mis dans une ville de Champagne. Un berger malin s'avisa d'en introduire 99 seulement ; le portier, non moins rusé, voulut le faire payer quand même sous prétexte que « 99 moutons et un Champenois font 100 bêtes ». On ne dit pas qui l'emporta.



Le mouton était effectivement, autrefois, une grande richesse des ruraux des plaines de Champagne.

"... Sur la route nulle autre couleur que le blanc dur, cru, blessant de la craie, la craie partout... Point d'arbres, sauf deux maigres lignes d'ormes bossués, point d'herbe sauf un gazon troué, mince, qui, à chaque instant, laisse percer le squelette dur du sol ; des ruisseaux blafards qui, de loin en loin, se traînent entre deux haies d'arbustes; une campagne bariolée de cultures jaunâtres et de jachères grises, rayée, salie..."

Taine 1868

"... De grandes étendues de terres maigres et misérables..."

Arthur Young

De nombreux dictons contribuaient également à la présentation peu flatteuse de la Champagne.

"Les laboureurs de Champagne tombaient de découragement à la vue de ce terrain immense, sec et aride."

"Les oiseaux y mouraient de faim en plein été."

"Les mulots montaient au grenier la larme à l'oeil."

"Le paysan pouvait y marcher tous les jours sans y trouver d'autre abri... que l'oreille de son âne."

"Le lièvre qui traversait la Champagne devait se munir d'une botte de foin."

*"L'arpent de terre valait cent sous... quand il s'y trouvait un lièvre."
(cent sous étant le prix du lièvre)*

La part de l'exagération est évidente et l'aspect de la Champagne va bien changer. Au milieu du XIX^e siècle, des pins sylvestres puis des pins noirs vont être plantés dans les "plous" ou "savarts" que parcouraient les bergers avec leurs moutons.

Vers 1950, l'emploi des engrais et d'un matériel performant accompagné d'un remembrement de grande ampleur va provoquer le déboisement des pineraies et faire de la Champagne crayeuse l'une des plus riches régions agricoles de France.

Lafarge Refractories, une implantation locale, une ambition mondiale

*Par Christian
Marin*

*Directeur de l'usine
Lafarge de Sézanne.*

Notre histoire

L'usine de Sézanne est presque centenaire, elle a vu le jour en 1903, lorsque la famille Labesse achète des terrains pour en exploiter l'argile à basse teneur en

fer contenue dans le sous-sol.

Elle construit une usine de briques réfractaires à proximité de la voie ferrée.

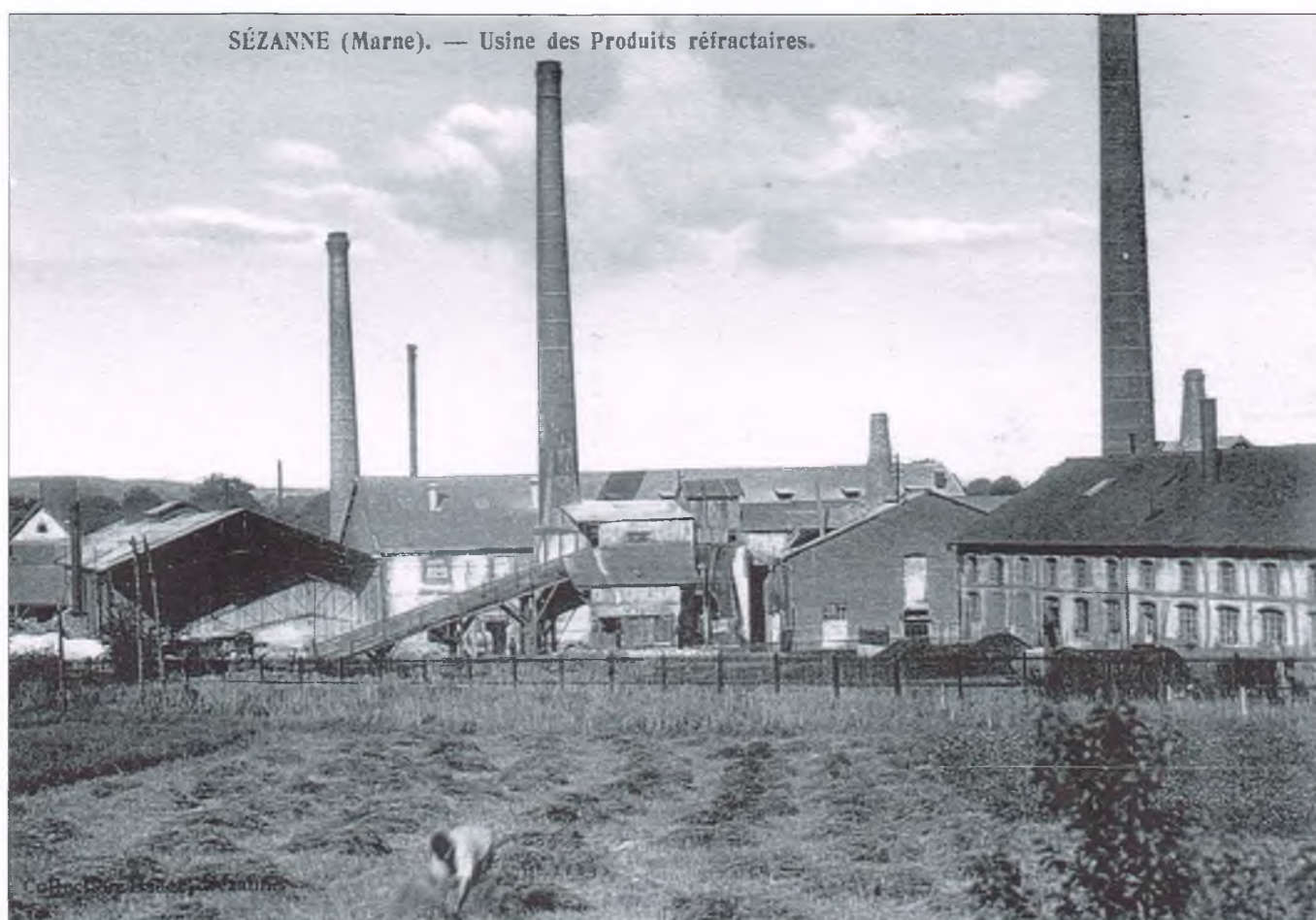
À la sortie de la seconde guerre mondiale, la société Labesse, en pleine expansion,

exploite cinq sites industriels en France dont celui de Sézanne.

Elle fusionne en 1955 avec Fumel et Libos pour donner naissance à la SGPR (Société Générale des Produits Réfractaires).

En 1961, SGPR rachète l'activité réfractaires des Aciéries Ugine.

En 1973, naît la SEPR (Société Européenne des Produits Réfractaires) de la fusion de SGPR et Electro Réfractaires.



Au début des années 1900, l'usine Labesse fait fonctionner trois énormes fours dont témoignent les impressionnantes cheminées, dominant à l'époque le sud de la ville.



Aujourd'hui, la physionomie de l'usine ne ressemble plus à celle d'autrefois. Des aménagements successifs ont su l'harmoniser avec l'image bucolique (mais industrielle) du bourg de Sézanne.

La société compte 10 usines et 4000 personnes.

En 1981, Lafarge Coppée achète l'activité classique de SEPR et fusionne avec C.E.C. La société prend le nom de Lafarge Réfractaires. À partir de 1982, l'usine de Sézanne se restructure complètement en abandonnant son activité de production de briques pour se recentrer sur la production de réfractaires non façonnés (25000 t./an). En 1986, la disparition de Lafarge Réfractaires laisse place à Lafarge Réfractaires Monolithiques, le groupe Lafarge Coppée ayant décidé de ne conserver que l'activité de production

de réfractaires non-façonnés (ou "monolithiques"). Il ne reste que 2 usines en France (Sézanne, Frontignan) et une en Angleterre (Leeds).

Lafarge Réfractaires Monolithiques est le leader français des produits réfractaires non façonnés.

Au début des années 1990, la société s'implante en Belgique, à Taïwan, en Italie, et complète son dispositif en France avec une usine à Hauconcourt (Moselle). Elle vend ses produits dans le monde entier, est leader européen des non-façonnés pour la sidérurgie.

En 1997, Lafarge Réfractaires Monolithiques rachète la société suédoise Svenska Högånäs, avec 2 usines et une carrière en Suède.

Fin 1998, elle rachète la société allemande Basalt Feuerfest, avec 3 usines et une carrière en Allemagne. Avec une implantation internationale pour servir un marché mondial, Lafarge Réfractaires Monolithiques devient Lafarge Refractories, dévoiant ainsi son ambition de jouer dans la cour des grands leaders mondiaux de l'activité, loin de son historique présence franco-française.

Aujourd'hui Lafarge Refractories compte 800 personnes dans le monde, réalise un chiffre d'affaires de 1,2 milliards de Francs, produit dans 10 usines et possède 3 laboratoires de recherche et développement.

L'usine de Sézanne est en quelque sorte le bateau amiral du dispositif industriel de Lafarge Refractories. C'est la plus grosse usine (production deux fois supérieure à la seconde usine), la plus complète avec un atelier de préfabrication, et la plus performante en qualité et procédé de fabrication. Elle dessert surtout le marché français, le Bénélux, l'Allemagne, mais également les pays de l'est, le bassin méditerranéen, le Moyen-Orient et l'Asie Pacifique.

Notre maison mère :

Lafarge Refractories fait partie de la branche Matériaux de Spécialité du groupe Lafarge.

La société Lafarge est née en Ardèche en 1833, avec une activité de production et vente de chaux hydraulique. Elle a commencé à faire du ciment en 1870, du plâtre en 1931, du béton prêt à l'emploi en 1960, des granulats en 1969, des matériaux de spécialités en 1986, des toitures finalement en 1997.

L'internationalisation s'est développée progressivement (Canada en 1956, Brésil en 1959, Etats-Unis en 1972, etc...) pour devenir exponentielle dans les années 1990 (Pays de l'Est, Asie, Afrique, Moyen Orient).

Lafarge est aujourd'hui leader mondial des matériaux de construction, avec 70 000 collaborateurs dans 70 pays, et un chiffre d'affaires de 70 milliards de FRF, occupe des positions de premier plan dans chacune de ses activités: Ciment, Granu-

lats, Béton, Plâtre, Toiture, Matériaux de spécialité. Lafarge intervient ainsi à chaque étape de la construction (travaux publics, sols, gros œuvre, façades, cloisons et plafonds, toiture). Sa vocation est de faire évoluer et progres-

ser les matériaux de construction en apportant ainsi toujours plus de sécurité, confort et de beauté au cadre de vie quotidien.

Notre branche d'activité : Lafarge matériaux de Spécialité.

Lafarge Matériaux de Spécialité est une activité de diversification dans les matériaux de construction autres que les matériaux de base (ciment, béton, plâtre).

Née en 1986, cette branche fut au départ une fédération de PME, qui a grossi, s'est internationalisée (4,3 milliards de CA en 1993, 8,1 en 1999).

Aujourd'hui LMS regroupe les activités suivantes :

- Adjuvants pour le béton (Chryso)



Exemple d'installation de nos produits dans une poche de transport d'acier liquide. Après coulage et décoffrage des parois verticales, le technicien, debout sur la dalle d'impact préfabriquée, installe par pompage le revêtement du fond de la poche en béton réfractaire.

- Peintures (Agora Tollens, Stic B, Plasdox)
- Mortiers (Parex, Lanko)
- Chaux
- Ciments aluminates
- Applications routières (SAR, Euroliners)
- Réfractaires.

Nos produits réfractaires non façonnés

Les produits réfractaires sont utilisés depuis très longtemps, leur développement a accompagné ceux de la céramique (famille dont ils font partie), et de l'élaboration des métaux. Utilisés d'abord sous leur forme naturellement disponible (argiles, sables siliceux), ils sont devenus des produits finis dans l'ère industrielle (briques de silice dans les années 1860, briques de magnésie en 1880). Les produits réfractaires de référence ont alors longtemps été les briques (ou produits dits façonnés), plus performants car stabilisés par cuisson à une température souvent supérieure à celle de leur utilisation.

Les produits non façonnés, appelés

encore monolithiques, n'étaient utilisés que marginalement, jusqu'à la mise au point en 1969 des bétons réfractaires à basse teneur en ciment, qui autorisèrent alors des performances équivalentes à celles des briques dans de nombreuses applications. Depuis, Lafarge Refractories a mis au point les bétons à ultra basse teneur en ciment (moins de 3% du mélange total), les bétons autocoulables, et travaille aujourd'hui sur l'optimisation des bétons mis en place par projection. Les produits réfractaires non façonnés s'installent directement chez le client. Ils sont livrés en vrac (sous forme pulvérulente en sacs de 25 kg ou containers plastiques jusqu'à 2t). Ce sont la plupart du temps des bétons (mélange d'agrégats réfractaires et de ciment alumineux), qui se mettent en place par coulage, pompage, projection ; mais aussi des pisés secs ou humides (mise en place par damage), ou des pains plastiques. Les produits ressemblent beaucoup à des

mortiers de génie civil, à la différence près qu'ils seront utilisés dans des conditions extrêmes de température (entre 800 et 1 800 °C) et d'agressions diverses (abrasion, corrosion, chocs thermiques...).

Un béton réfractaire est un mélange de plusieurs composants (jusqu'à 17 pour les formulations les plus techniques) avec des pourcentages dans la formule qui peuvent descendre au dessous de 0.1%.

Ces composants (les matières premières), sont pesés, mélangés, puis conditionnés. La diversité des performances requises et les nombreuses applications de nos produits entraînent un grand nombre de formules à gérer: l'usine de Sézanne produit environ 300 formulations, qui, combinées avec les divers conditionnements possibles, représentent finalement plus de 1000 références commerciales à la disposition de nos clients.

Nos clients

Nos clients sont, à la différence des autres métiers du groupe, des industriels. Ils exploitent des procédés de fabrication utilisant des hautes températures.

Il sont:

- les sidérurgistes (40% de nos ventes): qui élaborent la fonte dans les haut-fourneaux, et l'acier dans les convertisseurs ou les fours électriques,
- les fondeurs (25 % des ventes), qui fondent de la fonte, l'acier, l'aluminium, et autres métaux,
- les cimentiers, qui cuisent le clinker dans leurs fours rotatifs avant de le broyer en ciment,
- les fabricants de verre, les exploitants d'usines d'incinération, qui brûlent ordures ménagères ou industrielles,
- les fumistes, qui sont les spécialistes des revêtements réfractaires chez les clients finaux.

À chaque étape du procédé de nos clients, la solution proposée par Lafarge Refractories doit répondre à des problèmes économiques (coût du

réfractaire dans le coût de production), techniques (isolation thermique, résistance aux agressions propres au procédé, tenue dans le temps, etc), de sécurité (des biens et des personnes grâce à la barrière constituée par le réfractaire entre les métaux en fusion et les équipements ou les personnes). La constante recherche de performances accrues, la concurrence sévère, la collaboration étroite nécessaire avec nos clients, la complexité des problèmes, et les possibilités d'exprimer notre créativité dans les solutions apportées, font du métier de réfractoriste un métier passionnant. La qualité finale de nos produits dépend non seulement de celle des produits à la sortie de l'usine, mais aussi en grande partie de la façon dont ils vont être installés chez nos clients. C'est pourquoi nous avons à l'usine de Sézanne une École de mise en œuvre de nos produits. Depuis 11 ans, des stages et séminaires internationaux d'une durée de 1 à 5 jours y sont organisés pour nos clients et notre personnel.

Photo ci-contre : dans l'aciérie, la poche acier (dont on voit une étape de fabrication page 54) attend de recevoir le métal liquide sous le four électrique.

Notre usine de Sézanne :

C'est une centaine de personnes qui constitue l'équipe du personnel de l'usine aujourd'hui.

Nous pouvons diviser notre activité en deux parties: un atelier de production de non façonnés et un atelier de préfabrication (réutilisant une partie des non façonnés). Autour de ces deux ateliers gravitent bien sûr tous les services nécessaires au fonctionnement d'une usine :

- un service administratif et du personnel,
- un service gestion des commandes, des achats,
- un magasin de réception, stockage des matières premières, expéditions des produits finis,
- un service maintenance,
- un laboratoire de contrôle qualité et développement.

L'atelier de non façonnés regroupe deux lignes de productions de mélanges finaux et une ligne de prémélange.

Les matières premières sont soit incorporées directement dans les mélanges lorsqu'elles sont prêtes à l'emploi, soit préparées (broyées, criblées) à l'usine. Ces matières spéciales proviennent du monde entier (Europe, Chine, Brésil,...). Les produits ainsi confectionnés repartent souvent à l'extérieur de nos frontières, jusqu'en Asie, et même en Australie pour certains.

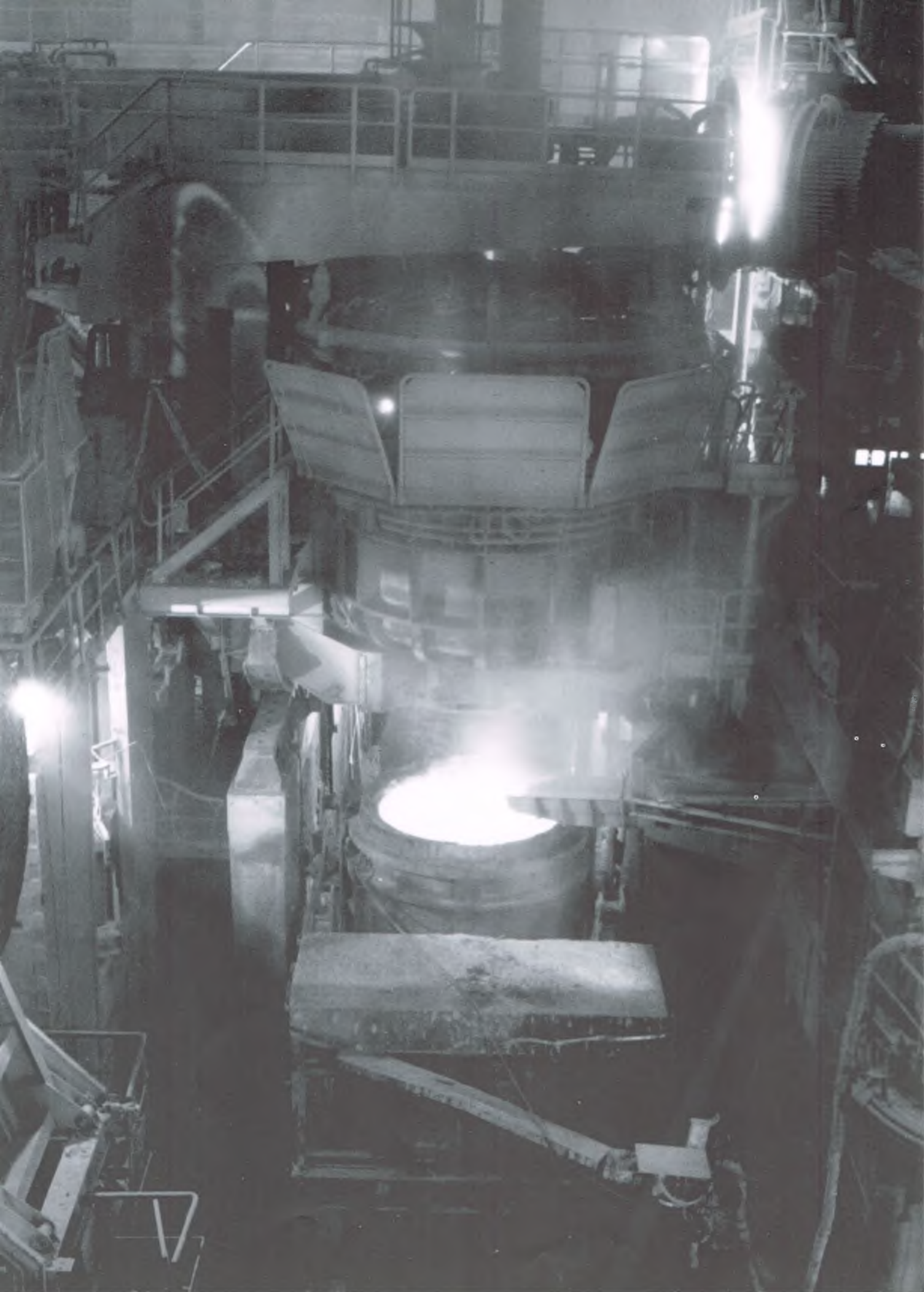
Cet atelier s'est fortement automatisé depuis 2 ans, permettant une traçabilité de fabrication sans faille, une optimisation continue de l'utilisation des équipements, améliorant ainsi productivité et qualité.

L'atelier de préfabrication comprend un atelier de confection de moules (où l'on travaille l'acier, le bois, les polymères), un atelier de coulage des bétons, de démoulage,

d'étuvage des pièces et d'emballage. Les pièces ainsi réalisées dans des conditions optimales de mise en œuvre des bétons, assurent une qualité difficilement égalable lors de la mise en œuvre chez nos clients. Toutes les formes et les tailles sont possibles: nous avons en catalogue plus de 2000 pièces, qui pèsent entre 50g et 10 tonnes.

Dans la dernière décennie, l'usine a bénéficié d'évolutions notoires en terme d'aspect (destruction de vieux bâtiments, construction d'un nouveau hall de stockage, création d'espaces verts), d'environnement (réalisation de locaux de broyage insonorisés), et dernièrement en systèmes d'information et de communication.

Nos efforts portent aujourd'hui sur l'amélioration: de la sécurité au travail, du service rendu à nos clients, et de nos performances industrielles qui doivent être les meilleures de la profession, pour assurer notre pérennité. Notre ambition est d'être une usine de référence mondiale dans le domaine des réfractaires non façonnés.



Petit lexique des mots de patois en Biardois

par *Ginette Lebleu*

Le Biardois, micro-espace du Pays Sézannais, comporte tout ou partie des terroirs de Broyes, Allémant, Saint Loup, Péas, Linthes, Linthelles et Sézanne. C'est l'ensemble d'une "cuvette", délimitée naturellement par la butte de "la Justice" à l'ouest, les côtes de l'Île de France au nord, le mont "Chalmont" à l'est, et artificiellement par la Route Nationale 4 au sud. Il est traversé par le cours d'eau du "Biard".

La présente collecte des mots et de quelques expressions de patois ne prétend pas à l'exhaustivité, même si le champ géographique est restreint. Car le patois, même local, reste une matière vivante, dont les éléments débordent les

frontières inévitablement perméables, soumises aux altérations des "importations". Ainsi ces mots du crû, pour certains, ne sont pas exclusifs de l'aire retenue... pour autant ils n'appartiennent pas moins au patrimoine vocabulistique du Biardois. Ajoutons que ces mots sont datés, historisés en quelque sorte, car ils correspondent à ceux utilisés par nos grands-parents, c'est à dire dans les décennies constituant la charnière des XIX^e et XX^e siècles. Ils sont donc différents de ceux des époques antérieures... et n'entrent pas dans la mémoire vive de l'actuelle génération.

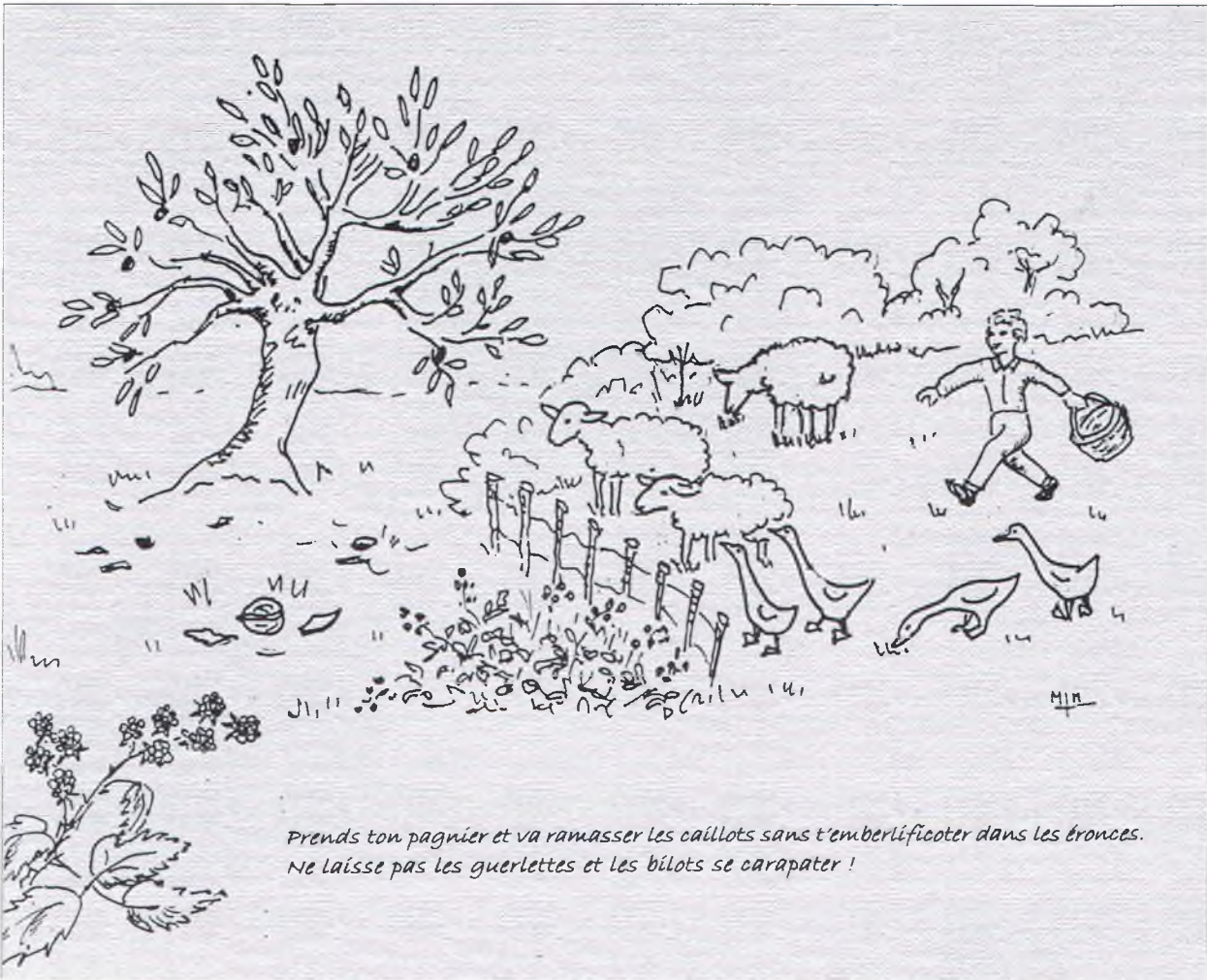
Arganner : bricoler.
Annauyer : s'activer maladroitement.
Arriquandié : personne "bonne à rien".
Agioteur : commissaire-priseur.
Atours : vêtements.
Acco : copeau.
Accouvillé : accroupi.



Açin : verger près de la maison.
Ahotter (ou enhotter) : embourber
Alcandier : marchand ambulante.
Arcandier : maladroit.
Arquer : bouger (ne plus pouvoir).
Avoine de curé : poivre.
Avoèner : nourrir à profusion.
Arpions : orteils.
Assiettée : contenu d'une assiette.
Attelée : demie journée de travail.
A c't'heure : en ce moment.

Berdacler : faire "à la va-vite".
Bourre-ours : aliment qui remplit vite l'estomac (exemple un gâteau non levé).
Badrée : grande quantité.
Beuillon : petite lumière.
Batteux : employés de la batteuse.
Berlocain : vieux outils.





*Prends ton pagnier et va ramasser les caillots sans t'embarlificoter dans les éronces.
Ne laisse pas les guerlettes et les bilots se carapater !*

Illustration de Monique Marquet

Bilbatiaux : objets sans valeur.
Birouette : brouette.
Bigleux : qui ne voit pas très clair.
Bidouiller : bricoler.



Belle-lurette : il y a longtemps, autrefois.
Barbouilla : figure sale.
Babouilla : qui parle mal.
Baboigneux : qui grogne souvent.
Bâche : serpillère.
Bacasser des journées entières : flâner en parlottes.

Baquenauder : ne rien faire en se promenant.
Balanchouille : personnage à gros ventre qui se déplace mal.
Bambocher : faire la fête.
Brayer : zigzaguer.
Bavasson : bavard.
Battre la berloque : délirer.
Béquiller : manger sans faim.
Berdainer : lambiner, traîner.
Beugnotte (ou bognotte) : lucarne.
Bidée : course urgente.
Bîlot : mâle de l'oise.
Bisbille (être en) : désaccord.
Bistrouille : difficulté (être en).
Boquille : petit repas.
Bouriauder : maltraiter.
Bourlandée : plat abondant et grossier.
Broussée : onnée.
Brisaque : se dit d'un enfant sans soin, qui casse des objets.
Broquille : vieille dent, chose sans intérêt.

Bacailler : parler abondamment de choses futiles.
Bagout (avoir du) : être beau parleur.
Bourrichon : se prendre la tête.

.....

Carniotte : petite fenêtre.
Caillots (ou caillats) : noix.
Chicon (de pain) : crouton dur.
Califourniau : fourre-tout.
Casse-musiaux : accomodement des restes de pâte à tarte.
Canasson : cheval.



Ciboule : tête ("se creuser la tête").
Chafrognat : personne difficile (sur la nourriture par exemple).
Cagnat : soleil.
Calencher : mourir.
Cabido (à) : sur le dos.
Cahourd : entêté, sournois.
Cafoin : état fiévreux.
Cafuter : faire semblant d'être malade.
Camoisi : mois.
Chambouler : tituber.
Charculot : dernier né.
Cul-sec : d'un seul trait.
Culotter : s'activer sans efficacité.

.....

Diable : grand rateau à foin.
Décarcasser (se) : se donner du mal.
Décanniller : sortir rapidement (du lit).
Dégrimoner : se donner du mal.
Démisser : s'émietter.
Défroquer (se) : se déshabiller.
Darniller, ou dardiller : tituber.
Dédrussir : éclaircir des plants.
Démarié : éclaircir un semis.
Démeurgégner : ranger.
Darne, ou darnu : chancelant.
Désoitter : désaltérer.
Derriers (les) : terrain derrière un lieu de référence (souvent la maison).

.....

Eglédon : édreton.
Egosiller (s') : crier fort.



Ecafiller : écosser.
Echardronnette : lame étroite au bord d'un long manche pour couper les chardons dans les emblaves.
Ederné (être) : avoir des vertiges.
Empouillé : semé.



Embistrouiller : embêter.
Enthiverner : labourer avant l'hiver.
Epantiau : épouvantail.
Entrappe : personnage non finaud.
Ecafilles : morceaux de coquilles ("écafiller des œufs" par exemple).
Ecrabouiller : écraser.
Edarne : gifle.



Esquinter : abîmer.
Eronces : ronces.
Eborgner : se faire mal à un œil.

.....

Fiaux : fléau.
Fergon : crochet de cuisinière.
Forière : extrémité de champ.
Fougnousse : bricoleur sans importance.
Fourganer : bricoler.
Fumeron : petit tas de fumier.
Fricoter : fréquenter une personne.
Frigousser : faire cuire le repas.
Finaud : personne fine d'esprit.
Frottée : correction (recevoir une "frottée").

.....

Gargamelle (être) : être «gaga».
Goulaffre : gourmand.



Gouillon : qui mange mal.
Guerlette : brebis.
Gueule plate : vache.
Gayotte : petite remorque.
Galipe : vigne.
Gadoué : boue.
Gadouiller : patauger dans la boue.
Galocher : marcher bruyamment (un "galocha").
Galvaudeux : "bon à rien".
Geindeux : qui se plaint continuellement ("un bon geindeux vit vieux").

Goblayer : boire souvent.
Godot : verre.
Gôyon : souillon.
Gueigneux : curieux.
Garnoches : touffes d'herbe sèche arrachées.
Galoupiou : gamin.
Godillots : gros souliers.

.....

Habati : un membre.
Hana : vieux panier.
Houspiller : secouer rudement.
Heuré : à l'heure.
Heurlon : cri.
Hoché (être) : saoul.
Houssée : averse.
Hobé : à bout de souffle.
Humon : gorgée aspirée avec précaution.
Hacot : racine qui dépasse (se dit aussi pour les dents).

.....

Javelle : gerbe non reliée ("tomber en javelle"), par extension, qui ne tient pas.



Juqué (être) : être perché.

.....

Lavier : évier.
Limace : chemise.
Lampée : gorgée.
Là, bin là, bin là voui : affirmatif, (bin là non : négatif; oh ! bin là tout, ou oh ! bin v'là tout : se résigner.)
Lichette : miette.
Lambiner : perdre son temps.
Là vou qu't'es ? : où es-tu ?

.....

Mingrelle : genre de moustique.
Margoulette : figure.
Moiniaux, ou moniaux : moineaux.
Maclotte : boulette de boue.
Madrée : platrée.
Mahon : grincheux, ("mahonner").
Mainguerlet : chétif.
Méquier ("qué méquier") : quel pétrin.
Moutaquiou : enfant espiègle.
Musotter ("n'musotte pas tant") : perdre son temps ("ne fignole pas tant").
Moufflet : enfant.
Mener large (ne pas en) : être très inquiet.

Nuée : orage.
 Naule : personnage non finaud.
 Nervailon : enfant remuant.
 Niaiseux : incapable.
 Niaquer : faire le difficile.
 Nicter, nicasser : rire.
 Niv'leux : exécutant de travaux futiles.

.....

Odé : fatigué.
 Ouvrageux : pénible.

.....

Pantomine : faire le "cirque", le rude.
 Pouillot ou pouillet : thym de Champagne.
 Pataquès : pagaille, bruit.
 Picasse : petite chasse.
 Piane : brebis.
 Patouiller : patauger dans l'eau.
 Pagnoter : se coucher.
 Pagniau : pan de chemise.
 Pagnier : panier.
 Panérée : plein panier.



Perronner : faire le fier.
 Patasser : piétiner.
 Pigousser : marcher dans la boue.
 Pleu : friche.
 Putrat : eau sale, ou purin.
 Pardi : affirmatif.
 Par-va, ou var : vers.
 Pautrin : personne sale.
 Plurer : peler, éplucher.

.....

Queugnon : morceau de gros pain.
 Quat'cents coups (faire les) : bêtises.

.....

Roupie de sansonnet, ou gnognotte : sans valeur.
 R'tiau : rateau à foin.
 Regrébicher (se) : se cramponner.



Rabeulée : grande portion de nourriture.
 Rameuchir : rendre plus mou.
 Reciner : manger après le repas du soir.
 Rubicon : nez rouge.
 Ravauder : raccomoder (des chaussettes).
 Rabibocher : rapprocher.
 Rafistoler : remettre en état.
 Ragrainer : ramasser (du foin).
 Ripailler : manger en quantité.



R'blanchir (se) : s'habiller proprement.
 Repapiéter : coller du papier.
 Roie : sillon (de charrue).
 Rasoquet : personnage petit.
 Ruer dans les brancards : se rebeller.
 Ravigotter : se requinquer.
 Radoter : se répéter.
 Ragricher : réparer rapidement.
 Ramignotter (se) : sortir de la gêne.
 Ramôyer : remettre en état ("ramoyes donc tes outils!").
 Rapatin : homme petit et gros.
 Raproprier : rendre propre.
 Râquillonner : cracher.
 Ratourner : faire retour sur ses pas.
 Rébecter : répondre avec agressivité.



Rebicler : se hérissier (cheveux qui se dressent sur la tête).
 Regreffer (se) : se rétablir.
 Relavette : chiffon à vaisselle.
 Relavures : eaux grasses.
 Rancoiner : se mettre dans un coin.
 Rètri : objet ridé.
 Rousti : brûlé.
 Roquille : petit verre d'eau de vie.
 R'vas-y : recommence (un goût de r'vèze-y).

Rempouiller (se) : reprendre des forces.



Refait (être) : être mis en échec ("il est refait").
 Remplumer (se) : se renforcer.
 Revoyure (à la) : à la prochaine, au revoir.

.....

Seu : cabane à cochon.
 Saclot : outil agricole en mauvais état.
 Savates : chaussures usagées.
 Sactée : sac plein.
 Soutrait : paille isolant du sol.
 Soiffard : ivrogne.



Siautée : contenu d'un seau
 Siau : seau.
 Si c'était moi qu'toi : à ta place.
 Souffler (la lumière) : éteindre.

.....

Tarabuster : taper.
 Toquée : touffe d'arbres, de pommes de terre...
 Trimard : vagabond.
 Tant qu'et plus : en quantité importante.
 Tant pire : tant pis.

.....

Vantardeux : qui se vante.
 Verdée : course rapide.
 Versaine : jachère.
 Vilonie : lâcheté.
 Virade : glissade.

.....

Woizigoute : personnage incapable.
 Yoyotteux : esprit dérangé (yoyotter)

Les champignons : de la recherche à la consommation

par Hugues
Louvet

Pour le commun des mortels, le terme "champignon" désigne un végétal aux formes parfois bizarres, avec ou sans "chapeau". Mais, le "corps" même de ces champignons (partie végétative) est représenté par un enchevêtrement de filaments souvent enfouis dans le sol et invisibles : le mycélium. Celui-ci possède tous les éléments nécessaires à la vie végétative du champignon. Rien ne distingue le mycé-

lium d'un bolet de celui d'une amanite. Par contre, l'identification d'un champignon se fera par ce qu'on nomme fructification ou carpophore. C'est lui qui, par un certain nombre de caractères macroscopiques, microscopiques et chimiques et par la présence d'organes fertiles indispensables à la reproduction, permettra sa classification et ensuite son identification. L'apparition de ces "fructifications" fait la

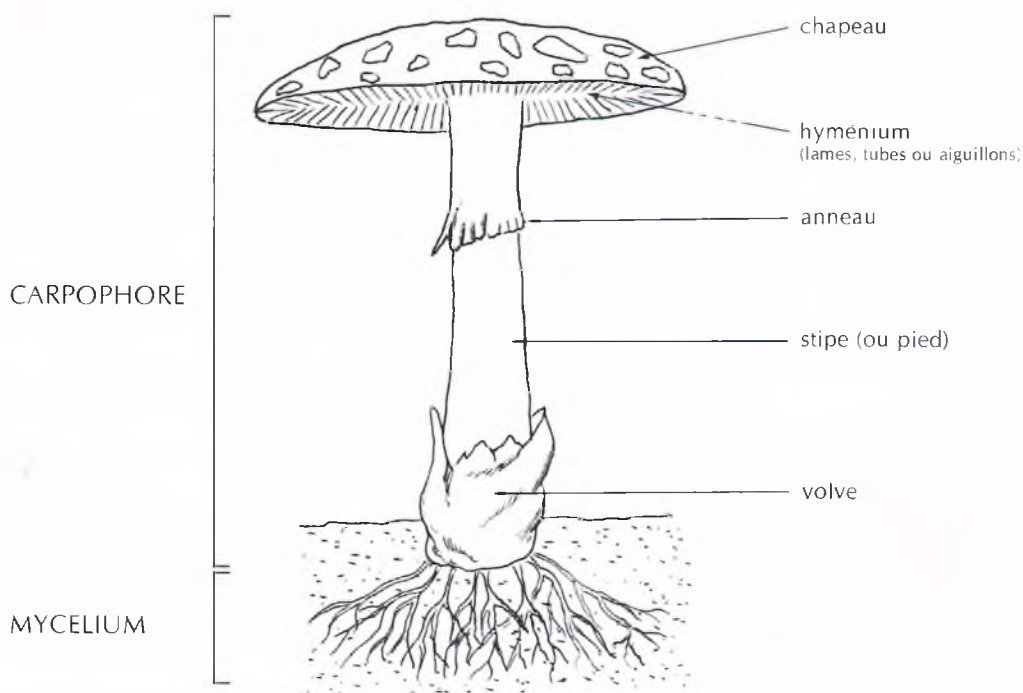
joie des cueilleurs de champignons mais elle est souvent aléatoire et fugace, ce qui rend parfois difficile leur étude.

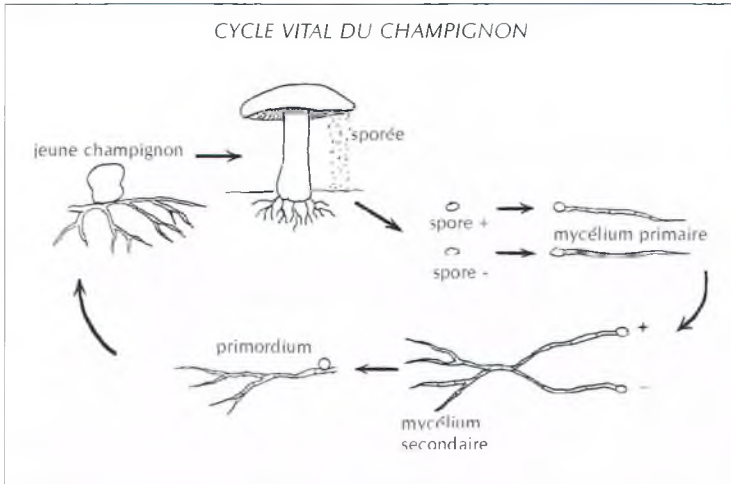
Reproduction

Chez les champignons, il n'y a pas de sexe bien séparé. Ils possèdent une partie fertile nommée hyménium, souvent bien différenciée et placée sous le chapeau (quand il existe). Celui-ci porte les organes reproducteurs microscopiques,

asques ou basides lesquels donneront naissance aux spores. Ces spores, invisibles à l'œil nu, n'ont rien à voir avec les graines des plantes à fleurs. L'ensemble des spores récoltées en masse constitue une sporée, dont la couleur peut aider à la détermination. Ces spores, de deux natures différentes et en très grand nombre, (plus de un milliard pour le champignon de Paris), pourront ger-

ANATOMIE D'UN CHAMPIGNON À LAMELLES





Les champignons sont-ils des plantes ?

À première vue, la question semble un peu saugrenue. En raison de leur immobilisme, les champignons furent longtemps considérés comme des végétaux. Mais, à l'évidence, ils s'en différencient de plusieurs façons.

D'abord, un champignon ne peut sans chlorophylle (pigment vert des végétaux) accomplir la photosynthèse comme les plantes vertes. Ensuite, ils possèdent, comme les animaux, du glycogène (réserve de sucre) et de la chitine (élément constitutif de la carapace des insectes).

C'est pourquoi les champignons sont placés dans une classe d'êtres vivants à part, entre végétal et animal : les Protistes.

On pense que les champignons sont apparus sur terre il y a environ 400 millions d'années et cela ne fait presque plus aucun doute que les plantes n'aient pu quitter le milieu aquatique que grâce aux champignons. En effet, c'est grâce à un partenariat fructueux avec ceux-ci que les plantes ont enfin trouvé une solution pour coloniser la terre ferme. A l'heure actuelle, environ 90 % des espèces végétales forment ainsi une symbiose avec des champignons microscopiques présents dans le sol. Parmi ces symbioses appelées mycorhizes, l'une des plus remarquables est celle qu'entretiennent les orchidées avec leurs compagnons fongiques, l'un ne pouvant vivre sans l'autre: une histoire d'amour en quelque sorte.

mer dans certaines conditions très particulières et donner un nouveau mycélium primaire. Ce dernier devra lui-même rencontrer un mycélium primaire de la même espèce mais de nature différente pour se réunir et donner un mycélium secondaire fonctionnel, capable de fabriquer de nouvelles "fructifications". Cette difficulté de

conjonction explique que, malgré le grand nombre de spores produites, les chances de développement soient si faibles. De plus, le champignon doit se procurer, là où il se trouve, les substances dont il a besoin en digérant le milieu auquel il s'attaque à l'aide d'enzymes puissantes. Mais beaucoup de champignons sont étroitement spéciali-

sés. Par exemple, les Marasmes sont attachés à telle ou telle feuille morte, certaines Psalliotes ne viennent que sur le fumier de cheval, d'autres seulement dans les prairies, d'autres dans le terreau des sapinières. Quant aux parasites, certains n'attaqueront que le pin, d'autres que les hêtres ou les chênes,....

Classification

Pour nous, mycologues amateurs, seuls les quelques milliers de macrochampignons (par opposition aux microchampignons tels que levures, moisissures et autres) sont identifiables sans microscope. Les autres sont affaire de spécialistes.

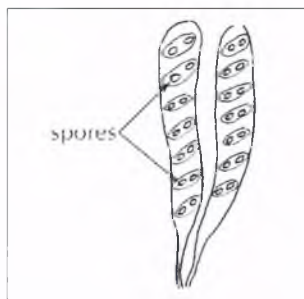
On distingue deux classes bien distinctes:

- les **Basidiomycètes** dont les spores sont portées par des cellules en massue appelées basides (ex. chanterelle, clavaire, russule, lactaire, bolet, hydne, ...)

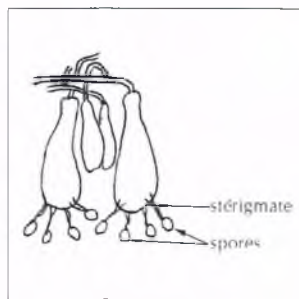
- les **Ascomycètes** (plus archaïques) dont les spores sont enfermées dans de petits sacs allongés appelés asques (ex. pezize, helvelle, gyromitre, morille, truffe, ...).

Ces classes se divisent en ordres qui eux-mêmes regroupent des familles, à leur tour se divisant en genres, puis en espèces. Le nom scientifique d'un champignon est tou-

jours formé d'un binôme genre et espèce, auquel on ajoute parfois en abrégé le(s) auteur(s) ayant participé à la création de l'espèce (ex. *Lepista nuda* (Bull : Fr.) cke



asques



basides

pour le "pied bleu"). Bien souvent, on distingue un champignon par son nom commun ou vernaculaire, mais cette dénomination est souvent source d'erreurs et peut s'avérer dangereuse. Ainsi, le nom "mousseron" désigne, suivant les régions ou même les villages, des espèces totalement différentes. Seul le nom latin est vraiment valable et non ambigu pour tous les mycologues du monde entier.

Comment les reconnaître ?

La forme du carpophore

La forme d'un champignon est souvent conditionnée par la localisation de l'hyménium. Celui-ci peut être :

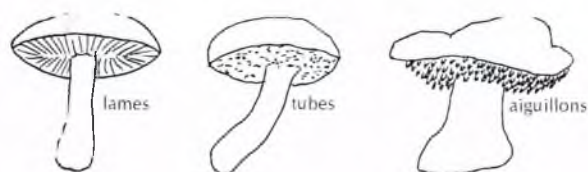
- **interne** (carpophore en forme de boule, de masue, de nid...)



- **externe non protégé par un chapeau** (carpophore en forme de coupe, de selle, d'éponge, d'arbuste, ...)



- **externe protégé par un chapeau** (carpophore de forme classique mais l'hyménium peut paraître interne lorsqu'il est caché par un voile lequel se déchire lors de la croissance).



L'habitat :

C'est un caractère important qu'il ne faut pas oublier lors de la cueillette. Le champignon pousse-t-il à terre (prés, forêts de hêtres, de pins, de bouleaux, sous un mélèze,...), sur du bois, ou sur tout autre matériau parfois imprévu comme le plâtre, la bouse de vache, un cadavre de guêpe, une larve d'insecte (ex. : cordyceps), de vieux champignons...

La séparabilité du chapeau et du stipe :

Quand les lames sont **libres** (coprin) et ne touchent pas le pied, l'hyménium fait alors partie intégrante du chapeau qui peut alors se détacher comme une mortaise et un tenon ou former une zone de séparation de couleur différente. Au contraire, si les lames sont **adnées** (hygrophore) ou **décurrentes** (clitocybe), cela entraîne une non-séparabilité du chapeau et du stipe.

La chair :

Dans de nombreux cas, la texture de la chair est fibreuse, mais elle peut être aussi grenue ou cassante (russule, lactaire), élastique (helvelle), dure comme du bois (polyphore), molle ou gélatineuse (trémelle)... Les changements de couleur à la coupe (certains bolets) sont aussi notés avec intérêt de même que le lait quand il existe (lactaire). La saveur et l'odeur parfois subjectives (amertume, âpreté, âcreté, odeur de poulailler, de fumée d'éclairage, de gaz d'éclairage,) peuvent aussi être d'un grand secours.

Le revêtement :

Le revêtement, surtout celui du chapeau, prend beaucoup d'importance. Les cuticules peuvent être plus ou moins décorées (soies, squames, fibres, vergetures, crevasses, réticules, stries, cannelages, ...). Mais il faut se méfier par temps de pluie car la cuticule paraît plus visqueuse que par temps sec.

La couleur des spores :

La couleur de la sporée peut être révélée en laissant sporuler le chapeau, de quelques minutes à une nuit, sur un papier blanc ou une lame de verre en présence d'humidité. Les stries dessinées par les lames donneront la couleur exacte de la sporée. On peut parfois l'observer sur place, sur l'anneau ou sur le pied (stipe), si une plante est placée sous l'hyménium.

Les caractères chimiques :

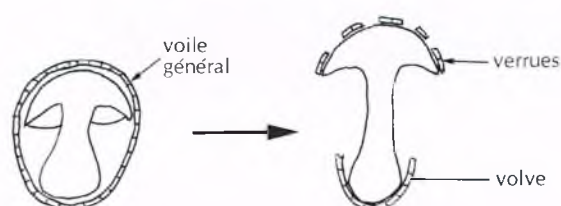
Ils peuvent aussi aider la détermination sans toutefois nécessiter un appareillage compliqué de laboratoire. Pour cela, on peut utiliser quelques réactifs simples et peu coûteux comme le sulfate de fer, le phénol, l'ammoniaque, la soude ou la potasse, la teinture de gaiac, le formol, l'iode, le sulfoformol, la sulfovanilline.

L'observation microscopique :

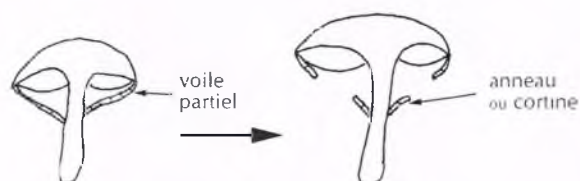
Entre lame et lamelle avec un colorant, elle peut compléter l'identification des champignons par l'étude des spores, de la chair ou de l'hyménium.

L'ornementation du stipe (pied) :

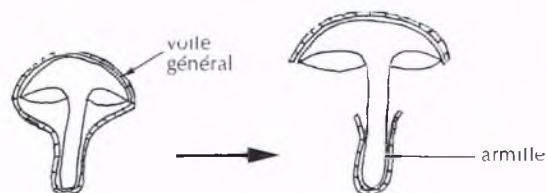
Elle est due aux débris des voiles qui entourent le carpophore en partie ou en entier.



- 1^{er} cas : Le carpophore est entièrement entouré d'un voile appelé voile général. Pendant la croissance, celui-ci se déchire et peut laisser une **volve** à la base du pied ou des squames sur le chapeau.



- 2^e cas : Un voile partiel entoure seulement le chapeau jusqu'au sommet du stipe. Lors de la croissance, il se déchire soit en laissant des traces sur le pied (**anneau, collerette** ou **cortine** rappelant une toile d'araignée), soit en formant des lambeaux plus ou moins fugaces sur le chapeau.



- 3^e cas : Quelquefois, le voile général englobe à la fois le chapeau et le stipe et ne se déchire qu'au niveau de l'hyménium. On observe alors une ornementation engainant le stipe et appelée **armille**.

La récolte

Où trouver des champignons ?

On peut trouver des champignons partout puisqu'ils colonisent tous les milieux disponibles. Les endroits privilégiés sont surtout :

- **les prairies et pâturages naturels** (sans amendement) car les mycéliums ne résistent pas aux épandages de nitrates et de phosphates. Les "ronds de sorcières" sont devenus très rares dans les prairies "régénérées". On y trouvait autrefois le clitocybe nébuleux, le tricholome sinistre, le marasme des oréades, l'hygrophore blanc de neige, l'hygrophore rouge ponceau, le clitocybe géotrope et, bien sûr, le tricholome de la Saint Georges au printemps.

- **les forêts et les bois :**

C'est là où on trouve le plus grand nombre d'espèces grâce au terreau sans cesse renouvelé et à la symbiose entre les arbres et les champignons. Plus la forêt est variée en essences, plus grand est le nombre d'espèces disponibles.

On trouvait autrefois beaucoup d'espèces associées aux forêts de montagne. Mais ces espèces ont suivi les essences de montagne plantées en plaine. C'est le cas de "Psalliota augusta" au parfum de bergamote que l'on ne trouvait autrefois qu'en haute montagne parmi les épicéas.

- **les jardins :**

C'est un autre milieu intéressant avec de nombreuses espèces, dont quelques-unes rares comme l'amanite solitaire.

- **les souches d'arbres :**

N'oubliez jamais de vérifier ce qui peut pousser sur de vieilles souches : elles hébergent souvent de beaux champignons comme les polypores, les plutées, les pholiotés.

Ces champignons digèrent peu à peu ces souches et les font retourner à l'humus originel en les mettant ainsi à la disposition des arbres qui s'en nourrissent à leur tour.

Prendre en compte l'environnement :

- **Observer le terrain :**

La connaissance du sol peut donc aider à la détermination. Certains champignons, comme les cèpes, sont indifférents à la composition du sol. Par contre, certains ne poussent que sur du terrain silicieux comme le bolet amer ou l'amanite citrine. D'autres, comme l'amanite printanière, ne viennent que sur terrain calcaire. Certaines espèces très acidophiles ne se développent que dans les tourbières de pH voisin de 4,5.

- **Tenir compte de la latitude :**

L'amanite des Césars très appréciée autrefois par les romains est très rare au nord de la Loire. Certaines amanites ne poussent en France que dans les Landes ou sur les rivages de Provence. On ne peut guère espérer récolter la truffe noire en dehors de son aire naturelle : le Périgord. Dans le nord on ne trouvera que la truffe d'été d'une qualité bien inférieure.



Amanite solitaire (Amanita solitaria)



Amanite tue-mouche (Amanita muscaria)



Armillaire couleur de miel (Armillaria mellea)

Quel matériel emporter ?

Le ramasseur de champignons doit pouvoir sortir par tous les temps. Il doit donc se munir d'un accoutrement susceptible d'affronter la pluie, le vent et les terrains boueux ou marécageux.

En outre, un panier plat ou peu profond est bien utile pour disposer la récolte sur une seule couche si possible. Les pieds ne doivent pas être coupés si l'on n'a pas une confiance absolue dans l'identité des champignons. Une espèce inconnue doit être mise à part en raison de risque de contamination possible, dans des boîtes d'articles de pêche par exemple. L'utilisation de sacs en plastique est à proscrire en raison de la fragilité de certaines espèces et du risque de fermentation.

Une loupe s'avère aussi indispensable pour examiner de près les détails de la structure d'un spécimen.

Enfin, faites vos débuts avec quelqu'un qui a déjà de l'expérience. La compagnie d'un bon mycologue vous évitera beaucoup de tâtonnements et d'erreurs qui font perdre du temps.

A-t-on le droit de ramasser les champignons dans les bois, les forêts, les propriétés privées ?

- La législation ne donne pas au public le droit d'accès aux terrains cultivés, affectés à l'élevage ou boisés, mais elle n'empêche pas cet accès à condition qu'il n'entraîne aucun dommage.
- Dans les bois et les forêts, il est interdit de cueillir ou d'enlever quoi que ce soit sans autorisation. En fait, il existe une tolérance dans la mesure où le ramassage ne se fait pas de façon industrielle.
- Un propriétaire peut interdire la cueillette de champignons sur ses terrains à l'aide de panneaux ou pancartes.
- En conclusion, les cueilleurs ne doivent jamais oublier que, lorsqu'ils se trouvent sur des propriétés privées appartenant soit à des particuliers, soit à des communes, soit à l'état, ils jouissent d'une tolérance tacite qu'il ne faudrait pas considérer comme un droit.

La culture

C'est un moyen de domestication des champignons, mais peu d'espèces sont cultivables. Les champignons mycorhiziques en particulier qui vivent en symbiose avec les racines des arbres sont impossibles à cultiver (cèpes, amanites des Césars par exemple). Par contre le champignon de Paris (*Agaricus bisporus*) est cultivé depuis le XVII^e siècle en France et alimente une véritable industrie. D'autres cultures ont été mises au point comme celle de la Pleurote en huître (*Pleurotus ostreatus*) qui dans la nature pousse sur des troncs morts de peupliers. Celle des morilles est beaucoup plus capricieuse. Quant aux truffes on les a longtemps crues incultivables. On y parvient maintenant en ensemençant des glands de chêne dont elles dépendent. Mais la récolte reste empirique et ne débutera qu'au bout de dix ans.



Boule de neige (*Agaricus macrosporus*)



Calocère visqueuse (*Calorea viscosa*)



Chanterelle (*Cantharellus cibarius*)

La consommation



Clitocybe géotrope (Clitocybe geotropa)



Coprin pie (Coprinus picaceus)



Hypholome en touffe (Hypholome fasculare)

Tout mycophage serait parait-il un mycophile ou même un mycologue qui s'ignore. En effet comment un mycophage sérieux, s'il ne veut pas s'exposer à de désagréables surprises, peut-il se lancer dans le ramassage sans connaître un minimum d'espèces dont les plus toxiques?

La première règle à respecter est de ne jamais manger un champignon cru ou cuit sans l'avoir identifié avec certitude comme espèce comestible ou toxique. Personne ne devrait ramasser de champignons sans savoir reconnaître les espèces mortelles comme les amanites, les petites lépiotes, les cortinaires jaunes, roux ou rougeâtres, sans oublier celles toxiques ou dangereuses.

Tout spécimen en mauvais état ou trop avancé doit être écarté. La récolte devra être consommée le plus rapidement possible. De plus on peut toujours conserver un échantillon frais de l'espèce consommée, en cas d'accident, l'identification et le traitement seront plus rapides.

Nous n'entrons pas dans le détail des recettes de cuisine mais quelques conseils peuvent être utiles.

- Il ne faut pas faire cuire ensemble des espèces aux propriétés gastronomiques différentes.
- De nombreuses espèces peu coriaces se cuisent simplement à la poêle, au beurre ou à l'huile avec poivre et sel et avec une pointe d'ail ou de persil (bolets, psalliotés, hygrophores, tricholomes, coprins,).
- D'autres comme les chanterelles conviendront très bien aux oeufs, en omelettes ou plats similaires.
- Les plus coriaces seront préférés dans les sauces de plats plus ou moins mijotés (pieds de mouton, helvelles, amanites vineuses ou vaginées, morilles,).
- Rares sont ceux qui peuvent se manger crus, en salade (orange, cèpe de bordeaux, rosée des prés,).
- Il est recommandé pour les espèces légèrement toxiques crues, de jeter la première eau de cuisson avant de les consommer.
- Rappelons que certaines personnes peuvent être allergiques aux champignons et que leur consommation doit toujours rester raisonnable en quantité. Du point de vue gustatif, aucun conseil ne peut être donné car les "goûts et les couleurs" dans ce domaine sont aussi variés et contradictoires que pour tous les autres aliments.

Dessins et photographies de l'auteur.

Les intoxications

On appelle mycétisme, l'ensemble des intoxications par consommation de champignons. On distingue plusieurs types d'intoxication par les champignons que l'on peut classer d'après les symptômes observés. Ceux-ci sont regroupés en deux grandes catégories :

A. : Durée d'incubation longue, supérieure à 6 heures : pronostic défavorable.

▪ Syndrome phalloïdien :

Il est dû aux amanites (phalloïde, printanière, vireuse), aux petites lépiotes du groupe helveolla et aux galères (marginée). Tous ces champignons contiennent les mêmes poisons : les amanitènes qui sont souvent mortels.

▪ Syndrome orellanien :

Presque tous les cortinaires de teinte rouge, marron et jaune contiennent des poisons responsables de cette intoxication, en particulier le cortinaire couleur de roucou et le cortinaire resplendissant.

▪ Syndrome gyromitrien :

Les gyromitres contiennent un poison cellulaire mortel mais volatil, la gyromitrine. Les gyromitres sont cependant consommés après séchage au soleil et à l'air et après cuisson.

▪ Syndrome résinoïdien sévère (ou entolomien) :

Les principaux responsables de cette intoxication sont principalement l'entolome livide, mais aussi le clitocybe de l'olivier et le tricholome tigré.

▪ Syndrome d'intoxication inconstante mais sévère :

Ce sont des champignons qui dans certaines conditions sont soit non toxiques, soit très toxiques voire même mortels comme le paxille enroulé, l'amanite ovoïde, macrolepiota venenata, la russule olivacée.

B. : Durée d'incubation courte, une demie à deux heures : pronostic favorable.

▪ Syndrome résinoïdien léger et divers :

On y trouve un grand nombre de champignons dont les effets toxiques varient d'un sujet à l'autre. C'est le cas du Bolet satan, de la clavaire jolie, de l'agaric jaunissant, de l'amanite jonquille, de la pézize vésiculeuse, du bolet chatain, de l'agaric radicaire, de la vesse de loup âgée.

On peut y rattacher des espèces à cuticules visqueuses pouvant avoir un effet laxatif comme les bolets des pins: bouvier, granulé, nonette, voilée...et aussi des espèces non toxiques au goût piquant à brûlant telles que la russule émétique et le lactaire à toison.

▪ Syndrome panthérinien :

Ils contiennent des poisons psychotoniques et parfois hallucinogènes ; c'est le cas de l'amanite tue-mouche et de l'amanite panthère.

▪ Syndrome sudorien :

Pratiquement tous les inocybes et les clitocybes blancs de taille moyenne à petite contiennent des poisons provoquant une hypersudation des sujets intoxiqués.

▪ Syndrome coprinien :

Le coprin noir d'encre produit une toxine dont l'effet se manifeste uniquement s'il y a prise d'alcool même plusieurs jours après la consommation du champignon.

▪ Syndrome narcotien :

On trouve dans cette catégorie de nombreuses espèces de petite taille comme les psilocybes, les strophaires, les panéoles, les inocybes, les plutées et le mycène pur qui auraient des propriétés hallucinogènes.

C. : On peut ajouter à ces deux grandes catégories, des syndromes correspondant à des intoxications inconstantes ou moins caractéristiques ou spécifiques.

▪ Syndrome hémolytique :

Certaines espèces (amanite rougissante ou golmote, amanite vaginée, helvelle, morille) lorsqu'elles sont consommées crues ou insuffisamment cuites provoquent la destruction de globules rouges et peuvent entraîner une insuffisance rénale.

▪ Syndrome d'intolérance :

Ce sont des intoxications bénignes qui se produisent chez certaines personnes seulement (allergies, incompatibilité avec des antibiotiques...)



Morille grise (Morchilla esculenta)



Mousseron vrai (Calocybe gambosa)



Pholiote écaillée (Pholiota squarrosa)

Le C.I.N.E. (Centre d'Initiation à la Nature de l'Étoile)

Monsieur Louvet est membre du C. I.N.E., dont madame D. Borgioli, présidente, nous livre une rapide présentation.

Le C.I.N.E. (Centre d'Initiation à la Nature de l'Étoile), association fondée en 1980, ambitionne de faire découvrir et aimer la nature. Il propose à cet effet des promenades hebdomadaires durant la belle saison pour observer et étudier la flore de notre Sud-Ouest-Marnais, sous la conduite de botanistes chevronnés. À l'automne les sorties s'orientent vers la recherche des champignons, comestibles ou non, mais toujours intéressants du point de vue scientifique. 250 espèces sont exposés sous la Halle de Sézanne à la mi-octobre. L'hiver est réservé à des réunions en salle (Femmes-sans-Tête à Sézanne), animées par des bénévoles. Selon la spécialité de ceux-ci, les domaines abordés sont la botanique, les champignons, la forêt, la géologie, les animaux sauvages..., présentés avec diapos ou films.

Le C.I.N.E. organise aussi, à la demande des instituteurs ou moniteurs de groupes, des "Après-Midi Nature", à l'Étoile (en forêt de Traconne) ou aux Patis de Sézanne. Ces Patis (mieux connus des Sézannais sous le nom des Limonières) sont

depuis trois ans, grâce à une convention entre la Ville de Sézanne, l'O.N.F., et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, protégés dans le but de garder à ce petit territoire son aspect de lande, et ses nombreuses mares. Ces milieux humides, en voie de disparition, sont en effet le refuge de très nombreuses espèces menacées, tant faune que flore. Le C.I.N.E. a été nommé conservateur des Patis. Il fait office d'agent de liaison avec le Conservatoire et aide si besoin le chargé de mission pour la Marne. Toutes ces activités se réalisent en plein accord avec les personnes et associations concernées : cultivateurs, O.N.F., chasseurs, promeneurs... La tempête de Noël a beaucoup abîmé la forêt. Le rond-point de l'Étoile a souffert. Le C.I.N.E. se propose de réhabiliter pendant l'été 2000 le sentier fléché («Connaissance des arbres») qui fait le tour de l'Étoile. Ce sera possible avec une subvention importante accordée au C.I.N.E. par le Conseil Régional. Le travail sera exécuté par les techniciens de l'Office National des Forêts. Ajoutons que le C.I.N.E. sera toujours heureux d'accueillir dans son groupe amical et sans prétention, les personnes aimant la nature.

BIBLIOGRAPHIE

- Champignons de France et d'Europe occidentale. Marcel Bon. Artaud.
- Guide des champignons. Sélection du Reader's Digest.
- Numéro de novembre 1999 de la revue Science et Avenir.
- Fascicule édité par la faculté de Pharmacie de Toulouse. Louis Chavant, professeur de mycologie.

Remerciements

Nous tenons à remercier très chaleureusement:

- Toutes les personnes ayant participé à ce numéro:
 - Les membres du C.E.P.S.: Viviane Arnoux, René Bourgoïn, Alain Carut, Lionel Denhez, Vincent Desbrosse, François Gaspar, Agnès Guesnon, René Guyot, Gérald Leblanc, Jean Maclin, Monique Marquet, Annette Prévost, Jean Pierre Radzieta, Anaël Topenot, Jean-Marie Vivenot;
 - Les photographes, autres que les membres du C.E.P.S.: Jean Campistrion, Emeric Delong, Jorge Galaz, Lafarge Sézanne, Hugues Louvet, Paul Marquet, les Randonneurs du Sézannais.
 - Les auteurs, autres que les membres du C.E.P.S.: Emeric Delong, Gilbert Hugot, Ginette Lebleu, Michel Lintz, Hugues Louvet, Jean Claude Manciaux, Christian Marin.
 - Jean Claude et Viviane Arnoux pour la conception artistique et la réalisation technique;
 - Monique Marquet pour les dessins et illustrations originaux;
 - Jean Marie Vivenot pour l'insertion du C.E.P.S. et "Du Pays Sézannais" dans l'espace internet, ainsi que pour l'infographie;
- Tous les annonceurs qui ont accepté de marquer leurs présences dans la Revue: Adéquation, Art floral, Atout Magazine, A.T.S., Braur, Claudine Boquet, Café des sports Esternay, Cap Informatic, Carol et Claude, René Collet, Coyon, La Croix d'Or, Desbrosses, Diringer, Elly Lingerie, Frérot Laurent, Mariette, 13' Original, Pit's Chouns, Point S, P.F.G., Renault Sézanne, Royer, Sézanne Evasion, Starn Immobilier, Tout faire Esternay Matériaux, Tout Faire Montmirail Matériaux, Tout Faire Sézanne Matériaux, Vanier Idées Sol.
- Armelle Michelet, étudiante en B.T.S., pour son travail efficace, ainsi que ses enseignants de l' Ecole Pratique de Vente et de Marketing (E.P.V.M. Reims).

Les auteurs des articles dans les Revues "Du Pays Sézannais":

René Bourgoïn, cartophile, membre d'associations savantes, historiques, locales et nationales.
Emeric Delong, étudiant en Sciences.
Vincent Desbrosse, étudiant en Histoire.
Agnès Guesnon enseignante à l'I.U.F.M. Reims.
René Guyot, chargé de cours à l'Université de Reims.
Roger Henry, ex-instituteur, membre d'une association géologique régionale et auteur d'articles.
Gilbert Hugot, président des "Randonneurs du Sézannais".
Gérald Leblanc, ex-instituteur, auteur d'articles dans une revue archéologique régionale.
Ginette Lebleu, retraitée.
Michel Lintz, membre d'associations culturelles et touristiques locales.
Hugues Louvet, professeur de collège, membre du C.I.N.E.
Jean Maclin, instituteur, cartophile.
Jean-Claude Manciaux, président de l'"Amicale des Anciens Elèves du Collège et du Lycée de Sézanne".
Christian Marin, directeur de l'usine "Lafarge Refractories".
Jacques Ollivier, membre d'associations locales.
Annette Prévost, ex-institutrice, membre d'associations de valorisation du patrimoine.
Danièle Quéruef, professeur à l'Université de Reims.
Jean-Pierre Ravaux, conservateur des musées de Châlons sur Marne.
Anaël Topenot, artiste peintre.
Jean Marie Vivenot, professeur de collège, co-auteur d'une monographie de village.


Au sommaire du numéro 1 "Du Pays Sézannais", paru en juin 1999

Le Pays sézannais, un bref regard historique, par René Guyot.
L'église Saint Rémi d'Allemant, par Jean-Pierre Ravaux.
Présentation de la géologie du Sud-Ouest-Marnais, par Roger Henry.
La Maraude (conte en patois), par Jacques Ollivier.
Les nécropoles protohistoriques à enclos des plaines crayeuses du Sud-Ouest-Marnais, par Gérald Leblanc.
A.T. S., parcours dynamique dans la sphère de la haute technologie, par Annette Prévost.
Louis Harlet, héros de l'épopée napoléonienne, par René Bourgoïn.
Ecrire l'histoire de sa commune : Le Vézier, par Jean Marie Vivenot.
Une chanson d'Auboin de Sézanne (XIIIe), par Danièle Quéruef.
Ce numéro 1 est en vente à la Maison de la Presse de Sézanne et à l'Office de Tourisme, place de la République, au prix de 40,00 FF.

13' ORIGINAL
 — COIFFURE —
 Homme Femme Enfant
du mardi au samedi - journée continue le samedi

13, rue Léon-Jolly
 51120 Sézanne  Tél. 03 26 80 63 00

HORLOGERIE-BIJOUTERIE
COYON
 Depuis 1910

 **TISSOT**
 Swiss 1853



51120 SÉZANNE Tél. 03 26 80 58 01

**CHARCUTERIE
 PARISIENNE**

Didier MARIETTE


9, rue Bouvier-Sassot
 SÉZANNE

Tél. : 03 26 80 59 52
 FABRICATION MAISON
 Plats préparés sur demande

Élaborés par SCEAU VINARDI France - RCS Epervier D 217 253 711

Tél. 03 26 80 58 81
 Fax 03 26 81 37 37

51120 SÉZANNE
 29, rue Gaston-Laplatte



DIRINGER
 CHAMPAGNE

A consommer avec modération

Venez découvrir
 le **NOUVEAU SCENIC !**

STAR Sézanne
 Route de Troyes
 03 26 80 57 31

 **RENAULT**



CHOIX
QUALITÉ

La Boutique
Carol & Claude


Féminin
 -
 Masculin

62, rue Notre-Dame, 51120 Sézanne ☎ 03.26.81.50.70

**AUTO-ECOLE D.D.
 DESBROSSES Philippe**

45, rue Paul Doumer
51120 SEZANNE
 ☎ 03 26 80 68 07

Agrément 1705101290
PERMIS B
 Conduite Accompagnée à 16 ans



Elly
 Lingerie

*Gamme complète
 de sous-vêtements
 de femme,
 lingerie fine,
 lingerie de nuit,
 bas, etc...*



8, Place du Puits Doré, 51120 Sézanne
 Tél. : 03 26 42 04 18

La Croix d'Or



HOTEL - RESTAURANT***

Jean-Claude DUFOUR

Service traiteur
Salons personnalisés

Menus de la Mer
Gibiers
Menus du Terroir

53, rue Notre-Dame 51120 SÉZANNE Tél. : 03.26.80.61.10



Art Floral

Chantal PUEZ

FLEURISTE INTERFLORA

Livraison à domicile - Toutes Compositions Florales

52, place de la République 51120 SEZANNE

☎ 03 26 80 54 51 Fax 03 26 80 52 08



Sarl BRAUR-E-ALL

03 26 81 51 46

ALLO... ALLANT!

TICKETS
RESTAURANT

TRAITEUR

CARTES
BANCAIRES

BUFFETS CAMPAGNARDS
LUNCHS - MARIAGES - BANQUETS
— REPAS A DOMICILE —

Ouvert le lundi - Fermé le mercredi
Dispense d'agrément sanitaire N°51.237.02

9015000151P025A0

2, rue de la Paix - 51310 ESTERNAY



BRUT

Élaboré par René Collet - 51120 Fontaine-Denis

R.C. 21086-01

LE CAFE DES SPORTS

03.26.81.50.37

à ESTERNAY

SALLE POUR BANQUETS
RESTAURANT - HOTEL



ATELIER ROYER



Constructions Agraire
et Routier
Réparations
Toutes Marques
Constructions Métalliques

Bur. : 03.26.81.77.21

Atel. : 03.26.81.50.30

Fax : 03.26.81.77.20

SA ROYER Serge et Fils

5, Rue de l'Arbre-Haut - 51310 ESTERNAY

atout

Magazine

12 ÉDITIONS

REIMS - CHÂLONS/VITRY - ÉPERNAY/SÉZANNE
CHARLEVILLE - RETHEL - LAON - SOISSON/CHÂTEAU-THIERRY
COMPIÈGNE - NOYON - ST QUENTIN - CHAUNY - ST-DIZIER

VOTRE HEBDOMADAIRE RÉGIONAL

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE



• Revêtements de sols et murs • Décoration • Stores • Menuiserie
• P.V.C. • Aménagement intérieur • Peinture • Ravalement

Devis gratuit sur demande

MAGASIN PAPIERS PEINTS - TISSUS - PEINTURES

JEAN VANIER

STÉ IDÉES-SOL 9, PLACE DU MARCHÉ - SÉZANNE

TÉL: 03.26.80.69.96

35 ans d'expérience à votre service



ROUSSEAU MATÉRIAUX

9 bis, rue de l'Arbre-Haut

51310 ESTERNAY

Tél. 03 26 81 51 80 - Fax 03 26 81 95 98

Montmirail Matériaux



tous matériaux de construction

LA VOGUE
Route de Paris
51210 MONTMIRAIL

Téléphone 03.26.81.25.83

Télécopie 03.26.81.16.41



SEZANNE MATERIAUX

14, Avenue de la Résistance - 51120 SEZANNE

Tél. 03 26 80 67 41

Fax 03 26 80 58 89

Siret : 351 119 698 00014 - APE 515 F



Confiez votre Informatique à des Professionnels

- **Assemblage PC personnalisé**
- **Formation** (Windows, Word, Excel,...)
- **Réseau** (Windows NT, Novell,...)
- **Développement sites Internet**
- **Téléphonie mobile**



*L'informatique
à
la Carte*

20, rue Paul Doumer
51120 Sézanne



53, rue de la boule d'Or
10100 Romilly/Seine

Email : adequation51@wanadoo.fr



POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

MARBRIERIE

2, rue de Châlons, 51120 Sézanne

Tél : 03.26.80.67.13

MAISON FUNÉRAIRE

"La Colombe"

4, rue de Châlons, 51120 Sézanne

Tél : 03.26.42.05.92

À votre écoute 24h/24, 7j/7

habilitation 1996.51.67